

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary



**Joyeuses fêtes de fin d'année
et meilleurs vœux pour 2025!**

Nous nous réjouissons de continuer à vous accompagner dans tous vos projets de vie.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



Clientis
Votre banque



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).





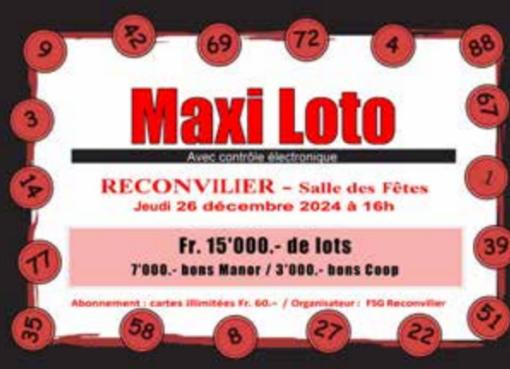
Nos bureaux seront fermés du 23 décembre 2024 11h30 au 6 janvier 2025 8h30.

Nous vous remercions de la confiance témoignée durant l'année 2024 et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux pour l'année 2025.

Nous vous informons que nous proposons également des télévisions de marque Hisense à des prix très attractifs. Nous sommes à votre disposition, rendez-nous visite à notre bureau Rue Dr-Schwab 17, 2610 St-Imier

Le service de piquet (032 941 41 42) est disponible de 8h à 20h, uniquement en cas de panne inhérente au fonctionnement du réseau Diatel à St-Imier.

Diatel SA



Maxi Loto
Avec contrôle électronique

RECONVILIER - Salle des Fêtes
Jeudi 26 décembre 2024 à 16h

Fr. 15'000.- de lots
7'000.- bons Manor / 3'000.- bons Coop

Abonnement : cartes illimitées Fr. 60.- / Organisateur : FSG Reconvilier



La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Parcours Alphalive
Du 17 janvier au 4 avril 2025

Chaque vendredi de 19h à 21h30 plus un we les 1 et 2 mars

Armée du Salut Tramelan, Grand-Rue 58
+d'infos et inscription : tramelan.armeedusalut.ch

Kilian Hirschy
Accordéoniste

Se propose pour animer vos soirées, rencontres, fêtes de famille, etc.



Tél. 078 740 27 90
animationaccordéonkhi@gmail.com Fr / De / En

L'ASMP NE/JU/JB présente:

Association suisse de la **Musique populaire**
Verband Schweizer Volksmusik
Associazione svizzera della musica popolare
Associazione svizzera da la musica populara

Jeudi, 26 décembre 2024
Ouverture des portes 12h, musique dès 13h

30^{ème} NOËL FOLKLORIQUE

Halle polyvalente, 2607 Cortébert
Gare CFF 5 minutes à pied

Au programme cinq formations, dont:

- Handorgelquartett Sutter-Marti, Spiez BE
- Les Trèna-Tsothé, Fribourg FR
- Marc Tschanz, La Heutte JB
- Schwyzerörgeler Echo vom Augarte, Rheinfelden AG
- Jodlerduett Chlous und Beat Wäfler mit Fritz Moser, Scharnachtal BE

Stubete au local à raclette / im Raclette-Stübli
Cantine - Belle tombola

Entrée libre - Parking gratuit
Organisation: Famille Tschan et ASMP NE/JU/JB

Merci de soutenir nos généreux donateurs/annonceurs!

www.asmp-ne-ju-jb.ch
L'Association suisse de la musique populaire s'engage pour la tradition de demain.




Profitez des taux hypothécaires avantageux pour l'acquisition de votre nouveau logement !

- 2.5 pièces dès CHF 310'000.-
Mensualités y.c. charges : env. CHF 500.-
- 3.5 pièces dès CHF 430'000.-
Mensualités y.c. charges : env. CHF 685.-
- 4.5 pièces dès CHF 540'000.-
Mensualités y.c. charges : env. CHF 880.-



Consultez les lots disponibles avec le QR-CODE:



UTILISER UN ORDINATEUR, C'EST DIFFICILE? APPRENONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours d'informatique, de calcul, de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch

Association Lire et Ecrire

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

21^e Semaine des médias à l'école

10 au 14 février 2025

"Informer sans déformer"

www.semainedesmedias.ch

Réservez vos dates de parution pour l'emplacement publicitaire sous le titre en première page et profitez d'un rabais de 20%

L'emplacement est à prix réduit 47 fois en 2025, à réserver jusqu'au 31 janvier!
Largeurs possibles de 3 à 10 colonnes.

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

Renseignements et réservation:
032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch



Largeur disponible en mm: 83, 141, 199, 286



Téléthon 2024

Remerciements chaleureux à tous nos contributeurs

Le corps des Sapeurs-pompiers d'OPRV tient à adresser un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du Téléthon 2024.

À nos bénévoles, qui ont consacré leur énergie et leur temps précieux pour organiser cet événement avec enthousiasme et dévouement qui ont brillamment contribué à la réussite de cette édition 2024. ■ LE COMITÉ D'ORGANISATION



Administration municipale

Fermeture du secrétariat

Nous vous confirmons que notre bureau sera fermé du vendredi 20 décembre au vendredi 3 janvier. Réouverture le mardi 7 janvier à 15h. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Grosjean, maire, 079 411 15 87.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, le secrétariat et le conseil communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. ■ LE SECRÉTARIAT ET LE CONSEIL MUNICIPAL

ORVIN

Un défi réalisé

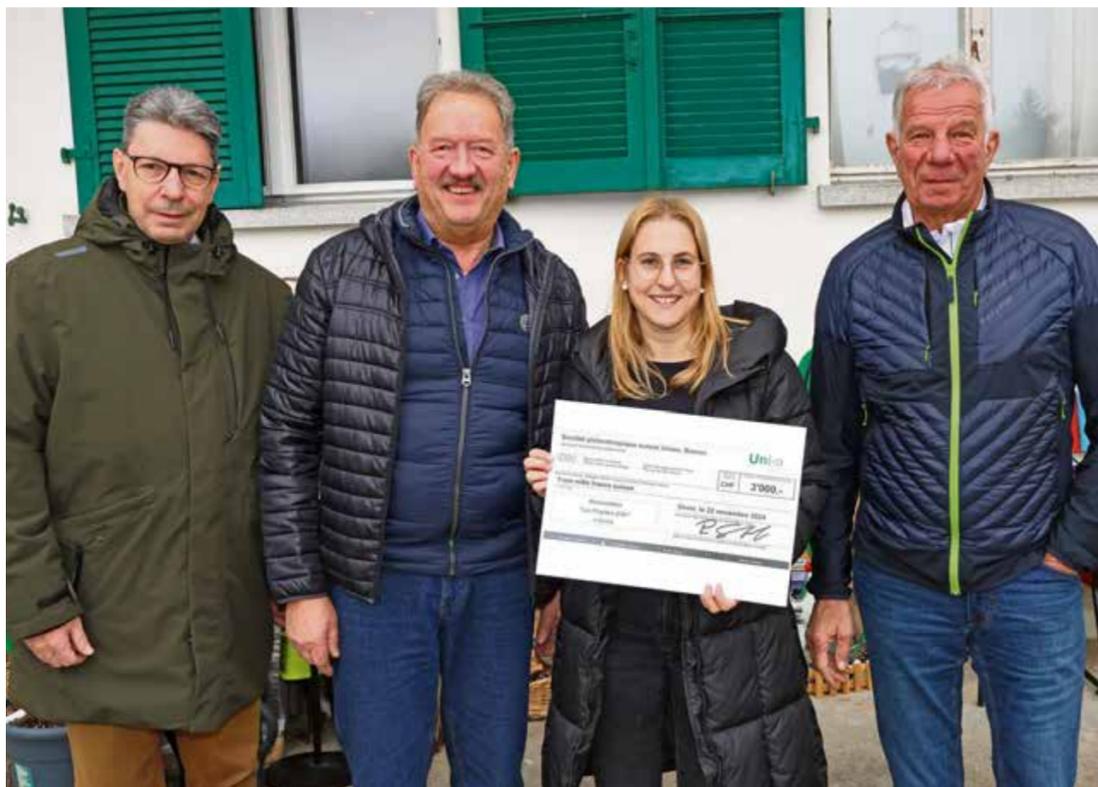
C'est en septembre 2020 qu'Anaël Paroz (éducatrice de l'enfance) a été engagée pour monter le dossier demandé par l'Office des mineurs. Anaël Paroz occupe aujourd'hui le statut de directrice et Odile Darcey celui de gérante. Lors d'un sondage réalisé en collaboration avec la commune, les familles ont exprimé leur besoin d'une structure d'accueil pour leurs enfants au sein du village, ce qui a conforté Odile Darcey dans cette démarche. C'est en 2023 que la mise à disposition s'est concrétisée dans un lieu où les enfants se sentent aimés et valorisés et la future institution a à cœur d'en prendre soin, comme une pépite d'or avec le nom Or tiré d'Orvin.

Un geste fortement apprécié

Vendredi 13 décembre, dans les locaux de l'institution, s'est déroulée une sympathique cérémonie de remise d'un chèque en faveur de la crèche Les Pépites d'Or fondée en 2020. Au cours de celle-ci, Yves Lecomte, président de la Ferme de la Société Philanthropique Suisse Union de La Neuveville, accompagné de Sylvain Grosjean, membre ont remis à Anaël Paroz, directrice de la crèche, un chèque substantiel de 3000 francs. Le maire d'Orvin Patrik Devaux était également invité à cette manifestation placée sous le signe de la générosité.

Société discrète et ouverte

Fondée en 1843 par Fritz Marchand, une personnalité marquante de l'époque pour qui le simple matérialisme ne suffisait pas à remplir l'existence, la société philanthropique suisse Union n'est pas, contrairement aux croyances, une société secrète. Par contre, comme souligné par son maître de Ferme dans sa présentation de la société en question, elle est ouverte



De gauche à droite: Patrik Devaux maire, Yves Lecomte maître de La Ferme Union de La Neuveville, Anaël Paroz, directrice de la crèche Les Pépites d'Or, Sylvain Grosjean, membre de La Ferme Union de La Neuveville, photo: jcl

et aspire, au moyen de la solidarité, à engager ses membres dans la voie de la philanthropie et de l'amour du prochain.

Section donatrice

La Ferme de La Neuveville fête cette année son 142^e anniversaire. Fidèle à la ligne délibérément choisie par la société suisse, soit l'engagement pour la communauté, elle a déjà fait bénéficier diverses institutions, dont des camps de skis du Plateau de Diesse.

Aujourd'hui, l'heureuse bénéficiaire en est la crèche Les Pépites d'O à Orvin.

Remerciements

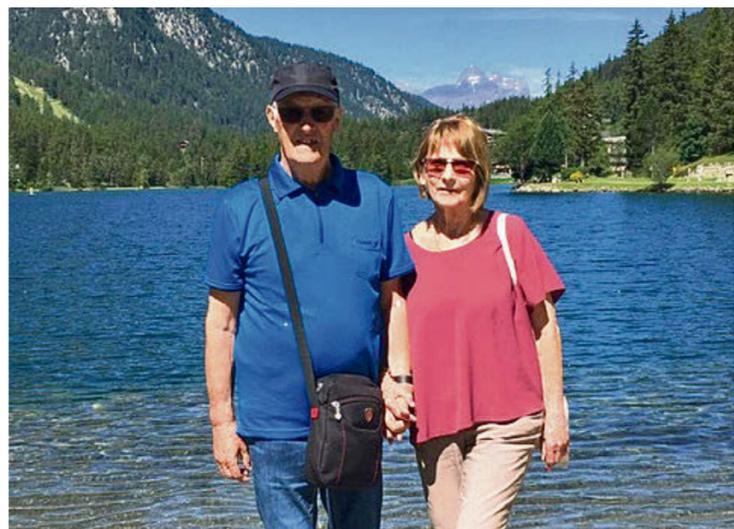
Après avoir remercié le généreux donateur, Anaël Paroz a donné quelques explications sur la mise en place des améliorations prévues dans le futur grâce à cette donation bienvenue. Forte des expériences faites, la directrice de la crèche ne manqua pas de rappeler que le matériel pédagogique est nécessaire pour réaliser un bon départ, est

en même temps un fantastique moyen d'accès au développement.

À son tour, le maire Patrik Devaux s'est fait un plaisir de remercier l'Union de sa générosité envers la jeunesse de la localité. Et c'est autour du verre de l'amitié, offert par l'Union, que se sont poursuivis ces instants privilégiés pendant lesquels philanthropie, culture et enseignement se sont retrouvés sur la même longueur d'onde, celle d'offrir à notre jeunesse ce qu'il y a de meilleur pour son avenir. ■ JCL

VAUFFELIN

Noces de diamant



C'est un 31 décembre que Simone et Michel Grosjean se sont dit oui au civil et un 1^{er} janvier lors de la cérémonie à l'église, il y a 60 ans.

Ils ont fondé une belle famille et ont 2 filles et 1 fils. 5 petits-enfants ont ensuite agrandi la famille, côtoyant de près et souvent leur grand-papa et leur grand-maman.

En 2022, Simone et Michel ont eu l'immense joie d'accueillir un arrière-petit-fils. C'est avec bonheur qu'ils le voient grandir, Léon habitant dans la même maison qu'eux, où 4 générations se côtoient.

Nous souhaitons à Simone et Michel tout le meilleur pour l'avenir, santé et joie. Et merci pour tout ce que vous avez fait pour nous.

On vous aime très fort. ■ MYRIAM, SYLVIE, STEVE ET TOUTE L'ÉQUIPE

Réclame

Penser d'ores et déjà à demain

Avec un legs pour la nature - et pour les générations futures

Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature. Pour plus d'informations: pronatura.ch/fr/legs-heritages

Nous sommes là en personne pour vous: tél. 061 317 92 26



Fermeture de fin d'année

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. ■ AGENCE AVS DU BAS-VALLON

ASSOCIATION DES PARENTS DE LA BAROCHE

Un nouveau souffle pour la communauté

Le 14 novembre, l'Association des Parents de la Baroche a été fondée pour renforcer les liens entre les parents et les institutions éducatives locales. Le comité fondateur est composé de trois co-présidents: Valérie Brechbühl, infirmière et mère de deux enfants; Nathalie Amez, employée de commerce et mère de deux enfants; Lukas Horsch, enseignant et père de trois enfants; et d'une caissière; Amanda Müller, employée de commerce et mère de deux enfants.

L'objectif principal de l'association est de favoriser une collaboration active entre parents et structures éducatives locales. Ses missions incluent:

- renforcer le dialogue avec les autorités scolaires et politiques;
- faciliter la compréhension des institutions scolaires et des formations disponibles pour les parents;
- représenter les avis des parents auprès des autorités compétentes;
- encourager la participation des parents à la vie scolaire et parascolaire.

Avant même sa création officielle, l'association a organisé des événements comme des balades découvertes, des soirées sur des sujets tels que le harcèlement scolaire et la gestion des écrans, ainsi que des projets comme des cours de danse et des ateliers de pain d'épices.

L'école de la Baroche, répartie sur les villages de Plagne, Romont et Frinvillier, compte actuellement 49 élèves.

Projets à venir

- Spectacle de Noël avec apéritif organisé par l'association.
- Balade découverte nocturne à Romont (fin janvier).
- Soirée d'information sur l'éducation sexuelle (mars).
- Balade découverte du sentier nature de Plagne (mai).

L'association continue de soutenir les initiatives locales et d'encourager une collaboration active entre parents, enseignants et autorités pour un développement harmonieux des enfants. ■ NA

Divers



Le Corps de Musique de Saint-Imier
présente son
Concert de Noël
Direction : Jean Tschopp
Dimanche 22 décembre 2024
17 heures
Collégiale de St-Imier

Le Ski-Club Tramelan
organise sa traditionnelle
« Soupe aux pois »
Samedi 21 décembre 2024
dès 11 h 30, devant Paratte Optique
Possibilité d'acheter la soupe à l'emporter,
prenez vos contenants avec!

MAÇON CHERCHE TRAVAIL
dans toute maçonnerie, peinture,
rénovation et pavé, dalle de jardin.
30 ans d'expérience. Libre de suite.
Tél. 078 216 29 74



**RECHERCHE : bénévoles,
accessoires
de puériculture**
032 322 10 66
www.sosfuturesmamans.net

**Consultation en ligne en
matière d'addictions : compé-
tence, sécurité, anonymat**
Pour les personnes concernées
et leurs proches
Avez-vous besoin d'aide ou avez-vous des
questions concernant la consommation et
les addictions? Nos conseillères et conseillers
spécialisés sont atteignables, de manière
simple et rapide, pour une consultation en
ligne sécurisée, anonyme, gratuite et
sans engagement. Où vous voulez,
quand vous voulez.
Fondation Santé bernoise
0800 070 070 (gratuit)
www.safezone.ch/fr/beges

Santé bernoise
Berne Gesundheit

**ICI
votre annonce**

Délai annonces mercredi 9 h

**VACANCES
Fermeture
hivernale**

La Feuille d'Avis du District de
Courtelary ne paraîtra pas les
27 décembre et 3 janvier prochains.

Première parution après les vacances:
le vendredi 10 janvier.

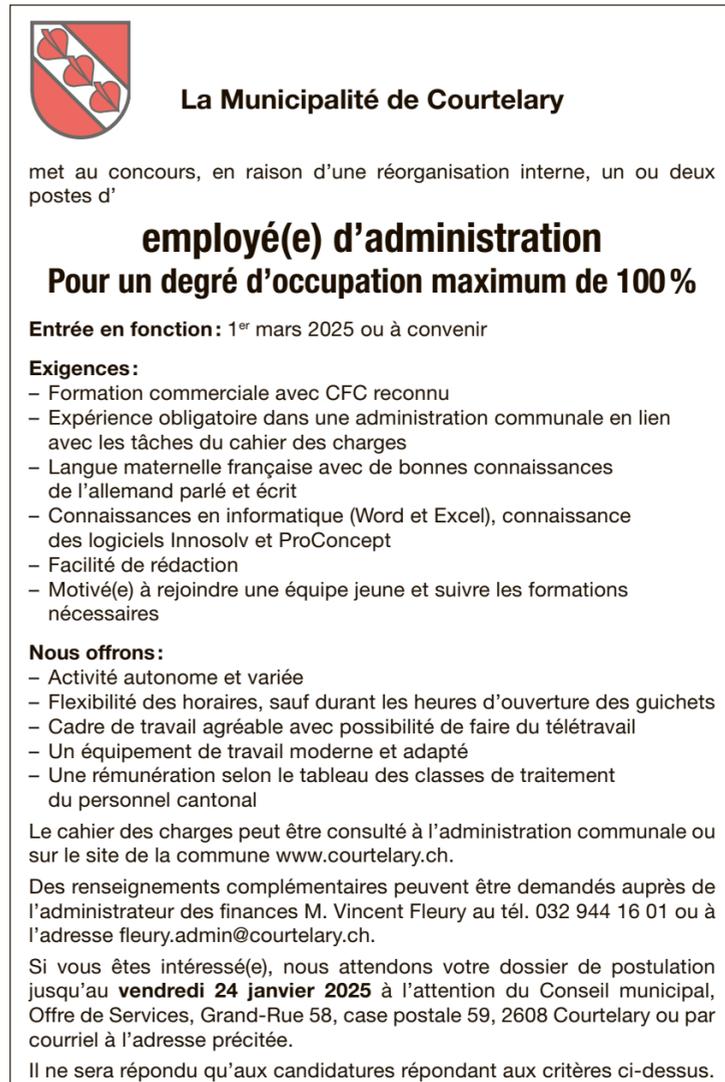
L'imprimerie Bechtel SA sera fermée
du 23 décembre au 5 janvier. Bel hiver
à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

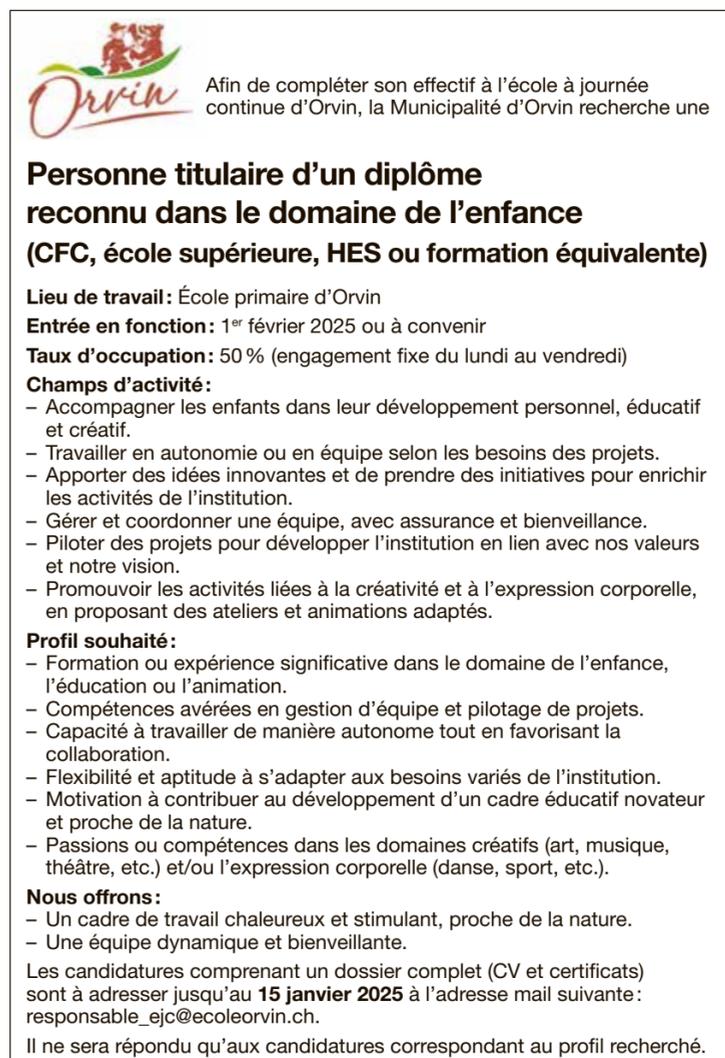
Emplois



**COMMUNE
DE
TRAMELAN** Mise au concours
En raison du départ en retraite du titulaire, la Municipalité de Tramelan
met au concours le poste de
tenancier(ère) du restaurant de la patinoire
Plus d'information sur www.tramelan.ch



La Municipalité de Courtelary
met au concours, en raison d'une réorganisation interne, un ou deux
postes d'
employé(e) d'administration
Pour un degré d'occupation maximum de 100%
Entrée en fonction : 1^{er} mars 2025 ou à convenir
Exigences :
– Formation commerciale avec CFC reconnu
– Expérience obligatoire dans une administration communale en lien
avec les tâches du cahier des charges
– Langue maternelle française avec de bonnes connaissances
de l'allemand parlé et écrit
– Connaissances en informatique (Word et Excel), connaissance
des logiciels Innosolv et ProConcept
– Facilité de rédaction
– Motivé(e) à rejoindre une équipe jeune et suivre les formations
nécessaires
Nous offrons :
– Activité autonome et variée
– Flexibilité des horaires, sauf durant les heures d'ouverture des guichets
– Cadre de travail agréable avec possibilité de faire du télétravail
– Un équipement de travail moderne et adapté
– Une rémunération selon le tableau des classes de traitement
du personnel cantonal
Le cahier des charges peut être consulté à l'administration communale ou
sur le site de la commune www.courtelary.ch.
Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès de
l'administrateur des finances M. Vincent Fleury au tél. 032 944 16 01 ou à
l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.
Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier de postulation
jusqu'au **vendredi 24 janvier 2025** à l'attention du Conseil municipal,
Offre de Services, Grand-Rue 58, case postale 59, 2608 Courtelary ou par
courriel à l'adresse précitée.
Il ne sera répondu qu'aux candidatures répondant aux critères ci-dessus.



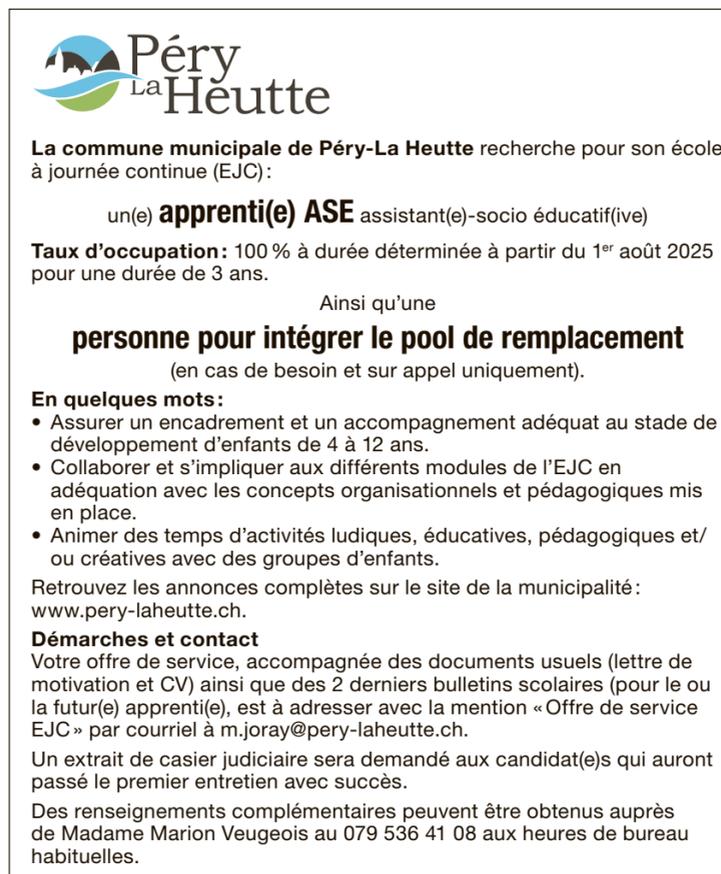
Afin de compléter son effectif à l'école à journée
continue d'Orvin, la Municipalité d'Orvin recherche une
**Personne titulaire d'un diplôme
reconnu dans le domaine de l'enfance
(CFC, école supérieure, HES ou formation équivalente)**
Lieu de travail : École primaire d'Orvin
Entrée en fonction : 1^{er} février 2025 ou à convenir
Taux d'occupation : 50 % (engagement fixe du lundi au vendredi)
Champs d'activité :
– Accompagner les enfants dans leur développement personnel, éducatif
et créatif.
– Travailler en autonomie ou en équipe selon les besoins des projets.
– Apporter des idées innovantes et de prendre des initiatives pour enrichir
les activités de l'institution.
– Gérer et coordonner une équipe, avec assurance et bienveillance.
– Piloter des projets pour développer l'institution en lien avec nos valeurs
et notre vision.
– Promouvoir les activités liées à la créativité et à l'expression corporelle,
en proposant des ateliers et animations adaptés.
Profil souhaité :
– Formation ou expérience significative dans le domaine de l'enfance,
l'éducation ou l'animation.
– Compétences avérées en gestion d'équipe et pilotage de projets.
– Capacité à travailler de manière autonome tout en favorisant la
collaboration.
– Flexibilité et aptitude à s'adapter aux besoins variés de l'institution.
– Motivation à contribuer au développement d'un cadre éducatif novateur
et proche de la nature.
– Passions ou compétences dans les domaines créatifs (art, musique,
théâtre, etc.) et/ou l'expression corporelle (danse, sport, etc.).
Nous offrons :
– Un cadre de travail chaleureux et stimulant, proche de la nature.
– Une équipe dynamique et bienveillante.
Les candidatures comprenant un dossier complet (CV et certificats)
sont à adresser jusqu'au **15 janvier 2025** à l'adresse mail suivante :
responsable_ejc@ecoleorvin.ch.
Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil recherché.

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi



Gallina-Ius SA
Menuiserie-Vitrierie-Agencement
rue du Collège 4
2603 Péry, tél. 032 485 11 69
Pour compléter notre équipe, nous proposons une place de
menuisier CFC
Étant motivé, ayant le permis de conduire, travaillant de manière indépen-
dante, à l'aise à travailler en équipe si besoin, au bénéfice de quelques
années d'expérience serait un grand plus, parlant français.
Veuillez envoyer votre dossier complet à : menuiserie@gallina-ius.ch



La commune municipale de Péry-La Heutte recherche pour son école
à journée continue (EJC) :
un(e) **apprenti(e) ASE** assistant(e)-socio éducatif(ive)
Taux d'occupation : 100 % à durée déterminée à partir du 1^{er} août 2025
pour une durée de 3 ans.
Ainsi qu'une
personne pour intégrer le pool de remplacement
(en cas de besoin et sur appel uniquement).
En quelques mots :
• Assurer un encadrement et un accompagnement adéquat au stade de
développement d'enfants de 4 à 12 ans.
• Collaborer et s'impliquer aux différents modules de l'EJC en
adéquation avec les concepts organisationnels et pédagogiques mis
en place.
• Animer des temps d'activités ludiques, éducatives, pédagogiques et/
ou créatives avec des groupes d'enfants.
Retrouvez les annonces complètes sur le site de la municipalité :
www.perly-laheutte.ch.
Démarches et contact
Votre offre de service, accompagnée des documents usuels (lettre de
motivation et CV) ainsi que des 2 derniers bulletins scolaires (pour le ou
la futur(e) apprenti(e), est à adresser avec la mention « Offre de service
EJC » par courriel à m.joray@perly-laheutte.ch.
Un extrait de casier judiciaire sera demandé aux candidat(e)s qui auront
passé le premier entretien avec succès.
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès
de Madame Marion Veugeois au 079 536 41 08 aux heures de bureau
habituelles.

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary
est une entreprise en pleine expansion.
Nous recherchons pour une date à convenir un
**technologue en impression CFC
(imprimeur) à 100 %**
Autonome et consciencieux, avec expérience sur machine
à feuilles (Speedmaster SX 4 couleurs) et de l'apprêt.
Si travailler dans un cadre familial, avec indépendance
et avec un esprit d'initiative vous intéresse, nous
attendons avec plaisir votre candidature accompagnée
des documents usuels.
**imprimerie
bechtel sa**
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch



Offerre d'emploi
La municipalité de Villeret met au concours, pour son administration,
le poste d'
employé(e) d'administration 50%
Entrée en fonction : 1^{er} mai 2025 ou à convenir
Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.villeret.ch/administration/
offres d'emploi.

Ne ratez pas la Perle rare...
La 2^e parution de votre annonce emploi à
-50 %
fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56
La Feuille d'Avis



Assemblée municipale du 10 décembre

Point 2: budget 2025

Présenté et commenté par Stéphan Chopard, conseiller municipal en charge des Finances. Il a été accepté par 69 oui, sans opposition.

Point 4: règlement service dentaire scolaire (SDS)

Le règlement du service dentaire scolaire (SDS) et du barème des contributions a été présenté par Patrik Devaux, maire. Il a été accepté par 69 oui, sans opposition.

Point 5: élection au Conseil municipal

Seul candidat présenté, Timothée Vianney-Liaud a reçu 70 voix sur les 70 ayants droit présents à l'assemblée.

Toutes ces marques de confiance touchent le Conseil municipal, qui met tout en œuvre afin d'être au plus près des préoccupations de la population et d'être au mieux à son écoute.

Projet de nouveau bâtiment communal

Suite à la présentation faite par Sylvain Grosjean, conseiller municipal responsable des Bâtiments communaux, le Conseil municipal ainsi que le groupe de travail ont pris bonne note des commentaires et propositions émises pendant l'assemblée et remercient les citoyens pour leurs remarques.



Proposition citoyenne: réintroduction d'une Commission d'école

Dans les divers, une citoyenne, au nom de 28 parents d'élèves de la Commune, a déposé une proposition concrète demandant la réintroduction d'une Commission d'école à Orvin.

Après les explications fournies et les diverses discussions qui s'en sont suivies, et en vertu de l'art. 30 du RO,

le président de l'assemblée a soumis la proposition au vote; celle-ci a obtenu 32 oui contre 2 non.

De ce fait, le Conseil municipal doit préparer une proposition de mise en place d'une Commission d'école (et modification du Règlement communal) pour la prochaine assemblée municipale, en juin 2025.

Le Conseil municipal tient à remercier les 70 citoyennes et citoyens

présents à cette assemblée municipale pour les échanges riches et variés, les critiques constructives, les idées et conseils prodigués, c'est tous ensemble, en tirant à la même corde, que l'on fait avancer les affaires communales.

Merci également à Jacques Girardin, président de l'assemblée, pour la diligence avec laquelle il a mené les débats, ainsi qu'à Séverine Flaig pour la tenue du procès-verbal. ■ CM

Remerciements chaleureux

À tous nos contributeurs du Téléthon 2024

Le corps des sapeurs-pompiers d'OPRV tient à adresser un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du Téléthon 2024.

À nos bénévoles, qui ont consacré leur énergie et leur temps précieux pour organiser cet événement avec enthousiasme et dévouement qui ont brillamment contribué à la réussite de cette édition 2024.

À tous les donateurs, petits et grands, qui ont répondu présents. Grâce à votre générosité, nous pouvons soutenir la recherche et accompagner ceux qui en ont besoin. Vos contributions font une réelle différence dans la lutte contre les maladies rares.

Grâce à vous, le Téléthon 2024 restera gravé dans nos mémoires comme une édition remplie de chaleur humaine et d'espoir.

À l'année prochaine pour un nouvel élan de solidarité! ■ LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS OPRV

Fermeture de l'administration

En raison des fêtes de fin d'année, nous vous informons que l'administration municipale sera fermée du lundi 23 décembre au vendredi 10 janvier. Durant cette période, une permanence téléphonique sera assurée en cas d'urgence uniquement pendant les jours ouvrables et les heures de bureau au numéro de téléphone 032 358 01 86. ■ CM

L'Arbo prête pour l'avenir



Le comité et les bénévoles de l'Arbo

Le 4 décembre dernier a eu lieu une assemblée extraordinaire de la société d'arboriculture d'Orvin, dite L'Arbo. La société, en manque de forces vives, a cherché à remotiver les troupes et à dénicher des personnes motivées à la faire avancer, afin d'assurer sa survie. Le résultat est concluant puisqu'un comité bien décidé a été remis sur les rails avec, à sa tête, Élodie Gerber qui reprend la présidence de l'Arbo.

La très dynamique Élodie Gerber est ingénieure en environnement et cheffe de projet engagée; elle s'investit depuis près d'une décennie dans la promotion du patrimoine naturel et

culturel du parc naturel de Chasseral. En plus de son travail dans la protection de l'environnement, elle dirige la Distillerie de l'Échelette à Orvin, où elle transforme les fruits locaux en eaux-de-vie raffinées et transmet son savoir-faire. La perle rare a été trouvée.

Le comité se compose encore de Hansruedi Weber (vice-président), Marie-Jeanne Auroi (secrétaire), Bernard Léchet-Haldimann (caissier), Charles-Albert Mottet (responsable du matériel, vente et organisation des journées de presse), Humbert Mottet et Jean-Marc Auroi (assesseurs). Jacques

Mathez et Christian Móri fonctionnent comme vérificateurs des comptes.

Dans les activités 2024, à noter que l'Arbo a remplacé des machines (presse et pasteurisateur) et a réalisé 3000 litres de jus de pommes dont 1300 litres pour l'Arbo et 1700 litres pour des privés. À préciser que cette année s'est révélée pauvre en fruits.

Élodie Gerber a présenté à l'assemblée le PDR (Projet de développement régional): déposé auprès de l'Office de l'agriculture, le projet vise à améliorer et rajeunir l'infrastructure, que cela soit au pressoir ainsi qu'à la distillerie, plusieurs machines doivent être changées comme certains alambics, la vis sans fin du pressoir, etc.

Un contrat sur 6 ans va être signé sous peu, ce qui veut dire que les subventions qui seront attribuées devront être utilisées dans ce laps de temps. À savoir que la société doit avoir 5-10% de fonds propres sur les frais d'aménagements prévus.

Activités 2025

Un cours de taille est envisagé. Nicolas Léchet et Jean-Marc Auroi seraient susceptibles de donner ce cours.

Une journée porte ouverte est vivement souhaitée afin de faire connaître la société et éveiller quelques intérêts. Tout comme la participation de la société lors de la fête du village en août 2025.

L'Arbo a une utilité publique incontestable en entretenant et en exploitant les vergers. Lesquels vergers font partie intégrante du patrimoine du village d'Orvin.

L'appel est donc lancé pour rejoindre cette société qui allie camaraderie, entretien du patrimoine et travail des produits de la nature. Toutes personnes intéressées à rejoindre l'Arbo peuvent s'annoncer auprès de la nouvelle présidente Élodie Gerber ou la retrouver à la Distillerie de L'Échelette à Orvin. ■ CM

Travaux de la traversée du village

Le chantier sis actuellement à la Route de Frinvillier va se fermer provisoirement, dès jeudi 19 décembre, pour reprendre aux environs de la mi-avril 2025 (Pâques).

Dès le jeudi 19 décembre, il n'y aura plus de feux à la route de Frinvillier. Dès la reprise à mi-avril 2025, la route devra être totalement fermée afin de permettre la pose de la couche définitive; des informations détaillées seront communiquées en temps utile. Dès la

reprise du chantier, les entreprises spécialisées termineront les derniers travaux de détail sur le tronçon Place du Village, route de Frinvillier. Et ce grand chantier, débuté en 2021, devrait pouvoir prendre fin vers fin mai-mi-juin 2025.

Nous souhaitons à la population d'Orvin de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

■ LA DIRECTION DES TRAVAUX ET LA MUNICIPALITÉ D'ORVIN

Vœux de la Municipalité

Chères orvinoises, chers orvinois, concitoyennes et concitoyens,

Une année riche en événements et en émotions s'achève. 2025 sonne à la porte... nous formulons tous nos meilleurs vœux pour une bonne santé, l'aboutissement de vos projets. Mais surtout, pour nous et pour tous, joie, bonheur, sérénité et paix.

Toujours à votre disposition et plus motivés que jamais, le Conseil municipal et l'Administration municipale se réjouissent de pouvoir vous servir en 2025. ■ CM

Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.

Martin Luther King

Surveillance repas de midi à l'école

Nous sommes à la recherche de parents qui souhaiteraient venir à l'école pour effectuer la surveillance des enfants durant la pause de midi, de 11 h 50 à 12 h 25 les mardis et jeudis. Cette aide est précieuse pour garantir un environnement sûr et encadré durant cette période. Tous les parents

d'élèves d'Orvin intéressés par cette petite activité (rétribuée à l'heure) peuvent s'adresser au secrétariat de l'école d'Orvin au 032 358 13 55 ou par courriel à l'adresse secretariat@ecoleorvin.ch. N'hésitez pas à nous contacter pour d'éventuelles informations. ■ CM

VACANCES

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 27 décembre et 3 janvier prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 10 janvier.

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 23 décembre au 5 janvier.

Bel hiver à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 20 décembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; samedi 21 décembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 22 décembre, 10h, messe, Sainte-Marie, Bienne + 10h, suivie des confessions, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 24 décembre, 17h, messe des familles, Sainte-Marie, Bienne + 17h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville + 24h, messe de minuit, Sainte-Marie, Bienne; mercredi 25 décembre, 10h, Sainte-Marie, crypte, Bienne + 10h, Chapelle, Péry-Reuchenette; vendredi 27 décembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17h); vendredi 27 décembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17h); samedi 28 décembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 29 décembre, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 31 décembre, 17h, bilingue (F/D), Saint-Nicolas, Bienne; mercredi 1^{er} janvier, 11h, bilingue (F/D), Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 2 janvier, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 3 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17h); vendredi 3 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17h); samedi 4 janvier, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 5 janvier, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville / mardi 7 janvier, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 8 janvier, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 9 janvier, Saint-Nicolas, Bienne. *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.): 032 329 56 01, communaute.francofone@kathbielbienne.ch, www.up-bienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe de Noël:** mercredi 25 décembre à 10h15. **Prochaine messe:** dimanche 2 février à 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.*

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 21 décembre, 18h à Saint-Imier; dimanche 22 décembre, 10h à Corgémont; mardi 24 décembre, messe de Noël avec les familles, à 17h30 à Saint-Imier; mardi 24 décembre, 24h, messe de minuit à Saint-Imier; mercredi 25 décembre, 10h, messe du jour de Noël à Corgémont; samedi 28 décembre, 18h à Courtelary; dimanche 29 décembre, 10h à Saint-Imier; mardi 31 décembre, 9h à Corgémont; mercredi 1^{er} janvier, 10h à Saint-Imier; jeudi 2 janvier, 19h à Saint-Imier; samedi 4 janvier, 18h à Corgémont; dimanche 5 janvier, 10h à Saint-Imier; mardi 7 janvier, 9h à Corgémont; jeudi 9 janvier, 19h à Saint-Imier. **Confessions individuelles:** samedi 21 décembre, de 16h30 à 17h30 à Saint-Imier. **Shibashi:** mercredi 8 janvier, 9h30 à Saint-Imier. **Retraités du Vallon:** jeudi 9 janvier, 14h30 à Courtelary. **Repas pour tous:** vendredi 10 janvier, 12h à Corgémont; inscription jusqu'à mardi midi, à la cure, 032 941 21 39. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 21 décembre, 17h30; mardi 24 décembre, 17h, Noël des familles, Tavannes, 22h, messe de la nuit de Noël, Tavannes et à 24h messe de minuit, Malleray; mercredi 25 décembre, 10h, Tramelan; samedi 28 décembre, 17h30; dimanche 5 janvier, 9h30, Tavannes; jeudi 9 janvier, 9h. **Fermeture du secrétariat:** du 23 décembre au 6 janvier. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Fête de Noël avec repas:** dimanche 22 décembre à 12h. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Heiligabendfeier:** Dienstag 24. Dezember 20h, von einer Gruppe gestaltet. **Camp de ski C.JMS:** du 27 décembre au 2 janvier à Grächen (VS). **Flambeaux:** samedi 4 janvier, 13h30. **Groupe de jeunes:** samedi 4 janvier, 19h. **Petit-déjeuner avec sainte cène:** dimanche 5 janvier, 9h. **Soirée de planification:** lundi 6 janvier, 20h. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN Église mouvement Cultes:** dimanche 22 décembre, 10h, avec Éric Naegele; dimanche 29 décembre, 10h, avec Émile Vianney-Liaud;

dimanche 5 janvier, 10h, avec Émile Vianney-Liaud, programme pour les enfants sur place. **Maison de prière:** mercredi 8 janvier, 20h15-21h15. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Culte de Noël: dimanche 22 décembre, 10h. Gérard Kohler. Uniquement garderie. **Culte avec témoignages:** dimanche 29 décembre, 10h. Exhortation à vivre une reconnaissance XXL envers Dieu: David Weber. Garderie et école du dimanche. **Culte:** dimanche 5 janvier, 10h. Prédication: Daniel Molla. Garderie et école du dimanche. **Soirée du réveil:** mardi 31 décembre, 18h. Rencontre avec repas, et diverses animations pour tous les âges (inscription obligatoire). **Club d'enfants (5-11 ans):** jeudi 9 janvier, 12h. **Groupe de jeunes (11-19 ans):** vendredi 20 décembre, 19h, soirée spéciale: Noël pour les jeunes; vendredi 10 janvier, 19h. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Culte et repas canadien: dimanche 22 décembre, 9h30 avec Patrick Streiff. **Fête de la Saint-Sylvestre:** mardi 31 décembre dès 19h30. Seulement sur inscription au 079 388 89 17. *2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.*

Église le Roc Célébration de Noël: dimanche 22 décembre, 10h, sainte cène, accueil café et sirop et verre de l'amitié. **Fenêtre de l'Avent:** dimanche 22 décembre à 18h à St-Imier. Fenêtre réalisée par les enfants de l'école du dimanche. Collation et vin chaud, chants de Noël et mini exposition de crèches de particuliers. **Célébration fin d'année:** dimanche 29 décembre à 10h. Témoignages de ce que nous avons vécu avec Dieu. Accueil café et sirop. Suivi du verre de l'amitié. **1^{er} célébration 2025:** dimanche 5 janvier à 10h. Accueil café et sirop. Suivi du verre de l'amitié. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte de Noël:** dimanche 22 décembre, 10h. **Culte:** dimanche 29 décembre, 10h, message biblique à 11h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ TRAMELAN

Armée du Salut Célébration: dimanche 22 décembre, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), message: Pascal Donzé, speakis (enfants) et garderie. **Dimanche 29 décembre, 9h** petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en direct. **Dimanche 5 janvier, 9h** petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en direct, speakis (enfants) et garderie. **Noël:** mercredi 25 décembre, dès 8h chants et musique dans les homes et rues du village. **Prière 29B12:** lundi 6 janvier, dès 19h30, nous prions pour vous. **Prière:** mardi 7 janvier, 9h. **Groupe Ados:** vendredi 10 janvier, 19h30. **Parcours Alphaive:** venez explorer la vie, la foi, le sens! Du 17 janvier au 4 avril, chaque vendredi soir de 19h à 21h30, plus un week-end les 1^{er} et 2 mars (voir communiqué en page 29). *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armedusalut.ch. tramelan.armedusalut.ch.*

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes: vendredi 20 décembre, 19h, Bienne. **Culte:** dimanche 22 décembre, 9h30 avec Daniel Molla. **Fête de Noël:** mercredi 25 décembre, 17h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.*

Église Évangélique du Figuier Fête de Noël: dimanche 22 décembre, 15h, salle de paroisse de l'église catholique. **Journée de jeûne, prière et intercession:** dimanche 29 décembre, 10h-11h, au Figuier. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.*

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte de Noël: mercredi 25 décembre, 10h aux Mottes, sainte cène, garderie. **Culte du soir:** mercredi 1^{er} janvier, 20h, rue des Prés. **Culte:** dimanche 5 janvier, 10h, rue des Prés, groupe juniors, garderie. **Culte en allemand:** dimanche 5 janvier, 10h, La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et de silence:** mardi 7 janvier, 13h30, rue des Prés. **Couture:** mardi 7 janvier, 14h à Mont-Tramelan. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Paroisse réformée de l'Erguël Cultes:** dimanche 22 décembre, Corgémont, 10h; mardi 24 décembre, Corgémont, 23h, nuit de Noël, sainte cène; mercredi 25 décembre, Sonvilier, 10h, et La Ferrière, 20h. **Prière œcuménique:** chaque mercredi, de 19h15-19h40, au temple de Corgémont. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.*

■ **COURTELARY-CORMORET Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 22 décembre à 10h. **Veillée de Noël:** mardi 24 décembre à 23h30, avec sainte cène, suivie d'un vin/thé chaud à la sortie de l'église. **Envie ou besoin d'une visite?** Contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. *Pasteure: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maele.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Cultes:** mercredi 25 décembre, cultes de Noël à Sonvilier 10h, et La Ferrière 20h; dimanche 29 décembre, culte commun à Renan, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. **Prochaine date:** jeudi 9 janvier. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maele.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **LA FERRIÈRE Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 22 décembre à 10h au temple de Courtelary ou à 17h au temple de Sonvilier en suisse allemand (Dütschschwizer Predig). **Noël:** mercredi 25 décembre à 20h, au temple avec la participation de la Fanfare et des Jodlers, cornets pour les enfants, vin chaud et thé, pasteure Nadine Marschner. **Dernier culte 2024:** dimanche 29 décembre à 10h à la salle de l'Ancre à Renan, pasteure Nadine Marschner. **1^{er} culte 2025 à la Ferrière:** dimanche 12 janvier à 17h, salle de la cure, pasteure Nadine Marschner. **Envie d'une visite?** Prenez contact Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteure (coordonnées ci-dessous). *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteure. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. 📞 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

■ **RENAN Paroisse réformée de l'Erguël Culte de Noël:** mercredi 25 décembre, 20h, temple de La Ferrière, participation de la fanfare et des jodleurs. Cornets de Noël pour les enfants, vin chaud et thé à la sortie. **Toutes les informations utiles:** concernant notre paroisse et celles de l'Erguël, ainsi que des textes, méditations, prières, etc. se trouvent sur le site internet www.referguel.ch. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteure: Nadine Marschner,*

076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Service funèbre permanence: 0800 225 500.

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes:** dimanche 22 décembre, 4^e dimanche de l'Avent, 10h, Vauffelin, officiant: Gilles Bourquin, offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Mardi 24 décembre, culte de la Veille de Noël, 23h, Péry, vin chaud/thé chaud à l'issue du culte, officiant: Gilles Bourquin.** **Mercredi 25 décembre, culte de Noël, 10h, Vauffelin, sainte cène, officiante: Valérie Gafa, collecte en faveur de la création de lieux garantissant une qualité de vie pour les femmes et les familles en Asie et en Suisse.** **Dimanche 29 décembre, 10h, Vauffelin, officiant: Philippe Nicolet, offrande en faveur de Terre Nouvelle.** **Dimanche 5 janvier, 10h, Péry, officiante: Valérie Gafa, offrande en faveur de Terre Nouvelle.** **Proposition d'intercession:** nous sommes invités à prier du dimanche 22 décembre au 28 décembre, pour la fondation pour la pastorale des alémaniques. **Aînés Péry-La Heutte:** mercredi 8 janvier, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. **Inscription obligatoire chez Garance Wermeille, 032 485 10 27 ou par WhatsApp au 077 522 82 65. Fermeture secrétariat:** du 23 décembre au 3 janvier. En cas d'urgence, appelez le 079 359 42 57. **Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16 (en congé d'études du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025), Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **SAINT-IMIER Paroisse réformée de l'Erguël Cultes:** dimanche 22 décembre, Courtelary, 10h; mardi 24 décembre, veille de Noël, 23h30, collégiale, en compagnie du Coup de Chœur, vin chaud; mercredi 25 décembre, culte commun de Noël, Sonvilier, 10h, La Ferrière 20h; dimanche 29 décembre, culte commun à Renan, 10h; dimanche 5 janvier, culte à la cure, sainte cène, 10h, pasteure officiante: Dominique Giauque-Gagnebin, offrande: La Main-Tendue du Nord-ouest. **Concerts du Coup de Chœur:** vendredi 27 décembre, 20h, collégiale, samedi 28 décembre à l'église de Lajoux, 20h. **Entrée libre, collecte.** **Remplacement du pasteur Gallopin:** le pasteur Matteo Silvestrini assurera une présence les jeudis de 9h à 11h et se tient à votre disposition pour des visites ou accompagnements au 079 289 95 06, ou matteo.silvestrini@referguel.ch. **Femmes protestantes:** reprise le 10 janvier. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 7 janvier, de 14h30 à 17h30 à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse-st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Paroisse réformée de l'Erguël Noël ensemble:** mardi 24 décembre, dès 18h: fenêtre de l'Avent avec apéritif offert; culte de la veille à 23h30 à l'église, vin chaud ou thé de Noël; transport possible sur réservation au 079 572 93 65. **Congé pastoral:** du 28 décembre au 3 janvier. En cas d'urgence, contactez le pasteur de permanence au 0800 225 500. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, 079 207 71 65, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER Paroisse réformée de l'Erguël Cultes:** dimanche 22 décembre, 10h, Courtelary; 17h culte de l'Avent en suisse-allemand à l'église de Sonvilier. **Mardi 24 décembre, culte de la nuit de Noël, 23h30, collégiale de Saint-Imier, avec le Coup de Chœur.** **Mercredi**

25 décembre, culte du matin de Noël, 10h, église de Sonvilier, sainte cène, officiant: Alain Wimmer. **Dimanche 29 décembre, culte commun, 10h, Ancre à Renan, officiante: Nadine Marschner.** **Dimanche 5 janvier, 10h à l'église de Sonvilier, sainte cène, officiant: Alain Wimmer. *Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.***

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst:** am 22. Dezember um 17 Uhr in Sonvilier, 4. Advent, mit Musik und anschiessendem gemütlichem Zusammensein. **Weihnachtsfeier Moutier:** am 20. Dezember um 14:30 Uhr im Säli unter der Kirche. **Weihnachtsgottesdienst mit Abendmahl:** am 25. Dezember um 10 Uhr in Tavannes. **Nächster Gottesdienst im neuen Jahr:** 12. Januar 2025 um 10 Uhr in Renan, zweisprachig. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Cultes:** dimanche 22 décembre, 10h, église, sainte cène, service de taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 46 75. **Dimanche 5 janvier, 10h, église de Sornetan, service de taxi depuis Tramelan, s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 076 586 12 16.** **Dimanche 12 janvier, 10h, église, sainte cène, service de taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84.** **Culte de la Nuit de Noël:** mardi 24 décembre, 23h, sainte cène; participation de la chorale Cantemus. **Collecte: USBJ-Noël.** **Taxi sur appel, s'annoncer le jour même entre 17h et 18h au 079 502 79 63.** **Thé et vin chaud à la sortie.** **Culte de Noël:** mercredi 25 décembre, 10h, église de Sornetan, pas de service de taxi. **Culte Par 4:** dimanche 29 décembre, 10h, église, Tavannes. **Service de taxi depuis Tramelan, s'annoncer le jour même entre 8h et 9h au 079 825 56 14.** **Une Table pour Tous:** mardi 24 décembre, 19h-22h30, centre paroissial, repas offert à tous, information ou inscription, M. Sifringer, 078 960 90 40. **Semaine Universelle de Prière:** mercredi 15 janvier, 20h, église réformée. **Fêtes de fin d'année:** relâche pour l'administration paroissiale, reprise le lundi 13 janvier. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteure: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

■ **VILLERET Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 22 décembre, 10h à Courtelary, officiante Maëlle Bader, covoiturage possible, r.d.v. à 9h40 place du village **Mardi 24 décembre, 23h30, Courtelary, veille de Noël, covoiturage, r.d.v. à 23h10** place du village. **Mercredi 25 décembre, culte de Noël à Sonvilier et Sonceboz.** **Moment prière et méditation:** mardi 7 janvier, 7h, cure, durée 30', petit café à 9h30. **Vacances pastorales et fermeture du secrétariat:** du 19 décembre au 7 janvier inclus. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Discours public:** discours public (30 minutes) tous les samedis, suivi d'une étude de la Bible par questions et réponses. **Thème des prochains discours, samedi 21 décembre: pourquoi se soumettre dès maintenant à la domination de Dieu?** **Samedi 28 décembre: le caractère sacré de la vie et du sang.** **Samedi 4 janvier: assemblée à Pulversheim (68840 Pulversheim (Mulhouse), 31 Allée Robert Schumann, France), thème: conduisez-vous d'une manière digne de la Bonne Nouvelle.** **Réunion de semaine:** le mardi à 19h15. **Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête.** *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

Notre pasteur prendra un congé

Nous avons le plaisir de vous informer que notre pasteur Gilles Bourquin prendra un congé d'études de six mois à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce temps lui permettra de se consacrer pleinement à un projet d'écriture qui lui tient à cœur, explorant les rapports entre la biologie et la théologie sur des thèmes actuels comme l'écologie, l'éthique animale, les origines de l'homme et les neurosciences.

Nous souhaitons à notre pasteur Gilles Bourquin beaucoup de succès et d'inspiration dans cette belle entreprise littéraire

Ce congé est une opportunité précieuse pour approfondir sa réflexion théologique et enrichir sa pratique pastorale. Nous sommes convaincus que les fruits de son travail bénéficieront à toute la communauté.

Pendant son absence, l'équipe pastorale, en collaboration avec les membres du conseil de paroisse, veillera à assurer la continuité des activités et des célébrations. Nous remercions chacun d'avance de sa compréhension et de son soutien durant cette période.

Nous souhaitons à notre pasteur Gilles Bourquin beaucoup de succès et d'inspiration dans cette belle entreprise littéraire, et nous nous réjouissons de découvrir son œuvre en temps voulu.

■ PAROISSE DE RONDCHÂTEL

ORVIN

Un très beau moment de partage

Fort du succès des années précédentes, la Municipalité d'Orvin associée à la Bourgeoisie et à la Paroisse réformée de Rondchâtel ont le 11 décembre dernier organisé conjointement le Noël des aînés à la halle de gymnastique. Plus de 100 personnes ont cette année participé dès 11 h à l'apéritif de bienvenue agrémenté par les chants des écoliers de l'école d'Orvin sous la direction de Claude Kipfer et Caroline Aufranc-Ferrat.

Patrik Devaux, maire d'Orvin a remercié les aînés présents pour leur participation à cette belle rencontre d'amitié précédant les fêtes de fin d'année et levé son verre à la santé de tous en leur souhaitant un bon appétit.



Les écoliers d'Orvin ont réjoui les participants avec leurs chants, photo: jcl



La brigade à Kanokwan Paroz avec M^{me} Paroz au centre, photo: jcl

Repas thaï de la brigade à Kanokwan Paroz

Le repas de ce Noël concocté par Chez Pop Thaï Fusion Orvin a reçu de la part de tous les convives des félicitations. Un menu thaï digne des grandes occasions et la fête de Noël 2024 en faisait partie. Jugez plutôt, rouleaux de printemps et salade en entrée, suivis de poulet aux noix de cajou et riz ou bœuf au curry jaune et riz, tout cela à volonté.

Place aux divertissements

Valérie Gafa, pasteur, a tenu en haleine l'assistance avec un conte de Noël de circonstance fortement apprécié et applaudi avec vigueur par tous.

Puis place à la musique, avec Nivrozik un trio local. Entre chaque plat, Coinc à l'accordéon, Den's à la batterie et Mocco à la contrebassine animèrent avec entrain l'assistance en jouant des airs musicaux rappelant les jeunes années des personnes présentes.

Le dessert pour clôturer cette belle journée

Pour couronner la rencontre des aînés orvinois, un succulent dessert composé de banane frite avec glace vanille fut servi. C'est avec un tonnerre d'applaudissements que toutes les équipes de bénévoles furent remerciées pour leur magnifique organisation. ■ JCL

PÉRY

Magie de Noël à Ruegge



Samedi dernier, Agnès et ses lutins ont organisé la fenêtre de l'Avent en forêt, à la cabane de Ruegge. Magnifiquement décoré, l'endroit méritait le détour.

Ce fut une très belle soirée de partage. Merci à tous d'être venus si nombreux et peut-être à l'année prochaine. ■ MS



ORVIN

Porte ouverte de CÂDOR (Chauffage à Distance Orvin)

Il y a trois ans, à un jour près, le 14 décembre 2021, lors de l'assemblée municipale, une interpellation citoyenne venait sur la question d'un chauffage à distance écologique à Orvin. Quelques mois plus tard, en janvier 2022, le Conseil municipal prend à bras le corps l'étude d'un chauffage à distance rondement menée, puisque c'est en mai de la même année que Kasantor AG, entreprise de Port spécialisée dans la réalisation de ce type d'installation, reçoit le mandat pour l'étude de faisabilité.

De mois en mois

Au fil des mois, tout se met en place. Mars 2023, l'assemblée municipale extraordinaire adopte la faisabilité. Un jour après l'assemblée extraordinaire de la municipalité, c'est au tour de la bourgeoisie de prendre acte du projet et de ratifier également sa participation au projet. Deux mois plus tard, un nom est trouvé pour cette nouvelle société orvinoise, il s'agit de CÂDOR SA qui en janvier 2024 scèle par une assemblée générale le point de non-retour.

Début du chantier

Février 2024, premiers coups de pioches et le 1^{er} novembre 2024, les riverains de la rue de l'Échelette reçoivent déjà les premiers kilowatts-heure, concluant trois ans de travaux sans retard (voir l'article dans La Feuille

d'Avis du District de Courtelary du vendredi 29 novembre).

Porte ouverte du 15 décembre

Plusieurs citoyens se sont rendus à la porte ouverte de CÂDOR dimanche dernier pour de visu constater la magnifique réalisation de l'installation de chauffage à distance. C'est par petits groupes que la visite des installations pilotée par Andreas Kuoni eut lieu, le site étant quelque peu exigu pour de grands groupes.

Un encas pour se réchauffer

Pour terminer cette dominicale porte ouverte par un temps sec, mais froid, du thé et un vin chaud accompagnés par une délicieuse soupe aux pois étaient servis par Lise et Nadina sous l'œil attentif de Stéphan Chopard, conseiller municipal et président du Conseil d'administration de CÂDOR SA accompagné de Julien Tièche, conseiller municipal.

■ JCL



Andreas Kuoni à gauche en pleine explication des fonctions de l'installation, photo: jcl

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

à toute
notre fidèle
clientèle

2025

ROMONT



Les Autorités de Romont
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses Fêtes
et une bonne année !

ZANELLA

Sàrl

Génie civil ■ Construction
Terrassement ■ Rénovation

2538 Romont

078 600 93 50 078 711 55 64

vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année



Les autorités et l'administration
communale de Sauge
vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes et une bonne
et heureuse année !

SAUGE

Restaurant
Au Vieux Grenier
2536 Plagne



On y revient volontiers

Dolores et Jean-Daniel,
ainsi que le personnel
vous souhaitent de bonnes et
joyeuses fêtes de fin d'année.

Fermeture de fin d'année
du samedi 21 décembre
au mardi 7 janvier 2025

Nous serons encore à votre
service jusqu'à fin mars 2025



Nos meilleurs vœux
de fin d'année !

Et au plaisir de vous
retrouver, aussi en 2025,
à notre nouvel emplacement,
à Sonceboz !

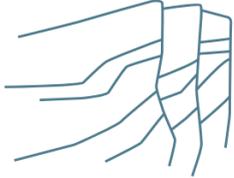
ORVIN



A la Frusse
Café - Restaurant
Crosse de Bâle
Le Coin 4, 2534 Orvin
032 358 12 15 | 079 361 46 68

Nous vous remercions de votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Du lundi au vendredi :
Menu complet à 19 fr.
Mardi : fermé



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES AGEES

La direction et le personnel de la Résidence Les Roches vous souhaitent un Joyeux Noël et formulent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !



Les Autorités et le personnel municipal d'Orvin vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année !



Le Florisa
Bouffière
La Charrière 2, 2534 Orvin
032 358 11 14

Ouvert les 24 et 25 décembre

Joyeuses fêtes à tous !



STATION
ESSENCE & LAVAGE
ORVIN

Jessica Grosjean
032 358 12 37 • Le Coin 21a • Orvin

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année



RESTAURANT
CHEVAL BLANC
ORVIN

Rte de Frinwillier 1
2534 Orvin
032 358 12 82

Vacances du 1^{er} janvier au 13 janvier inclus



PEPPI PIZZA
ORVIN
La Crosse de Bâle
032 358 16 16



Sous la dent c'est bon

Chers clients,
Un très grand MERCI pour votre fidélité durant 2024 !
Tout le team PEPPI PIZZA vous souhaite une excellente année 2025 !

Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier.
Les 27, 28 et 30 décembre ouvert seulement le soir.
Reprise normale le 3 janvier.

INPRIMERIE BITTERLI
PETIT-OFFSET

VOUS REMERCIE ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Bitterli Patrick ch. de l'Eau-Belle 13, 2534 Orvin Tél. 032 358 16 68 E-mail: bioffor@bluewin.ch



Fritz Fankhauser Sàrl

Entreprise générale
Le Foncét 115, 2534 Orvin
Tél. 032 342 20 11 Natel 079 356 67 36
E-mail: fr.fankhauser@bluewin.ch
https://fritzfankhauser-renovation.cm

Rénovation, transformation et réparations de tous genres intérieur et extérieur
Parquets – Pose – Ponçage – Vitrification – Restauration d'anciens parquets – Tapis/Novillo
Revêtements sur béton de toutes sortes et couleurs – Pose de carrelage – Marbre – Terrasse/balcon
Travaux de peinture, gypserie et maçonnerie de tous genres, intérieurs et extérieur, etc.



F. BODER
Menuiserie
Charpente - Couverture
Route de Frinwillier 6
2534 Orvin
Tél. 032 358 12 30
Natel 079 408 31 46

Joyeux Noël,
bonne et heureuse nouvelle année
à notre fidèle clientèle



Grosjean
Frères
sàrl

Le Coin 21a Case postale 24 2534 Orvin / Les Prés-d'Orvin www.grosjean-freres.ch

Installations sanitaires	• Sanitäre Anlagen
Ferblanterie	• Spenglerri
Entretien et service	• Unterhalt und Service
Nettoyage citernes à eau	• Reinigung von Wassertanks
Désigement toiture	• Dach Schneeräumung

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année

PÉRY-LA HEUTTE



AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Depuis plus de 40 ans nous pensons et construisons le jardin de vos rêves!

Peter Gartenbau AG, La Heutte
www.petergarten.ch, tél. 079 607 22 00, info@petergarten.ch



De l'idée à la réalisation : votre projet clé en main !
C'est le moment de planifier vos travaux !



Les Autorités et le personnel municipal vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année !



Gallina - Ius SA
Rue du Collège 4 | 2603 Péry

remercie son aimable clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

032 485 11 69
www.menuiserie-gallina-ius.ch

FIT CHALLENGE
PÉRY ET ENVIRONS

CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE. BIENFAIT GARANTI GRATUIT !

Belle année 2025 en pleine forme !

SAMEDI OU DIMANCHE À 11H
SUR LA PLACE ROUGE DU CENTRE SPORTIF DE PÉRY

RENSEIGNEMENTS : 079 580 79 16

L'Ensemble d'accordéons Péry
vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année



Meilleurs vœux et bonne santé



Frédry Bessire SA
Sanitaire Chauffage Construction métallique

Rue de la Cascade 9, 2603 Péry
032 485 19 72
fbessiresa@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée
Meilleurs vœux



L'ELEPHANT RESTAURANT THAI
Rue de la Reuchenette 3
2603 Péry
Tél. 032 941 72 41
info@elephant-thai.ch
www.elephant-thai.ch

Angkhana & Patrick Bitterli ainsi que le personnel vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Fermeture de fin d'année : 24-25-26 décembre 2024
1er et 2 janvier 2025

Merci et à bientôt! 31 décembre repas du nouvel an sur réservation

SONCEBOZ-SOMBEVAL

La Municipalité de



vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

Ouverture spéciale
25 et 24 décembre toute la journée

Boutique · Café · Déco

Quai29 vous remercie pour votre fidélité
et vous souhaite de joyeuses fêtes.

Gare Sonceboz
quai29.ch

Vente et réparation toutes marques



Le Garage GHP SA
remercie sa fidèle clientèle et lui adresse
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

info@ghp-sa.ch
www.garage-hurzeler.ch



VORPE FABIEN
MENUISERIE | EXPERTISE AMIANTE | SERRURERIE

2710 Tavannes
032 481 24 36
2605 Sonceboz-Sombeval
032 489 27 43

info@vorpe-entreprise.ch
www.vorpe-entreprise.ch

Vos projets, vos besoins, notre profession.

A. WASER SA



Entreprise
de peinture

2605 Sonceboz-Sombeval

vous présente
ses meilleurs vœux
de santé et prospérité
pour une nouvelle année
riche en couleur!

Alfred Stucki SA

Menuiserie Charpente Agencements
2605 Sonceboz · Tél. 032 489 13 17
www.stuckisa.ch

MERCI, MERCI à vous tous qui nous avez fait confiance.
Nos vœux les meilleurs à vous et vos familles.

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION MINIBUS
ET UTILITAIRES

TM Garage Stähli SA

www.tmgaragestaehli.ch - 2605 Sonceboz - 032 488 30 30

Toute l'équipe TM Garage Stähli
vous remercie pour la fidélité
et vous souhaite une excellente année 2025

Carrosserie du Relais SA
2605 Sonceboz

S. Baraviera

Tél. 032 489 22 70
Fax 032 489 13 05
E-mail: info@carrosserie-relais.ch

GROSZENBACHER S.A.
ÉLECTRICITÉ du Vallon
2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL

Tél. 032 489 10 37 - Mobile 079 251 09 22

groszenbacher-electricite.ch

gerber & fils
Partenaire immobilier

Rue de l'Euchette 2A T 032 489 17 77
2605 Sonceboz-Sombeval F 032 489 21 39
info@gerberetfils.ch www.gerberetfils.ch

JOYEUSES FÊTES
ET
BONNE ANNÉE 2025

**PLEIN SUCCÈS
POUR LA NOUVELLE
ANNÉE
EN INSÉRANT
DANS LA FADC !**

Cette commission recrute

Animation, Culture
et Embellissement (ACE)

L'année 2025 s'annonce riche en manifestations et en organisations dans notre commune. Nous avons donc besoin d'une ou deux personnes supplémentaires pour compléter la commission ACE, chargée de coordonner l'ensemble de ces événements.

Vous souhaitez rejoindre la commission ACE? Vous aimeriez en savoir davantage sur les différentes tâches à accomplir? N'hésitez pas à contacter la conseillère municipale Lydia Reymond par courriel à l'adresse suivante: cm-dechets@pery-laheutte.ch. ■ CM

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal de Péry sera fermé du vendredi 20 décembre au vendredi 3 janvier. Réouverture le lundi 6 janvier selon l'horaire habituel.

Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 533 44 27 seulement durant la journée.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous! ■ CM

Informations hivernales: voirie, service hivernal

Les mesures hivernales sont entrées en vigueur depuis le 1^{er} novembre. Nous rappelons qu'à partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 31 mars 2025, de 20 h à 8 h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement et au salage de la chaussée de manière que, dès le matin, la plupart des rues de notre village soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement et un salage optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

La place de parc située devant le centre communal ainsi que celle de l'église sont à disposition des automobilistes de 16 h à 9 h. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement.

Les contrevenants à ces directives peuvent être amendés, conformément à la législation en vigueur.

A relever qu'en cas de chutes de neige, il est demandé aux automobilistes d'être particulièrement prudents. Il est possible que les employés du service de voirie doivent effectuer des manœuvres en contre sens lors d'opérations de déneigement ou de salage.

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune



décline toute responsabilité et ne paiera aucun frais de réparation d'un véhicule endommagé. Les déchets compostables ménagers seront déposés de manière à ne pas gêner le déneigement et les containers retirés le plus rapidement possible. Il est rappelé aux propriétaires fonciers et aux concierges des immeubles locatifs qu'il est strictement interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Il y a lieu également de tailler les arbres, buissons et les haies afin que ces derniers n'entravent pas la bonne marche des véhicules de déneigement.

Pose de jalons pour l'hiver

Les jalons posés le long des routes et chemins de notre commune, particulièrement les chemins de montagne, sont posés à titre de prévention des accidents. Le Conseil municipal

recommande à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement.

Rappel de sécurité

Nous rappelons aux usagers que les vitres de voitures doivent être parfaitement dégivrées.

De plus comme le salage des routes sera réduit, l'équipement d'hiver est nécessaire. ■ CM

À toutes et tous, les meilleurs vœux!



Vous pourrez le constater sur l'image ci-contre comme en vous rendant au guichet de l'administration municipale: les employées de ce service vous ont préparé une entrée digne de l'Avent, et notamment un joyeux arc de couleurs et de lumière.

Lesprit des Fêtes règne au bureau communal, dont les membres tiennent ainsi à vous adresser les meilleurs vœux de circonstance.

À travers ces quelques lignes, l'administration municipale, les services techniques communaux et les autorités locales unissent leurs voix pour souhaiter à toutes et tous les habitant(e)s de Péry-La Heutte de passer de très agréables fêtes de fin d'année et de vivre 2025 dans les meilleures dispositions. Que la santé vous accompagne, la joie, la douceur et la bonne humeur suivront! ■ CM

Nouvelle installation des luminaires: nouvelles options dès 2025

L'entreprise Soluxa, chargée de l'installation des nouvelles lampes de dernière génération dans nos rues, touche progressivement au terme de ce projet. Durant cette phase d'installation et de configuration, nous avons rencontré quelques problèmes et réalisé plusieurs tests. Cela a parfois entraîné des situations où certaines zones étaient éclairées toute la nuit ou, au contraire, plongées dans l'obscurité. Nous tenons à remercier sincèrement la population pour sa patience et sa compréhension durant ces quelques semaines d'ajustements techniques.

Phase de test dès 2025

Avec l'achèvement imminent de l'installation, notre priorité est maintenant de définir le mode de fonctionnement qui répondra au mieux aux

besoins des habitants de notre village. Cette période de test est essentielle pour optimiser les réglages de cette nouvelle infrastructure.

Nous vous informons qu'entre janvier et avril 2025, nous testerons plusieurs intensités de luminosité sur plusieurs semaines, en adaptant les programmations en fonction des différents quartiers. Par exemple, une des premières configurations envisagées est une réduction de l'intensité (par exemple à 20%) pendant la nuit, afin d'évaluer son impact par rapport à une extinction totale. De plus, nous prévoyons d'augmenter la luminosité à partir de 5 h du matin pour les habitants prenant le premier train. Une réflexion est également en cours concernant les horaires des vendredis et samedis, afin de prolonger l'éclairage pour les personnes rentrant

tardivement. Ces adaptations seront ajustées selon les résultats des tests et les retours. Nous prévoyons ainsi deux à trois ajustements durant cette phase pour trouver la solution la plus appropriée.

Le Conseil municipal est conscient qu'il est difficile de satisfaire 100% des attentes, entre ceux qui préfèrent un éclairage nocturne constant et ceux qui souhaitent un noir total. Toutefois, nous nous engageons à trouver les compromis les plus équitables et à répondre au mieux aux besoins de la majorité des habitants de Péry-La Heutte.

Nous vous remercions déjà pour votre compréhension et votre collaboration dans l'utilisation de cette nouvelle infrastructure, qui vise à améliorer la qualité de vie au sein de notre commune. ■ CM

Rendons au garage de la Courtine...

Il y avait une erreur dans les Avis communaux parus le 13 décembre dans ce journal.

En effet, les deux véhicules inaugurés par la Commune ont malencontreusement été attribués au garage local GHP SA. Or si le nouveau pick-up attribué à notre service de voirie a bien été livré par ce commerce, l'engin acquis pour le corps intercommunal des sapeurs-pompiers La Suze provient

en revanche du Garage de la Courtine, sis à Corgémont. Avec nos excuses.

Les autorités municipales et le personnel de l'administration saisissent cette dernière occasion de l'année pour adresser à toute la population de Sonceboz-Sombeval leurs meilleurs vœux, de santé en priorité, afin que vous puissiez toutes et tous passer des fêtes agréables et débiter l'année 2025 dans les meilleures dispositions. ■ CM



Aux habitantes et aux habitants de la commune, les autorités et l'administration adressent des vœux chaleureux de santé avant tout

VACANCES

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les vendredis 27 décembre et 3 janvier prochains.

Première parution après les vacances: le vendredi 10 janvier.

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 23 décembre au 5 janvier.

Bel hiver à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

CORGÉMONT

Restaurant de l'Etoile
Route du Chaumin 1
2606 Corgémont
☎ 032 489 33 72

Männerchor Eintracht Corgémont
vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année!

La Métairie Bise de Corgémont
Chez Isa
remercie sa fidèle clientèle Joyeuses Fêtes!

automobiles Jäggi sa
Grand-Rue 29 - 2606 CORGÉMONT
Tél. 032 488 33 44 Fax 032 488 33 40

Profitez de l'hiver pour faire le service de vos petites machines!
Kocher
2606 Corgémont
www.garage-kocher-cie.ch
032 489 15 15
Nouveauté : Robot Segway sans fil
Demandez-nous une offre
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

helvetia
Nos meilleurs vœux de fin d'année!
Avec nos remerciements pour votre confiance.
Agence de Corgémont
Michel Tschan & Vanessa Fux

Installation & service electrobircher.ch
ElectroBircher
2606 Corgémont
032 489 11 13
info@electrobircher.ch

atelier mariages
Coup de coeur
Joyeuses fêtes et bonne année 2025!
@coupdecoeurdieller www.diellercoupdecoeur.ch

CORGÉMONT
LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE

Café de la Gare
Chez JOJO
Grand-Rue 21
2606 Corgémont
079 637 63 60

Junod
Boucherie Charcuterie
Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

Garage de la Courtine SA
De Tomi
Rue de la Courtine 11 - 18
2606 Corgémont
Tel. 032 489 20 12
Réparation - Vente toutes marques
Station
Lavage Romaro
Bonne route!

B.K. sàrl
ÉCHAFAUDAGE - GERÛSTE
Quart-Dessous 4 - Corgémont
032 489 18 48 - bk@sysco.ch
remercie sa fidèle clientèle et présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Laiterie de Corgémont Sàrl
Un grand merci à tous nos fidèles clients et meilleurs vœux de fin d'année!
Horaire de fin d'année
24 décembre : 7h30 à 12h
25 décembre : fermé
26 décembre : fermé
31 décembre : 7h30 à 12h
1^{er} et 2 janvier : fermé
Autres jours : horaire habituel
La bonne bouille

SVP UDC
L'UDC Corgémont vous souhaite une excellente année 2025!

BIO3G
L'AGRONOME
DONNER À LA NATURE LES MOYENS D'EXPRIMER SON POTENTIEL!
SOL VÉGÉTAL ANIMAL
Grand-Rue 49 - 2607 CORTÉBERT / Tel. 032 489 33 33
bureau.suisse@bio3g.com - www.bio3g.com

CORTÉBERT

GRÜNENWALD-NIKLES S.A.
Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation Solaire
2607 Cortébert 079 204 28 35
2610 Saint-Imier info@grunenwald-nikles.ch

VALSER SERVICE
1961
De Tomi Sandro
+41 32 489 13 56

MITSUBISHI MOTORS
GARAGE M. GRANDJEAN
2607 CORTÉBERT 032 489 13 13

FROMAGERIE CORTÉBERT - VILLERET
Famille Wenger
Les Ruaux 4, 2607 Cortébert
Téléphone 032 489 17 83
Mobile 079 616 99 84
wenger.hansueli@bluewin.ch
Heures d'ouverture pendant les fêtes de fin d'année

	Cortébert	Villeret
23 décembre	8h - 12h / 13h - 18h	8h - 12h / 13h - 18h
24 décembre	8h - 12h / 13h - 16h	8h - 12h / 13h - 16h
25 décembre	Fermé	Fermé
26 décembre	9h - 11h	9h - 11h
27 décembre	8h - 12h / 13h - 18h	8h - 12h / 13h - 18h
28 décembre	8h - 12h / 13h - 18h	8h - 12h / 13h - 18h
29 décembre	Fermé	Fermé
30 décembre	8h - 12h / 13h - 18h	8h - 12h / 13h - 18h
31 décembre	8h - 15h	8h - 15h
1 ^{er} janvier	BONNE ANNÉE 2025	
2 janvier	Fermé	Fermé
3 janvier	Fermé	8h - 12h / 15h30 - 18h30
4 janvier	8h - 12h / 16h30 - 18h30	8h - 12h / 15h30 - 18h30

Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel
Tél. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com

ZEKA
PEINTRE PLÂTRIER
T: 078 913 37 20

Remerciements



Équipe Noël des aînés Cortébert

Le Conseil municipal tient à remercier Sabine Grünenwald (2^e depuis la gauche sur la photo) et Maryline Bürgi (4^e depuis la gauche) pour leur engagement de longue date à l'organisation du Noël des aînés. Cette année fut en effet leur dernière participation à l'événement. Les deux dames ont donné de leur temps bénévolement pendant de nombreuses années et l'exécutif leur témoigne sa reconnaissance au nom de toute la population. Un grand merci est également adressé à Éva Bühler, conseillère municipale, qui organise l'événement avec enthousiasme et une équipe soudée chaque année.

Merci Cédric Grünenwald

Le 17 décembre a eu lieu la dernière séance de l'année du Conseil municipal, qui fut également la toute

dernière de Cédric Grünenwald. Élu en juin 2011 lors d'une élection libre, Cédric Grünenwald aura donc passé presque 14 ans à l'exécutif et a été en charge des dicastères des écoles, des bâtiments et des travaux publics. Il a également assumé de nombreuses représentations dans des syndicats et associations externes pour le compte de la commune. Grâce à son profil d'entrepreneur dynamique et son solide bon sens, Cédric Grünenwald a géré avec brio et sérieux des chantiers complexes, notamment dans le domaine des travaux publics. Le respect des budgets et la bonne façon des travaux ont toujours guidé son action et le Conseil municipal relève que tous les projets ont été réussis à pleine satisfaction. La gestion des questions opérationnelles de voirie

avec le personnel a également fait partie des tâches importantes afin d'offrir un service de qualité à la population. Avec plus de 200 séances de Conseil municipal et des centaines d'autres réunions au cours des années passées, Cédric Grünenwald a montré un engagement exemplaire en faveur de la collectivité et le Conseil municipal lui adresse ses chaleureux remerciements et lui souhaite une heureuse retraite politique communale. Grâce à son intégrité, sa franchise et sa collégialité, Cédric Grünenwald a été un collègue très apprécié et a grandement contribué au bon fonctionnement et à l'ambiance agréable de l'exécutif. En guise de souvenir, Éva Bühler a préparé un cadre fait main qui retrace quelques épisodes des quatorze années écoulées et un bon de voyage a été offert à Cédric Grünenwald au nom du Conseil municipal. ■ CM



Éva Bühler et Cédric Grünenwald

Feux en pâturage boisé

Les services cantonaux ont informé la Municipalité que les feux pour incinérer les branches restantes (rémanents) dans les pâturages boisés sont désormais interdits par principe. Des exceptions pourront toutefois être accordées dans des cas particuliers, mais une demande préalable

devra être adressée à la division forestière. À noter que cette interdiction ne concerne que les feux faisant suite à des coupes de bois d'entreprises forestières ou d'agriculteurs, mais ne concerne pas les simples grilles ou torrées faites dans un cadre privé. ■ CM

Bureau de vote

Le Conseil municipal rappelle que tout ayant droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non permanent du bureau électoral. Le bureau de vote à l'occasion des votations du 9 février 2025 se présente comme suit : Eva Bühler (présidente), Laurence Maniaci (secrétaire), Denis Léhot, Joël Matthey-Jonais, Natascha Lombardi, Mélanie Leiser (membres), Laurent Nicolet (suppléant). ■ CM

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé dès le 20 décembre et rouvrira dès le lundi 6 janvier pour les fêtes de fin d'année. Le Conseil municipal souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2025 à toute la population et remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour le bon fonctionnement de la commune en 2024. ■ CM

Sport Grand Chasseral

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association Sport Grand Chasseral. Cette structure, créée il y a peu, vise à promouvoir tous les aspects du sport en fédérant les clubs sportifs et toutes les personnes qui s'engagent dans le Jura bernois. ■ CM

Décompte

Le décompte final de l'investissement pour l'étude de la viabilisation des parcelles 167 et 1041 a été présenté et approuvé par le Conseil municipal. Le montant final de 15 458 fr. 15 dépasse légèrement le crédit voté de 15 000 fr. À noter que l'investissement de réalisation a été approuvé par l'assemblée municipale le 2 décembre. ■ CM

Eau potable

Un contrôle périodique de la qualité de l'eau potable a eu lieu suite à un prélèvement le 18 novembre dernier. La conformité en tout point a été constatée. ■ CM

Dernière séance du Conseil municipal

La dernière séance du Conseil municipal de la législature s'est tenue le 16 décembre.

Comme le veut la tradition à Corgémont, la séance a débuté par l'assermentation des nouveaux conseillers.

Concernant la demande formulée lors de l'assemblée municipale au sujet de l'achat du bus scolaire de l'ESBV,

M^{me} A. von Wyl Gerber a pu obtenir une réponse du Syndicat scolaire. Elle peut informer que le bus scolaire recherché n'existe pas en version électrique, c'est pourquoi le syndicat a opté pour un véhicule thermique.

Le maire, D. Bessire, a clôturé la séance avec émotion, s'agissant de sa dernière séance en tant que président du Conseil municipal. ■ CM/IAQA

Joyeuses Fêtes

Le Conseil municipal de Corgémont rappelle que le bureau municipal sera fermé durant les fêtes de fin d'année, à partir de ce vendredi jusqu'au 6 janvier. Le bureau rouvrira selon les horaires habituels.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse mairie@corgemont.ch ou par téléphone au 079 479 00 08. Nous ferons notre possible pour vous répondre dans les meilleurs délais.

Le Conseil municipal de Corgémont tient à souhaiter à tous ses habitants et à leurs familles une très joyeuse fin d'année. Que ces fêtes soient l'occasion de moments de partage et de bonheur, en famille ou entre amis. Que l'année à venir soit riche de projets, de réussites et de joies.

Merci!

Le Conseil municipal remercie chacun pour sa contribution à la vie de la commune et vous souhaite une excellente année 2025! ■ CM/IAQA

Mesures hivernales

Si la neige venait à faire son apparition pour cette fin d'année, le Conseil municipal informe les habitants que les trottoirs et les accès doivent rester libres et accessibles afin de faciliter le déneigement.

Pour rappel, le stationnement sur la voie publique est interdit à tout véhicule durant la période du 1^{er} décembre au 15 mars, de 3 h à 7 h, en vertu de l'article 12 du Règlement de police locale, dans le but de permettre les travaux de déneigement.

Le Conseil municipal et les services techniques remercient les habitants pour leur collaboration et leur souhaitent une belle saison hivernale. ■ CM/IAQA

ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON ET ÉCOLE PRIMAIRE DE CORGÉMONT

Une collaboration interécoles pleine de magie et de créativité

Dans le cadre d'un projet interécoles unique, la classe de 11A de M^{me} Huguenin de l'ESBV et les élèves de l'école enfantine de Mesdames Flury et Grandgirard ont uni leurs talents pour donner vie à des histoires pleines de fantaisie et d'émotions. Ce partenariat enrichissant a permis de développer des compétences variées tout en créant des liens forts entre les âges.

Tout a commencé par un projet de création de calendrier de l'Avent dont le but était de promouvoir la lecture. Les élèves de 11A ont imaginé et rédigé des petites histoires dédiées aux plus jeunes, mettant en scène des personnages attachants et des aventures captivantes. Ces récits ont ensuite été remis aux enfants de l'école enfantine, qui ont, à leur tour, donné libre cours à leur imagination en réalisant des dessins pour illustrer les histoires. Un livre a d'ailleurs été tiré à la suite de cet énorme travail.

Mais le projet ne s'arrête pas là! Depuis plusieurs semaines, les élèves de 11A rendent visite à leurs jeunes partenaires pour leur lire les histoires qu'ils ont créées ensemble. Ces moments de lecture partagés dans la douceur et la bienveillance favorisent non seulement l'amour des livres chez les petits, mais renforcent également la confiance en soi et le sens des responsabilités chez les grands.

En cette période festive, le projet a pris une tournure encore plus spéciale: les deux groupes d'élèves se sont lancés dans une chasse à saint Nicolas dans le village. Ensemble, ils ont suivi des indices, partagé des fous rires et découvert l'esprit de la fête. Ce moment inoubliable a permis de renforcer les liens



Photo: Christine Grandgirard

entre les participants tout en cultivant l'esprit d'entraide et de communauté.

Cette initiative montre à quel point la collaboration entre différents

niveaux scolaires peut être porteuse de richesse et de créativité. Une belle preuve que l'éducation va bien au-delà des simples murs de la classe. ■ GC

ASSOCIATION SUISSE DE LA MUSIQUE POPULAIRE

Noël folklorique

Le 30^e Noël folklorique de Cortébert se tiendra le jeudi 26 décembre, avec l'ouverture des portes à 12 h et le début des festivités musicales dès 13 h. Cet événement, organisé chaque année par la famille Tschan en collaboration avec l'ASMP section NE-JU-JB, constitue un rendez-vous incontournable de la saison festive.

Au programme, des prestations exceptionnelles telles que celles de Marc Tschanz, des Trèna-Tsothé de Fribourg, du Quartett Sutter-Marti de Spiez, et bien d'autres encore. La traditionnelle Stubete, animée au local à raclette, promet une ambiance chaleureuse et conviviale. Les organisateurs se réjouissent de vous accueillir et vous souhaitent de joyeuses Fêtes. L'entrée est libre et un parking gratuit est à votre disposition. ■ SB

Jeudi 26 décembre, halle polyvalente, Cortébert
Ouverture des portes à 12 h, musique dès 13 h

COURTELARY

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

chez jean-pierre

famille Leuenberger

SAINT-IMIER - COURTELARY - CORTÉBERT - CORGÉMONT

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'an 2025!

les Cadeaux fleuris

Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 16 13

Horaires de Noël

24 décembre	8h-17h
25 décembre	9h-12h

Landi TopShop
ARCJURA SA AGROLA
www.landiarcjura.ch

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Devis sans engagement

NOUS VOUS SOUHAITONS DE

Très Joyeuses Fêtes

Christophe
Chocolatier

BUFFET DE LA GARE
HOTEL - RESTAURANT - PIZZERIA

La Gare 3, 2608 Courtelary, 032 555 44 11

Menu du 31 décembre

Salade campagnarde

Risotto « blanc blanc » avec filet de saumon

Foie de canard sur filet de bœuf
Sauce aux morilles
Bouquets de légumes avec rösti

Crème brûlée maison

A minuit
Verre de champagne offert

63.50 par personne / Sur réservation

Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier
Non-stop le 24 décembre
Fondue chinoise fraîche à gogo: 29.-

Soirée KARAOKE

Ski-Club
Courtelary

Meilleurs vœux pour la nouvelle année et bonne saison de ski

Société de tir Armes-Réunies
Courtelary

CA Courtelary

Meilleurs vœux à tous nos membres et amis

Coiffure Céline

Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 11 37

Coiffure Monica
032 944 30 23

La Zone Créative
à Courtelary

Vous souhaitez un joyeux Noël!



Pierre Bühler
Charpente Menuiserie Rénovation

Grand-Rue 68 032 944 12 18 info@pierrebuhlersa.ch
2608 Courtelary www.pierrebuhlersa.ch

vous souhaitez de belles fêtes de fin d'année

favorisez nos annonceurs

2025

LA MUNICIPALITÉ DE COURTELARY



vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

W
WYSSBROD W. SA
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Adresse La Planchette 13
Localité 2608 Courtelary

Bureau 032 944 14 65
R. Previtali 079 445 94 65
J. Previtali 079 300 86 12
E-mail info@wyssbrodwsa.ch

INSTITUT JANIQUE

ESTHÉTICIENNE
DIPLOMÉE

2608 Courtelary
Bretin 7

Sur rendez-vous
079 321 17 68

Spécialités campagnardes

Métairie La Petite Douanne

Daniel et Heidi Bühler
Tél. 032 944 12 37

Tea-Room de la Gare
Boulangerie / Pâtisserie
Menu du jour / Glaces maison
032 943 10 90
Grand-Rue 39 2608 Courtelary
www.tearoomdelagare.ch

P. BEURET

SANITAIRE-CHAUFFAGE & RENOVATION
079 325 46 17 2608 COURTELARY
INFO@PBEURET.CH @ P.BEURET_

Vous souhaitez de belles fêtes de fin d'année

Rossi - Vuilleumier & Fils SA

Installation sanitaire
Installation de chauffage
Service de dépannages
Electroménager

Grand Rue 53 2608 Courtelary
032 944 15 35 079 240 70 27
info@rvsa.ch www.rvsa.ch

MT
Madeleine
Traiteur

Tél.: 032 944 14 76
www.madeleine-traiteur.ch

SDC - Société de développement et d'embellissement Courtelary

SPÉCIALISTE

Garage + Carrosserie
Schwab Sàrl
Grand-Rue 100
2608 Courtelary
032 944 14 44

mesoo.ch
Since 1997

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux pour 2025

artigroup

CONSTRUCTION - RÉNOVATION - TRANSFORMATION
079 637 28 87 - Grand-Rue 76 - 2608 Courtelary - info@artigroupsarl.ch

VOH.ch

VOH SA
La Praye 5A CH-2608 Courtelary www.voh.ch
Tél. +41 (0)32 945 17 45 info@voh.ch

Joyeuses fêtes!

Tous les collaborateurs de l'imprimerie Bechtel vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Grand Chasseral®
Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch

imprimerie bechtel sa

CORMORET

LES AUTORITÉS COMMUNALES



vous souhaitent
une année 2025
remplie de joie,
de bonheur et de santé

J. GANUILLET SARL
FERBLANTERIE - COUVERTURE
2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANUILLET.CH

HÔTEL RESTAURANT
CHALET
MONT-CROSIEN

Place de Devant 65
2610 Mont-Crosin
032 944 15 64

vous présente
ses meilleurs vœux pour 2025

info@chalet-montcrosin.ch, www.chalet-montcrosin.ch

COURTEC
PUBLICITÉ - DESIGN

2612 Cormoret
Tél. 032 944 19 34 courtec@courtec.ch

SULZMANN SARL
TERRASSEMENTS
TRAVAUX DIVERS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Michael Sulzmann
La Closure 7
2612 Cormoret

079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com

Epicerie du Torrent

Moulins Zürcher, Le Torrent
Route de Villeret 13, Cormoret, 078 620 17 95
ezuercher7@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle

Famille
Zimmermann-Vaucher

Route Principale 17
Cormoret
Tél. 032 944 17 62

SELF-SERVICE
Fruits, légumes, miel,
pommes de terre, etc.
BOIS DE CHEMINÉE

Nous remercions notre
fidèle et honnête clientèle

CAFÉ L'ANNEXE
Vieille-Route 3
2612 Cormoret

Un grand MERCI à notre fidèle
clientèle pour cette année 2024. Nous
avons partagé avec vous des moments
gourmands, sportifs et mémorables,
notamment lors des diffusions de
l'Euro. Votre présence et votre fidélité
ont illuminé notre année. ♥

Très belles fêtes de fin d'année !
Laura et toute l'équipe de L'Annexe

Chez Johnny
depuis 1989

Menuiserie - Charpente - Couverture
2610 Mont-Crosin
079 204 50 08 - 032 944 17 10

MATHEZ
Intérieur

2612 Cormoret
Tél. 032 944 14 14

BOUCHERIE ARTISANALE
CORMORET
VUITEL

David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

présente ses intenses remerciements
et souhaite de joyeuses fêtes à sa fidèle clientèle

Vieille-Route 14a | 2612 Cormoret

VILLERET

MUSIQUE SUISSE
Avec le Trio Baumann - Mardi

Menu du Nouvel An
Mardi 31.12.2024

- Coupe de Champagne
-
- Crevettes croustillantes
Sauce aigre-douce
-
- Petite salade paysanne
-
- Filet de bœuf Black Angus
Sauce aux morilles
Pommes duchesses
Légumes de saison
-
- Banana Split
-

CHF 69.- / p. pers. Prix en CHF, TVA et service compris

SVP réservez au 032 941 72 16, merci

VOTRE FOURNISSEUR REGIONAL DE CARBURANT
SERVICE DE DEPANNAGE 7J/7
MAZOUT - DIESEL - ESSENCE - ADBLUE

ROY MAZOUT ET DIESEL

La Municipalité de

vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année

PAYSAGISTE
Jacques Lachat
079 372 18 10
www.lachat-jardins.ch

S.V.M. Micromécanique SA
Assemblage et lubrification en horlogerie

- Champs du Clos 1
- CH-2613 Villeret
- Tél. 032 944 20 40
- Fax 032 944 20 45
- www.svm-micromecanique.ch
- info@svm-micromecanique.ch

platinum dance academy

vous présente
ses meilleurs vœux pour
les fêtes de fin d'année

La détente dynamisante

www.platinumdanceacademy.ch
078 708 97 30 rue principale 6 2613 villeret

Ortho Schlup
Technique orthopédie
de chaussures Schlup sàrl
dipl. féd. MBO

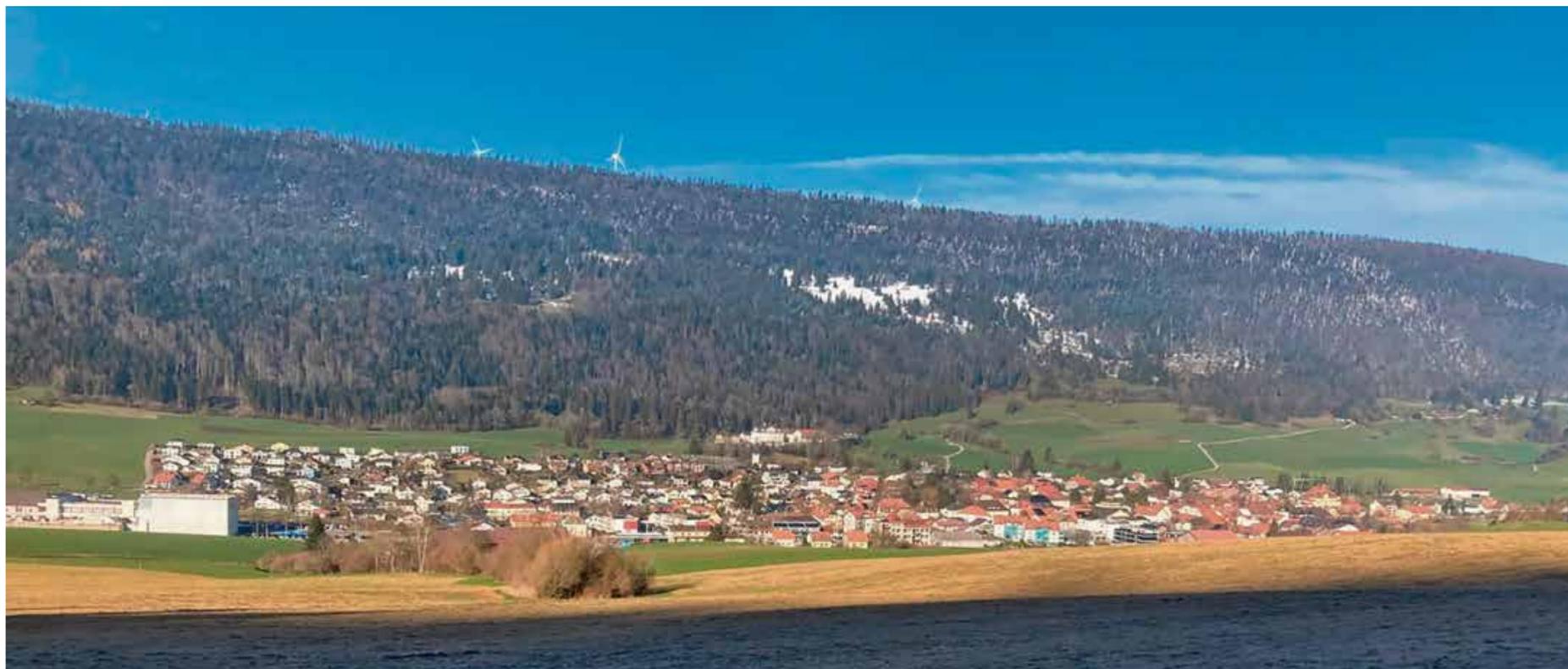
Corinne Schlup
Bottière
orthopédiste

J.-R. Fiechter 2 - 2613 Villeret
032 941 70 69 - 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch - www.orthoschlup.ch
Conseils sur rendez-vous

Ortho Schlup vous souhaite un joyeux Noël
et une bonne et heureuse année
et vous remercie de la confiance témoignée

Venez inaugurer notre fenêtre de l'Avent!

La Municipalité invite chaleureusement la population à rallier les abords du Centre communal au soir de la veille de Noël, pour passer un moment chaleureux et détendu



Du soleil sur le village, mais surtout dans le cœur: c'est ce que la Municipalité souhaite à toutes et tous les habitants

Le mardi 24 décembre dès 17h, la Commune et la crèche Les Moussaillons inaugureront en effet la fenêtre de l'Avent qu'elles ont décorée ensemble.

À cette occasion, le verre de l'amitié et quelques douceurs de circonstance

seront servis à toutes et tous, de manière à entamer joyeusement les fêtes de fin d'année.

Cette traditionnelle rencontre conviviale offre une occasion précieuse de converser de manière détendue entre habitant(e)s et avec des

représentants de la commune, qui se feront un grand plaisir de vous accueillir.

Le Conseil municipal, ainsi que les membres du personnel technique et administratif, auxquels se joint l'équipe directoriale et encadrante de

la crèche municipale, saisisent cette occasion de vous adresser leurs meilleurs vœux. À toute la population de Courtelary, ils souhaitent ensemble de passer des fêtes très agréables et de commencer la nouvelle année sous les meilleurs auspices.

Au plaisir de vous rencontrer en 2025, de connaître ensemble des moments enrichissants et jalonnés de projets qui accentueront encore le plaisir de vivre dans notre magnifique village.

■ CM

Soutien mérité

Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil municipal a accordé un don de cent francs à la Fondation Téléthon Action Suisse, dont on sait qu'elle s'active pour soutenir les personnes atteintes de maladies génétiques rares, ainsi que leurs familles. L'Exécutif a accordé le même montant

à la Coordination Jeune Public, laquelle travaille à renforcer l'accès à la culture et à l'expression artistique, pour toutes les jeunes personnes domiciliées dans le Jura et le Jura bernois.

■ CM

Bureau de vote

Pour le scrutin fédéral et l'élection municipale complémentaire du 9 février 2025, la Municipalité a formé le bureau de vote suivant: président, Vincent Fleury; secrétaire, Roxane Zürcher; membres, Noëlia Costoya Villar, Vanessa de Almeida, Loriane Chopard, Magali Dubail, Laura Careggi,

Manuel Jacot, Michaël Kaltenrieder, Sylvain Isler, Frédéric Hirschi, Gérald Giuffrida, Jordi Guanter, Gabriele Incognito; suppléants, Heidi Binggeli, Julie Camara, Laura Boaventura Rifa, Marc Bertholet, Ousmane Diallo, Sacha Guerne, Paul Jeanbourquin; bureau, Fanny Jeanmaire. ■ CM

Fermeture

La Municipalité rappelle que les bureaux de l'administration communale sont fermés pour les fêtes de fin d'année, et ceci jusqu'au vendredi 3 janvier 2025 y compris. En cas d'urgence, on se référera aux instructions dictées par le répondeur téléphonique du numéro de l'administration, le 032 944 16 01, ainsi qu'aux informations dispensées sur le site internet de la commune, à l'adresse www.courtelary.ch. ■ CM

SYNDICAT DES EAUX DE COURTELARY-CORMORET (SEAUCC)

Retour sur l'Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués s'est déroulée le 11 décembre dernier sous la présidence de R. Ermatinger. Les délégués des deux communes membres du SEAUCC ont pu traiter les nombreux points fixés à l'ordre du jour.

Après l'acceptation unanime du procès-verbal de l'assemblée de juin, les délégués ont pu en faire autant en nommant Carlos Mendonça comme nouveau membre du comité représentant la commune de Courtelary.

Le parcours professionnel de M. Mendonça et son grand intérêt pour le domaine de l'eau vont être importants pour compléter l'équipe en place. Il sera chargé plus particulièrement de gérer le Manuel qualité et aussi de suivre les aspects qualitatifs de l'eau, la surveillance du réseau et des analyses en appui avec nos fontainiers. Nous savons ces domaines toujours plus exigeants et sensibles auprès des consommateurs et même si notre eau répond aux bases légales en la matière nous devons en permanence le faire connaître.

L'assemblée a ensuite pu se plonger dans les chiffres du budget qui d'année en année doit trouver son équilibre entre les moyens financiers qui proviennent de la vente de l'eau ou des diverses taxes et les nombreuses dépenses de fonctionnement ou les changements et remplacements de

conduites. Ainsi plus de 800 000 francs sont dépensés annuellement pour environ 155 000 m³ achetés soit un plus de 5 francs/1000 litres, tous frais confondus. À ce prix, l'eau potable arrive au robinet de chaque consommateur et chacun peut ainsi comparer ce prix à celui d'un litre d'eau acheté en bouteille.

Après les explications de tous ces chiffres, le budget a également pu recevoir l'aval unanime des délégués.

Le point suivant à l'ordre du jour était consacré à une demande de crédit de 290 000 francs permettant de procéder au bouclage du réseau Est de Courtelary entre les rues Pré du Roc, Les Roseaux, Promenade de la Suze et le pont de Pierre. Cette conduite stratégique doit permettre de fermer des tronçons en cul-de-sac où l'eau ne circule pas toujours de manière optimale, elle servira surtout à limiter les secteurs à couper lors de problèmes d'exploitation, de fuites notamment.

Le crédit ayant été accepté également à l'unanimité, les travaux pourront se réaliser au printemps dès l'obtention du permis de construire.

Avant de conclure cette assemblée, le Président fit une brève présentation sur les activités quotidiennes permettant d'assurer une distribution optimum de l'eau, sur les tâches des fontainiers et également sur toutes celles liées aux autorisations et permis divers. Les projets principaux pour 2025 seront donc celui du bouclage Est, celui du bouclage à la rue des Lilas ou encore du bouclage aux Ramées sans compter les extensions du réseau en lien avec les permis de construire ou les réparations. Les remerciements d'usage ont été transmis à toutes les personnes qui s'engagent au sein du SEAUCC, au comité, au personnel administratif et d'exploitation.

Un rendez-vous à la population de Courtelary et de Cormoret se fera au cours de l'année 2025 lors d'une journée d'information tout public avec des expositions sur le thème de l'eau et des visites des installations.

Merci à chacun de préserver ce bien indispensable et de limiter sa consommation.

■ LE COMITÉ DU SEAUCC / RE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBALLISSEMENT COURTELARY

Final des Fenêtres de l'Avent

En accord avec les organisateurs, la SDC a de suite répondu favorablement à la mise à disposition de son local (Fleur de Lys 8) à toutes les personnes qui participeront à la visite finale des Fenêtres de l'Avent le dimanche 5 janvier. Comme convenu, il sera organisé un souper canadien où chaque participant apporte ce qu'il veut, la SDC offrira du thé et du café. Le programme est le suivant: dès 16h, le local sera ouvert pour celles et ceux qui souhaitent déposer leurs affaires avant la visite ou pour discuter tranquillement.

Dès 17h, départ du tour des Fenêtres à travers le village.

Retour au local et souper canadien dans une ambiance festive et conviviale.

La soirée est ouverte à toutes et tous et n'est pas réservée qu'aux personnes qui ont préparé une décoration ou une animation tout au long du mois de décembre.

Nous vous souhaitons de belles Fêtes et sommes très heureux de vous accueillir.

■ SDC COURTELARY / RE

VACANCES

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 27 décembre et 3 janvier prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 10 janvier.

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 23 décembre au 5 janvier. Bel hiver à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Procès-verbal de l'assemblée communale

À la salle des assemblées, rue Principale 25 (Collège, Salle Chasseral)



Président: Serge Rohrer.
Secrétaire: Axelle von Kaenel.

A 19 h 30, M. Rohrer, Président des assemblées, ouvre la séance. Il salue les personnes présentes et constate que la convocation a été établie conformément aux dispositions contenues dans le règlement d'organisation communal. M^{me} Nadège Piffaretti et Stéphane Lehmann sont nommés scrutateurs.

On dénombre 33 citoyennes et citoyens sur un total de 615 ayants droit au vote, soit 5,37 %.

Ordre du jour

- Budget communal 2025, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses 2025.
- Approbation de l'article 22 du règlement concernant les émoluments.
- Élection d'un(e) vice-secrétaire(e) de l'assemblée communale pour la fin de la législature 2022-2025.
- Rapport du maire.
- Divers et imprévus.

1. Budget communal 2025, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses 2025

M. Habegger présente ce point.

Le budget 2025 a été élaboré sur la base d'une quotité d'impôts inchangée à 1,79. La taxe immobilière est maintenue à 1,3‰ de la valeur officielle (VO), la taxe des chiens sera de 60 francs par chien, la taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers sera de 6 % de l'impôt cantonal, minimum 10 francs et maximum 450 francs. Le tarif proposé pour l'alimentation en eau reste à 2 fr. 35 le m³ et à 120 francs pour la taxe de base, TVA de 2,6 % non comprise dans le prix du m³ ni dans la taxe. Le prix du m³ de l'épuration reste également à 2 fr. 35 et la taxe de base à 120 francs, TVA de 8,1 % non comprise. La taxe de base annuelle pour l'élimination des déchets s'élèvera, hors TVA, à 250 francs pour les ménages et 125 francs pour les personnes seules.

Sur la base des indications précitées, le budget fait état d'un équilibre du

compte général après enregistrement d'un excédent de recettes de 71 970 fr. 95 au titre d'amortissements supplémentaires, alors que le compte global présente un excédent de charges de 31 790 francs, résultant d'excédents de recettes des comptes *alimentation en eau* (17 160 francs) et *gestion des déchets* (5 650 francs), respectivement de charges excédentaires du compte *épuration* (54 600 francs). Le conseil municipal recommande d'accepter ce budget 2025 et remercie la commission des finances pour les conseils toujours avisés qu'elle prodigue.

M. Finger donne son ressenti concernant une séance d'information annulée sur la réfection partielle de la rue Coin-Dessus et Combe-Grède. M. Rohrer constate que l'intervention ne concerne pas le budget et clôt la discussion.

Le budget est accepté à 29 oui contre 2 refus et 2 abstentions.

2. Approbation de l'article 22 du règlement concernant les émoluments

M. Habegger présente ce point.

Le maire propose une modification de l'article 22, visant à clarifier les exonérations pour les manifestations locales. Le Conseil municipal pourra désormais exonérer certaines activités sur demande.

Vote: 33 oui, acceptation à l'unanimité.

3. Élection d'un(e) vice-secrétaire(e) de l'assemblée communale pour la fin de la législature 2022-2025

M. Habegger présente ce point.

M^{me} Nadège Piffaretti est proposée comme vice-secrétaire jusqu'à la fin de la législature 2022-2025.

M^{me} Piffaretti décrit brièvement sa formation et son expérience en administration communale.

Vote: 33 oui, élection à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Le rapport du maire s'adressant à toutes les citoyennes et tous les citoyens de la commune, il est reproduit intégralement:

Monsieur le président,
Chères et chers collègues
du Conseil municipal,
Mesdames, Messieurs,

Nous voilà au crépuscule d'une année à nouveau chargée pour votre exécutif local, année qui se trouve être à une année de la fin de la législature. C'est l'occasion de faire le bilan et la rétrospective de 2024. Pour débiter, je souhaite relever et souligner l'engagement personnel de chaque membre de l'exécutif, en collaboration avec le personnel communal, afin d'avancer dans les projets et surtout dans les affaires en cours, avec beaucoup d'investissement de la part de chacun. Certains dicastères sont lourds et nécessitent un engagement au-delà de la moyenne pour concilier vie professionnelle, familiale et communale. J'aimerais ici remercier tous les membres de l'exécutif qui, année après année, s'investissent sans compter pour la collectivité.

Toutefois, je dois vous annoncer la démission, au 31 décembre 2024, de M. Carlos Chatelain, après 10 années de très bons et loyaux services. M. Chatelain a débuté, à l'automne 2014, avec le dicastère de la prévoyance sociale, des tutelles, de la santé, de l'exploitation forestière et de l'agriculture. Il a également rejoint le comité du SASC, a participé à de nombreuses séances régionales, et sa maîtrise parfaite de l'allemand et du français nous a aidés pour de nombreuses négociations en allemand. Il a également occupé la fonction de vice-maire à deux reprises.

Depuis 2021, il a repris la direction des travaux publics avec brio et succès, puisqu'il a hérité de la responsabilité du chantier du Bez et de la réfection de la route communale de la Combe Grède. L'engagement dont a fait preuve M. Chatelain dans ce chantier du siècle pour notre commune mérite tout notre respect, mais aussi tous nos applaudissements. Merci, Carlos, pour tout ce

que tu as apporté à la commune et pour ton engagement sans faille durant ces 10 années.

Le groupement Villeret 2025 nous a proposé une candidature pour remplacer M. Chatelain, qui sera validée par l'exécutif lors de sa prochaine et dernière séance de l'année 2024.

Je me dois également de vous informer qu'après 8 années passées au sein du Conseil municipal et 16 années à la mairie, il est temps pour moi de mettre un terme à mon engagement communal au 31 décembre de l'année prochaine. Il est venu le moment où des forces vives et de nouvelles idées doivent reprendre ce poste passionnant, mais aussi exigeant et chronophage. J'ai eu beaucoup de satisfactions, notamment d'avoir été à la tête d'un Conseil municipal stable et collégial, puisque depuis 2014, seules deux démissions, dont celle de M. Chatelain, ont été enregistrées. C'est une grande fierté pour moi d'avoir toujours eu, grâce à des personnes engagées, une très bonne ambiance autour de la table du Conseil municipal, quand bien même si nous n'étions pas toujours d'accord sur tous les sujets.

Au niveau du personnel communal, 2025 sera également synonyme de changements, puisque deux piliers de l'administration communale partiront pour jouer d'une retraite amplement méritée. Catherine Zbinden, après pratiquement 25 années de fidélité au poste de bibliothécaire, prendra sa retraite au 30 juin 2025. Elle a dynamisé la bibliothèque, animé de nombreuses manifestations, mais aussi rendu la lecture accessible à de nombreux élèves et leur a transmis l'envie de se cultiver.

Quant à M. Sartori, après 25 années passées dans l'administration communale, il prendra également une retraite bien méritée. Dès ses débuts, en juillet 2000, il a fait preuve d'un engagement sans faille en faveur de la commune et a vécu de nombreux changements, notamment du point de vue des affaires communales, mais aussi humain. Le chemin parcouru par M. Sartori, parfois tortueux et compliqué, dans les méandres des lois cantonales et communales, avec son rôle de

tour de contrôle sur les procédures et décisions mises en place par le Conseil municipal, mérite tout notre respect. M. Sartori réduira son taux de travail à 80 % à partir du 1^{er} mars 2025 et quittera son emploi à mi-juillet, pour une retraite officielle au 31 août 2025.

Le Conseil municipal honorera en temps voulu le départ de ces deux collaborateurs et les remercie par avance pour leurs bons et loyaux services durant ces 50 années communes au service de la collectivité. La remplaçante de M. Sartori a été nommée par le Conseil municipal lors de sa séance du lundi 25 novembre dernier. Madame Nadège Piffaretti, actuellement collaboratrice spécialisée à l'administration communale, a été engagée à partir du 1^{er} mars 2025, à 70 %, dans sa nouvelle fonction de secrétaire communale. M^{me} Piffaretti est mariée, a deux jeunes enfants et habite, avec sa famille, à Villeret. Elle est passionnée par la gestion des affaires communales et intéressée au bon fonctionnement de notre administration. Les deux années passées au sein du bureau communal nous ont convaincus qu'il s'agissait de la bonne personne pour relever ce défi. L'exécutif souhaite plein succès à M^{me} Piffaretti dans l'exercice de cette nouvelle fonction.

Quant à l'organisation future du bureau communal, elle se déroulera de la manière suivante: M^{me} Uva, responsable des finances, augmentera son taux de travail de 10 % pour passer à 60 %, et une secrétaire, avec un taux de 50 %, sera engagée d'ici le printemps prochain. Le bureau se retrouvera dès lors avec 1,8 EPT, inférieur de 0,2 à celui connu jusqu'à présent. Les 20 % manquants représentent la charge de travail toujours plus conséquente de la gestion des permis de construire, qui sera transférée au bureau spécialisé SIGEOM. Celui-ci soutiendra le bureau communal, notamment dans la partie technique de la procédure des permis de bâtir.

M. Yannick Pauli, citoyen de notre village et jeune papa, a été engagé comme concierge des bâtiments communaux au 1^{er} novembre pour pallier le départ de M. Singer. Cordiale bienvenue à M. Pauli, qui retrouve l'école après avoir passé une partie de sa scolarité

du lundi 2 décembre 2024



dans ce vénérable bâtiment. M. Noah Müller, également citoyen de Villeret, a été engagé à titre provisoire depuis cet automne pour pallier l'absence de M. Hêche. Il a repris le travail à 50% courant novembre et nous nous réjouissons de le revoir parmi nous en pleine forme.

Je me permets de revenir à l'année 2024, qui a été, à nouveau, bien remplie pour votre exécutif. La réfection du ruisseau du Bez et celle de la route communale sont sur le point d'être terminées, et il ne reste plus que des menus travaux à effectuer pour boucler ce chantier qui nous aura tenus en haleine depuis l'automne 2021, soit trois années de séances de chantier, de discussions et de prises de décisions, en essayant de satisfaire au mieux toutes les parties concernées. Hormis les riverains, le canton, par l'intermédiaire de son office des ponts et chaussées, le garde-pêche cantonal, les offices de protection de la nature et les associations privées telles que Pro Natura ont été des partenaires de discussions et de négociations parfois difficiles avec le maître d'ouvrage. Une nouvelle publication pour des modifications mineures en relation avec le ruisseau du Bez a paru au mois d'octobre dans les organes officiels. Pour donner suite à celle-ci, deux oppositions parvenues à la commune seront traitées et jugées par les services cantonaux compétents.

Je remercie ici particulièrement Messieurs Carlos Chatelain et John Vuitel, conseillers municipaux, qui ont suivi ce chantier de bout en bout et ont dû faire face, parfois souvent, à de grandes difficultés. Chapeau, Messieurs!

En parallèle, le projet d'Espace Combe Grède avance. Le groupe de travail a reçu l'accord de principe de la Préfecture. Le crédit alloué par l'assemblée communale de décembre 2022 sera respecté; toutefois, le projet sera remanié et réduit en conséquence pour respecter le montant alloué. Le groupe de travail a activé son réseau pour la recherche de fonds avec succès, et les travaux pourront débuter le printemps prochain. Une manifestation devrait avoir lieu l'année prochaine pour mettre fin à ces travaux et présenter à la population les résultats de ces différents chantiers et constructions.

Le bureau communal a organisé ce soir la fenêtre de l'Avent, qui a rencontré un joli succès malgré la météo. Merci à Mesdames Uva et Piffaretti, Messieurs Sartori et Pauli pour l'organisation et la confection de toutes ces petites douceurs qui ont accompagné cette sympathique rencontre.

Je profite encore de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble du personnel communal pour sa collaboration précieuse.

Voilà pour ces quelques nouvelles en provenance de votre exécutif. Le Conseil municipal se réunit encore lundi prochain, puis bénéficiera de quelques semaines de repos, mais reste bien entendu à disposition de la population en cas de question ou de problème.

Joyeuses fêtes de fin d'année à vous toutes et tous, et au plaisir de se retrouver en 2025, année qui s'annonce à nouveau remplie de défis.

5. Divers et imprévus

Le président salue l'organisation du Calendrier de l'Avent et remercie les familles et autres acteurs de notre village qui accueilleront tout un chacun pour une boisson chaude entre le 1^{er} et le 23 décembre. Le Calendrier de l'Avent est une occasion de rencontres, d'échanges et de mieux se connaître dans le village. Il invite les citoyens à se déplacer pour ces moments de convivialité avec la participation des Écoles, de la Fanfare, de la Cure et de la Bibliothèque. Il remercie en particulier la commune d'avoir pris part, ce 2 décembre, au calendrier de l'Avent et de nous avoir accueillis au Bureau communal pour une boisson de bienvenue avant l'Assemblée.

Les sujets évoqués lors des assemblées précédentes n'appellent pas un suivi lors de cette assemblée. Les propos du maire ont été l'occasion d'évoquer les sujets les plus importants de cette fin d'année.

La parole est donnée à l'assemblée: La question de l'accès et du goudronnage de la rue de la Combe-Grède est évoquée: le Conseil municipal précise

que le goudronnage était prévu dans le cadre de la remise en état de la route après les travaux du Bez. Il prend note qu'un service hivernal réduit est souhaité.

M. Lehmann nous informe que la santé financière de la société d'exploitation du chauffage à distance Villeret Énergie SA est saine. Les raccordements vont bon train, 90% des entreprises sont raccordées. Le toit du bâtiment sera recouvert de panneaux solaires en 2025.

M. Bader fait remarquer que des camions doivent manœuvrer à l'entrée du pâturage des Frasses pour le transport du bois. Or des voitures parkées à cet endroit créent des problèmes. Ces voitures appartiennent très souvent à des promeneurs de chiens. Il en appelle à ces automobilistes pour que cet emplacement reste libre.

Monsieur Marchand demande à ce que son intervention soit reproduite intégralement dans le procès-verbal de l'assemblée:

Madame, Monsieur,
Quelques mots pour informer les citoyens absents

Les procès-verbaux

Les procès-verbaux de séances ont pour objet de garder une trace précise des débats, et permettre de répondre ultérieurement à des questions posées, restées sans réponse. À ce titre, je remercie M. Sartori, secrétaire remplaçant, d'avoir si précisément rendu compte de notre dernière assemblée. À la suite d'imprécisions, j'ai proposé à l'exécutif des corrections de PV sous forme d'addenda, une manière discrète évitant de former opposition avec un possible renvoi à la feuille officielle. Lors de notre dernière assemblée, il a clairement été admis que la voie de l'opposition était la manière de procéder. Dès lors, la forme écrite des questions citoyennes me paraît la meilleure façon d'éviter des discussions fastidieuses. Une situation que l'exécutif attribue aux citoyens, alors même que celles-ci relèvent trop souvent d'un manque d'information.

La longueur des débats

Les méthodes choisies par certains élus locaux pour couper court à toute discussion en invitant les citoyens à déménager, à prendre leur place, ou leurs dossiers... ou encore, utiliser la motion d'ordre, apparaissent comme le moyen le plus sûr d'envenimer les discussions et décourager les habitants de Villeret de participer aux assemblées communales. Ces incidents inacceptables qui ne figurent à aucun procès-verbal seront dorénavant pris en compte.

L'Association 5G, Vallon de Saint-Imier qui représente les oppositions de plus de 200 citoyens, soit environ 10 fois plus que les citoyens présents à nos assemblées, a souvent tenté en vain d'aborder ce sujet délicat. Non pas sur le plan technologique (il y a déjà trop de soi-disant spécialistes qui souhaitent journellement nous abreuser de leur connaissance), mais bien sur un plan organisationnel, légal et financier. Les secrets entourant les discussions autour de cette technologie controversée du financement des propriétaires des terrains sur lesquels sont érigées des antennes constituent un déni de démocratie et une entorse à la Loi en vigueur sur la transparence.

La planète Monde est en surchauffe, à tous points de vue. Nous habitons dans un petit village paisible, épargné (pour combien de temps encore?) par les problèmes qui la déchire. Essayons d'en être les dignes habitants et élus.

Le président constate que la défiance de M. Marchand à l'égard des autorités est regrettable d'autant qu'elle n'est souvent pas justifiée. Il en veut pour preuve que M. Marchand est dans l'erreur lorsqu'il affirme que «les procès-verbaux des assemblées ont pour objet de garder une trace précise des débats». Il rappelle que le Règlement d'organisation à son article 68, alinéa 1, lit 1) précise que «le procès-verbal mentionne le résumé des délibérations». La rédaction d'un procès-verbal exige que l'on soit capable de saisir l'essentiel d'une intervention et de le transmettre en peu de mots. Pour les discussions, on peut choisir de s'en tenir au strict minimum; en revanche, on note intégralement le contenu des propositions et des décisions. Il

recommande à M. Marchand d'entrevoir une modification du Règlement d'organisation si sa volonté est de pouvoir disposer de procès-verbaux contenant la reproduction intégrale des débats. Il déclare que les procès-verbaux sont rédigés avec une volonté d'objectivité et de reproduction pertinente des délibérations tant par la secrétaire que le président qui cosignent ce document.

Le Conseil municipal conteste également les propos de M. Marchand prétendant un manque d'informations des citoyens. Le Conseil municipal est à l'écoute et renseigne tout citoyen qui en fait la demande, il communique les informations jugées significatives tantôt dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary ou alors dans le bulletin d'information Villeret News, voire encore sur le site internet de la commune. Il rappelle enfin que le sujet de la 5G a fait l'objet de renseignements réguliers lors des assemblées, et même d'informations personnalisées à la demande de M. Marchand.

Les autorités regrettent enfin que M. Marchand refuse d'utiliser les dispositions démocratiques pour faire valoir ses opinions, en particulier, les droits politiques expressément mentionnés dans le Règlement d'organisation (lors des assemblées: proposition d'amendement, proposition de renvoi, motion d'ordre en matière de procédure; de manière plus large: droit d'initiative ou encore pétition; ou, enfin, à propos des procès-verbaux, l'opposition à un contenu ou une rédaction éventuellement erronée).

M. Rohrer rappelle les dates des prochaines assemblées communales: le lundi 16 juin 2025 à 19 h 30 et le lundi 8 décembre 2025 à 19 h 30.

Le président remercie les participants à cette assemblée pour leur intérêt à la chose publique et souhaite à toutes et tous de belles Fêtes de fin d'année ainsi que ses bons vœux de santé et de bonheur pour 2025.

Séance levée à 21 h 08 par le président.

AU NOM DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE
LE PRÉSIDENT: SERGE ROHRER
LA SECRÉTAIRE: AXELLE VON KAENEL

Le petit Nouvel-An

DU FC ERGUËL



**OFFREZ
UN MAGNIFIQUE CADEAU
À VOS AMIS!**

DÉJANTÉ!

VENDREDI 24 JANVIER 2025

(SOIRÉE SPÉCIALE ENTREPRISE)

- 18H** OUVERTURE DES PORTES ET APÉRITIF
- 18H30** REPAS - 3 PLATS DE LA BRASSERIE DE LA PLACE
- 21H** PLATEAU DE 4 ARTISTES 100% ROMAND
MAÎTRESSE DE CÉRÉMONIE: NATHALIE DEVANTAY
ACCOMPAGNÉE PAR SANDRINE VIGLINO, YOANN PROVENZANO, LORD BETTERAVE.
PRIX REPAS + SPECTACLE : 90.-
PRIX SPECTACLE SEULEMENT : 40.-



SAMEDI 25 JANVIER 2025

- 18H** OUVERTURE DES PORTES ET APÉRITIF
- 18H30** REPAS - FONDUE IMÉRIENNE, BOUCHERIE PELLET
- 21H** CHARLES NOUVEAU
"HORS-JEU ET L'EXPRESSION DE MES SENTIMENTS DISTINGUÉS"
PRIX REPAS + SPECTACLE : 90.-
PRIX SPECTACLE SEULEMENT : 40.-



SALLE DE SPECTACLES, SAINT-IMIER

WWW.PETITNOUVELANDUFCEERGUEL.CH

BILLETÉRIE: 076 760 86 11 OU PRELOCPTNA@FCERGUEL.CH





Ramassage des déchets durant les fêtes

Les fêtes de fin d'année modifieront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour ces prochaines semaines:

Ordures ménagères: la tournée de ramassage des ordures ménagères du mardi 24 décembre dans les quartiers sud est supprimée et avancée au lundi 23 décembre. Les sacs poubelle de l'ensemble de la localité doivent donc être sortis le lundi avant 7h. La tournée de ramassage des ordures ménagères du

mardi 31 décembre dans les quartiers sud est supprimée et avancée au lundi 30 décembre. Les sacs poubelle de l'ensemble de la localité doivent donc être sortis le lundi avant 7h.

Il n'est pas possible de déposer les sacs poubelle la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

Déchets verts: la première tournée de déchets verts de l'année 2025 est prévue le jeudi 9 janvier. Elle se déroulera

ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire dès le début du mois d'avril et jusqu'à fin novembre.

Déchetterie: la déchetterie est ouverte selon les horaires ordinaires durant les fêtes, hormis les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier où elle sera fermée.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations.

■ CM

Vice-maire

Représentante de la fraction ARC au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Josika Iles a été désignée en tant que vice maire pour l'année 2025. À la tête du Département de l'équipement, elle succédera à Olivier Zimmermann (PS) au poste d'adjointe au maire au 1^{er} janvier prochain. ■ CM

Magie de Saint-Nicolas

Le Conseil municipal tient à remercier les organisateurs de la magie de Saint-Nicolas pour ce bel événement qui a connu un grand succès. Le temps d'un week-end, ils ont fait vivre la ville de Saint-Imier au rythme de Noël et de sa magie.

Contrairement à ce que disent les rumeurs, aucune amende n'a été infligée aux automobilistes garés aux alentours de la salle de spectacles. Les autorités ont préféré faire de la prévention, notamment le vendredi, et dialoguer avec les automobilistes. ■ CM

Saint-Imier baisse les prix du gaz

À partir du 1^{er} janvier 2025

En raison du bon remplissage des réservoirs européens et des températures douces durant l'hiver passé, les prix sont redescendus ces derniers mois. Ceci permet aux Services techniques de Saint-Imier de baisser les prix du gaz depuis le 1^{er} janvier pour toutes les catégories de clients de 22% en moyenne.

Les Services techniques achètent leur gaz sur les marchés commerciaux internationaux par l'intermédiaire de fournisseurs suisses. Les prix, qui ont atteint des niveaux historiques fin août 2022, sont redescendus progressivement.

Le prix de consommation du gaz diminue ainsi de plus de 3 ct/kWh pour toutes les catégories de la clientèle dès le 1^{er} janvier 2025. La taxe de puissance et les abonnements demeurent inchangés. Pour les

clients et clientes du type II selon le surveillant des prix, consommant en moyenne 20 000 kWh par an pour le chauffage et l'eau chaude, cette baisse induit une réduction de la facture de 708 francs par an (-22%).

Il est difficile de prévoir l'évolution future des prix de l'énergie même si la tendance est à la baisse pour les prochaines années. Les Services techniques continuent de suivre la situation de près et mettent tout en œuvre pour s'approvisionner au meilleur prix. De nouvelles adaptations des prix dans les mois à venir ne peuvent toutefois pas être exclues. ■ STSI



Pourquoi participer à cette séance ?

DE L'ÉCOLE AU MONDE PROFESSIONNEL

LIFT



INVITATION AUX ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS ET INDÉPENDANTS DE LA FERRIÈRE À SONCEBOZ POUR LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME LIFT

27 JANVIER 2025, 19H - 20H

AULA DE L'ÉCOLE SECONDAIRE
RUE PAUL-CHARMILLOT 13
2610 SAINT-IMIER

PROJET SOUTENU PAR LES DÉPARTEMENTS DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ÉDUCATION ET CULTURE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Découvrir LIFT en détail: nous présenterons les objectifs, le fonctionnement et les bénéfices du programme pour les jeunes et les acteurs partenaires.

S'informer sur les modalités de participation: nous répondrons à toutes vos questions concernant les

conditions d'accueil des jeunes dans votre entreprise et les avantages à devenir partenaire.

Échanger avec les acteurs du programme: vous aurez l'occasion de rencontrer les responsables du projet au sein de l'école ainsi que la coordinatrice romande de programme. ■ SAC

Sacs à poubelle gratuits pour les familles

Distribution à partir de février 2025

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent l'introduction d'une aide annuelle aux familles, ce qui se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs à poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (nés depuis 2010) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres, puis 30 sacs de 35 litres dès le deuxième enfant et 40 sacs de 35 litres

dès le troisième enfant. Toutes les personnes pouvant bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, à la caisse municipale, rue Agassiz 4. La distribution débutera le lundi 3 février; aucune exception ne sera admise avant cette date.

Sont incluses dans la liste des bénéficiaires, les personnes qui s'établissent en cours d'année 2025 dans la commune ou qui auront la joie de célébrer une naissance. ■ CM

TEAM DU 12

Liste des donateurs pour la magie de Saint-Nicolas 2024



- Arcofil SA, Saint-Imier
- Astria informatique Sàrl, Saint-Imier
- ATB SA, Tramelan
- Boulangerie Chez Jean-Pierre, Courtelary
- Cabinet de podologie Juin Anne, Saint-Imier
- Cabinet Dentaire AMM Sàrl, Saint-Imier
- Cdm Meyer David et Danièle, Saint-Imier
- Chavannes Canalisations Sàrl, Saint-Imier
- Clientis Caisse d'Épargne Courtelary SA, Courtelary
- Commune de Cormoret, Cormoret
- Commune de Renan, Renan
- Commune de Saint-Imier, Saint-Imier
- Commune de Villeret, Villeret
- Daniel Laubscher, Saint-Imier
- De Tomi Sandro, Saint-Imier
- Duplan Sartori Peinture Sàrl, Saint-Imier
- Électricité des Hêtres SA, La Chaux-de-Fonds
- Evro photocopies SA, Saint-Imier

- Fabien Lavanchy, Saint-Imier
- Fiduciaire Manuel Pellegrini, Sonvillier
- Fleurs La Clairière-Binggeli Heidi, Saint-Imier
- Fromagerie Spielhofer SA, Saint-Imier
- Funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil SA, Saint-Imier
- Genovese Silva Alves Tiziana, Saint-Imier
- Guenat SA Montres Valgine, Les Breuleux
- Imprimerie Bechtel SA, Courtelary
- Jean-Paul Gerber, Saint-Imier
- Jimmy Ren, Sonvillier
- La Torsade Sàrl, Malleray
- LumiMénagers Sàrl, Saint-Imier
- Marie-Jo et Gérard Nappiot, Saint-Imier
- Marti Arc jura, Cornaux
- MBR Architecture SA, Saint-Imier
- Immobilière Suisse, David Wahli, Moutier
- Nappiot maçonnerie-paysagiste Sàrl, Saint-Imier
- Nikles Toitures SA, Saint-Imier
- Paroisse catholique romaine du Vallon, Saint-Imier
- Schaedler Peinture, Saint-Imier
- Straumann SA, Villeret
- SVM Micromécanique SA, Villeret

Le TEAM du 12 remercie tous les donateurs pour leur soutien à la manifestation *La magie de Saint-Nicolas*. ■ GD

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Le Chœur de Biu révisé ses classiques

Pour bien entamer les fêtes, le jeune chœur biennois a commencé il y a peu un projet éclair de reprises de René Binamé. L'idée de base est de se caler sur l'album, tout à l'unison (à tue-tête), puis d'inviter d'excellents instrumentistes à nous y joindre. Pour une fois le chœur n'a que le texte imprimé, comme seules notes, juste parsemées de quelques espaces (ou traits d'union) rajoutés pour les silences. Et entre temps, ce groupe mythique, incontournable absolu de la scène (punk) francophone et au-delà, nous a fait l'honneur de se réinviter à Espace Noir pour le

vendredi suivant, le 27 décembre à 21h. Ce que nous vous proposons donc est de venir réviser quelques-uns de leurs tubes anti-consuméristes vendredi 20 décembre à l'heure de l'apéro!

Direction: Mathieu Voisard; guitare: Emilio Vidal (Inuit Pagoda, Club Plaisir, Afra Kane); basse: Chadi Messmer (Beurre, Tanche, Closet Disco Queen); batterie: Béatrice Graf (prix suisse de musique 2019). ■ ESPACE NOIR

Vendredi 20 décembre à 19h au théâtre
Vendredi 27 décembre à 21h au chapeau

SAINT-IMIER



MBR
Architecture SA

ENSEMBLE
CONCRÉTISONS UN PROJET QUI FAIT SENS

Passage de l'Esplanade 1
2610 Saint-Imier
032 942 89 40

stimier@mbr-arch.ch
www.mbr-arch.ch



BOURGEOISIE
SAINT-IMIER

Joyeuses fêtes!



SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

UNE COMMUNE DU
Grand Chasseral

La Municipalité de Saint-Imier vous souhaite
de joyeuses fêtes et une lumineuse année 2025

Joyeuses Fêtes et bonne année 2025



Tertianum Les Lauriers
2610 Saint-Imier

TERTIANUM



Les résidents, le personnel et la direction
de LA ROSERAIE

vous souhaitent une

BONNE ET HEUREUSE NOUVELLE ANNÉE!

LA ROSERAIE HMS
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
WWW.LAROSERAIE.CH



BRASSERIE DE
La Place
SAINT-IMIER

Muammer Kurucu
Place du Marché 4 – Saint-Imier
Tél. + Fax 032 941 40 80

Joyeuses fêtes!

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
Vitres teintées - Location de véhicules
Vente de véhicules d'occasion



2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail : pierre.e@bluewin.ch



Coiffure Xmelise
MIXTE

vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

LUMIMENAGERS SARL

Place du Marché 2 | 2610 Saint-Imier
032 942 41 00 | graziella@lumimenagers.com
www.lumimenagers.ch

vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année
et se réjouit de vous retrouver en pleine forme en 2025

Voyons Grand!

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Saint-Imier et environs

Bonne et heureuse année 2025



FLEURS LA CLAIRIÈRE

032 941 32 20
Rue du Temple 3
2610 Saint-Imier

Vacances du 1^{er} au 6 janvier inclus
Merci de votre confiance et meilleurs vœux pour 2025

MEILLEURS VŒUX!



FROMAGES SPIELHOFER

Rue Fritz-Marchand 22, 2615 Sonvilier
Schiedengasse 3, 2502 Biel-Bienne



GRÜNENWALD-NIKLES S.A.

Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation Solaire

2607 Cortébert
2610 Saint-Imier

079 204 28 35
info@grunenwald-nikles.ch

MENUISERIE EN TOUS GENRES

J.-P. GERBER

Rue du Midi 46
2610 Saint-Imier

Atelier: 032 941 36 50
Fax: 032 941 23 38
Bureau: 032 941 23 47

L'équipe de la pharmacieplus du vallon
vous adresse ses meilleurs vœux
et vous souhaite une année 2025 pleine de réussites!



pharmacieplus du vallon



Dr. Schwab 8
2610 Saint-Imier
032 941 27 90

SANDRINE & JESSICA
Coiffure Design

la Mobilière
Bonne et heureuse année !
 L'équipe de l'agence de Saint-Imier
 vous remercie de la confiance témoignée
 Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier
 032 942 68 20

MENUISERIE FENÊTRES - AGENCEMENT
 CHARPENTE - COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS
OPPLIGER-BOIS
 2610 St-Imier 032 941 45 03
 www.oppliger-bois.ch
Joyeuses fêtes et bonne année 2025!

Baby Blue et Luciana couture
 Place du Marché 2
 2610 Saint-Imier
 032 941 26 14

SIMONE
 FÉMININ-MASCULIN
 MAÎTRISE FÉDÉRALE
 SIMONE GERBER
 PASSAGE DE L'ERGUËL 6
 2610 SAINT-IMIER
 032 940 14 84

mart arc jura
 vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année
 www.martarcjura.ch

Nikles Toiture SA
 Ferblanterie • Couverture • Tubage
 Charpente • Photovoltaïque
 vous remercie pour votre confiance et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.
 Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine!

CHIESA VINS 1905
 Rue Dr-Schwab 6
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 23 55
 info@chiesavins.ch
 www.chiesavins.ch
 La passion du vin depuis plus de 120 ans

DENNER
 Saint-Imier – Saignelégier

Toute l'équipe Denner vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année!

Saint-Imier
 22, 29 décembre et 2 janvier 9h-17h
 25, 26 décembre et 1^{er} janvier fermé

Saignelégier
 22, 29 décembre et 2 janvier 8h-12h
 25, 26 décembre et 1^{er} janvier fermé

Le magasin Denner de Saignelégier est ouvert chaque dimanche dans l'année de 8h à 12h

Garage et Carrosserie MERIJA
 Rue de Châtillon 24
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 16 13
 info@merija.ch - www.merija.ch

SV Coiffure Elle & Lui
 Sabine Vuilleumier
 Francillon 12
 2610 St-Imier
 032 941 19 43
 www.sv-coiffure.ch

AMAVITA ma pharmacie

PELLET
 Jonathan et René vous souhaitent une bonne année 2025 et remercient leur fidèle clientèle.

ASTRIA Informatique

TOF Sports
 La meilleure adresse pour tous les sportifs
 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année...
 Francillon 11 – 2610 Saint-Imier – 032 941 39 07

ROSSINI • GODEL
 CHAUFFAGE • SANITAIRE
 ST-IMIER • SONVILIER
 Cure 2
 2610 Saint-Imier
 Tél.: 032 940 72 50
 rossini-godel@bluewin.ch

SAINT-IMIER



Société de tir Saint-Imier
www.tir-saint-imier.ch
Joyeuses fêtes & meilleurs vœux pour 2025



Moyens auxiliaires
DOMITEC
Vente et location de moyens auxiliaires de santé
032 941 10 11
info@domitec.ch www.domitec.ch



PROCHE DE CHEZ VOUS À SAINT-IMIER
Experts en solutions énergétiques globales
Rue Baptiste-Savoie 60
2610 Saint-Imier
T. 032 481 37 64
info.arc@groupe-e.ch
groupe e groupe-e.ch

Bonne année!



NAPPIOT Sàrl
MAÇONNERIE-PAYSAGISTE
Tél. 079 107 11 35 | www.nappiot.ch
SAINT-IMIER



SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen
Tél. 032 396 10 20
www.schwab-gemuese.ch
A votre service tous les mardis et vendredis sur les marchés de Saint-Imier



Une entreprise du groupe BKW
La Société des Forces Electriques de La Goule vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 !
Fermeture des bureaux :
23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Société des Forces Electriques de La Goule SA
Route de Tramelan 16 • 2610 St-Imier • +41 (0)32 942 41 11

Le Parti socialiste Erguël présente ses vœux les plus solidaires pour 2025 à toutes et tous, avec une pensée pour les victimes des injustices et des guerres.



PS | Parti socialiste Erguël



GILOMEN
CARRELAGE SA
vous souhaite une bonne et heureuse année 2025!



Départ de conseillers

Que leur dire de plus qu'un très grand merci...

Annemarie Zimmermann, Jean Siegenthaler et Michel Weishaupt terminent leur mandat de conseillers communaux à la fin de cette année. Après un peu plus de 7 années pour M^{me} Zimmermann, 12 années pour Jean Siegenthaler et 8 années pour Michel Weishaupt de dévouement pour la collectivité publique, ils prennent une retraite bien méritée. Que de temps consacré à étudier les dossiers, à participer aux différentes séances de travail et aux séances du Conseil communal. Assumer une tâche de conseiller demande des qualités de collaboration avec ses collègues, de négociation et d'écoute afin de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de son village.

Les membres des Autorités, ainsi que l'administration, ont éprouvé un très grand plaisir à travailler avec eux et les remercient pour leur engagement sans faille dans leur fonction.

Ils quittent leurs dicastères avec les vœux du Conseil communal pour une retraite pleine d'activités en pleine santé ou pour poursuivre leur activité professionnelle. ■ CM



De gauche à droite: Jean Siegenthaler, Annemarie Zimmermann, Michel Weishaupt

Calendrier 2025

Les séances des Autorités ont lieu selon le calendrier. Si vous souhaitez rencontrer M^{me} le maire, la permanence a lieu, sur rendez-vous, les jours qui coïncident avec les séances du Conseil communal.

- Séance du Conseil municipal: les mardis à 19 h 30, les 14 et 21 janvier; 4 et 18 février; 4 et 18 mars;

- 1^{er}, 15 et 29 avril; 13 et 27 mai; 10 et 24 juin; 8 juillet; 12 et 19 août; 2, 16 et 30 septembre; 14 et 28 octobre; 11 et 25 novembre; 9 décembre

- Pâques: bureau fermé du jeudi 17 avril à 16 h 30 au mardi 22 avril à 8 h
- Séance spéciale bouclement: mardi 22 avril à 19 h 30

- Ascension: bureau fermé du mercredi 28 mai à 12 h au lundi 2 juin à 8 h

- Assemblée communale: jeudi 5 juin à 20 h
- Pentecôte: bureau fermé le lundi 9 juin, toute la journée

- Vacances d'été: bureau fermé du lundi 14 juillet au lundi 4 août à 8 h

- Jeûne fédéral: bureau fermé le lundi 22 septembre, toute la journée

- Séance spéciale budget: mardi 21 octobre à 19 h 30

- Assemblée communale: jeudi 4 décembre à 20 h

- Vacances de Noël: bureau fermé du vendredi 19 décembre à 12 h au lundi 5 janvier 2026 à 8 h ■ CM

Fermeture de l'administration

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration municipale sera fermée du jeudi 19 décembre à 17 h 30 au vendredi 3 janvier 2025. Réouverture des guichets le mardi 7 janvier 2025.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter Rosemarie Jeanneret, maire, au 079 590 77 36.

Consultation des dossiers mis en dépôt public: sur rendez-vous avec M^{me} Jeanneret.

À toutes et tous, les Autorités et l'administration adressent leurs meilleurs vœux pour de belles fêtes et souhaitent que cette nouvelle année garde chacune et chacun en bonne santé. ■ CM

Test des sirènes 2025

Le test annuel de la sirène aura lieu, à Sonvilier comme dans toute la Suisse, le mercredi 5 février 2025 dès 13 h 30 afin de vérifier le bon fonctionnement des moyens techniques d'alarme. ■ CM

Autorités communales

Le Conseil communal, dans sa nouvelle mouture après les élections de novembre, sera composé de Rosemarie Jeanneret à la mairie, de Tatiana Tanner et Cornélia Steiner ainsi que de Michel Maurer, Cyril Hug, David Vieille et Roberto Santoro en tant que conseillers et conseillers. La répartition des dicastères et la nomination du (de la) vice-maire aura lieu début janvier. ■ CM

Déneigement des bâtiments privés

Les propriétaires de bâtiments doivent assurer le déneigement des accès à leur immeuble, ainsi que veiller au déblaiement des toits afin d'éviter des accidents en cas de chute de neige. L'article 58 du Code des obligations détermine la responsabilité des propriétaires en cas d'accident. ■ CM

LA ROSERAIE

Fête de Noël intergénérationnelle

Ce mardi 17 décembre, La Roseraie a organisé sa Fête de Noël annuelle pour ses résidents. Nous avons pu profiter du sourire des résidents et des élèves de la classe enfantine de Madame Carole Bassard. Cet après-midi a été rythmé par des moments de partage,

de joie, d'émotions et de musique.

En introduction, les écoliers nous ont gratifiés de merveilleux chants de Noël. Pour suivre une petite saynète sur le thème de la chanson *le petit renne au nez rouge* interprétée par les enfants et les résidents.

La chorale des résidents a interprété le chant *Il est né le divin enfant*. Michel Monnerat, diacre de la paroisse catholique, et Paola Oppliger, représentante de la paroisse réformée, ont ensuite pris la parole pour délivrer le message œcuménique de Noël.

Voici Noël a été repris en chœur par toute l'assemblée, puis l'après-midi s'est clôturé par le partage d'une petite collation.

■ LA ROSERAIE



16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

VACANCES

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 27 décembre et 3 janvier prochains.

Première parution après les vacances: le vendredi 10 janvier.

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 23 décembre au 5 janvier.

Bel hiver à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

merci
aux annonceurs
qui ont choisi
la FAC
comme support
publicitaire
en 2024

SONVILIER



Fiduciaire *Manuel Pellegrini*

Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral
 Comptabilité, fiscalité, conseils, secrétariat
 Sauges 27
 2615 Sonvilier
 Tél. 032 940 11 43
 Fax 032 941 14 71

Giuseppe Guido

Passage de l'If 1
 2615 Sonvilier
 Tél: 079 693 63 42
 E-mail: zep@zeps.ch



Peinture et échafaudages

P.-A. Zermatten
 2615 Sonvilier 079 467 25 18
 www.zapapeinture.ch
 info@zapapeinture.ch



YVES BERNARD
 2615 Sonvilier
 079 680 86 17
 scierie-syb@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle

Commerce de bois | Vente au détail | Sciage à façon
 Plaquettes et écorces de bois calibrées pour jardin

APHRODITE
INSTITUT

souhaite à tous ses clients
une bonne année 2025

Impasse des Coquelicots 2 | 2615 Sonvilier | 078 613 38 02



Cure 2
 2610 Saint-Imier
 Tél.: 032 940 72 50
 rossini-godel@bluewin.ch

Demandez une offre pour votre raccordement sur le chauffage à distance



UN GRAND MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ & SOUTIEN DURANT CES 9 PREMIERS MOIS DE REPRISE

JOYEUX NOËL & BONNE ANNÉE 2025

RENAN

Hair & Coiffure
Salon de coiffure
 — dames, hommes et enfants —
 Grand-Rue 14
 2616 Renan
 032 963 13 35

Rufener
Jardins
 ENTRETIEN ET CRÉATION DE JARDIN
 077 420 19 94

ELECTRO JOSSEN
 Electro Jossen Sàrl
 Route des Convers 10
 2616 Renan
 032 963 11 11
 www.electrojossen.ch

Garage Kocher
 Réparation – Dépannage – Transport
 Frédéric Bassin
 2616 Renan
 www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch
 Tél. 032 963 11 74
 Fax 032 963 16 09
 Nous remercions notre fidèle clientèle et lui souhaitons une bonne année 2025

LA FERRIÈRE



Les Autorités communales de La Ferrière souhaitent à tous les citoyens, leurs meilleurs vœux pour 2025



F. Mühlheim

Aménagements extérieurs
 Maçonnerie / Rénovation
 Murs en pierres

079 628 52 49 / muelheimfred@gmail.com

EPFL ET CEFF INDUSTRIE

Encourager les jeunes à investir le domaine de la robotique !

Le samedi 14 décembre a eu lieu la cérémonie de remise des attestations des cours *Les robots, c'est l'affaire des filles* et *Construire et programmer un robot* au ceff Industrie, à Saint-Imier, en présence de Cédric Bassin, Directeur général du ceff, de Farnaz Moser, Directrice du Service de promotion des sciences de l'EPFL et de Yves Mathys, CEO de Richard Mille. Cinquante jeunes de 11 à 13 ans ont reçu leur attestation de cours en présence de leurs parents. Pendant onze semaines, ces jeunes ont suivi les cours dans les locaux du ceff Industrie avec enthousiasme et persévérance, encadrés par des assistant(e)s étudiant(e)s qualifié(e)s de cette école technique.



Lors de leur discours, les intervenants ont souligné les besoins des entreprises et l'existence des débouchés professionnels formidables dans les domaines techniques. « Nous avons besoin de vous dans les métiers techniques », a dit Yves Mathys.

Farnaz Moser a encouragé les jeunes: « Vous êtes toutes et tous capables d'aller plus loin dans ces domaines, vous l'avez démontré. » Pour sa part, Cédric Bassin a parlé de

sa propre expérience pour encourager les jeunes filles et garçons attentifs et intéressés: « C'est en faisant un apprentissage au ceff que j'ai acquis la passion de la chose technique. »

Les cours de robotique *Les robots c'est l'affaire des filles* et *Construire et programmer un robot*, conçus et développés à l'EPFL, ont pour but de promouvoir les technologies de l'information et de la communication et les filières de l'ingénierie en utilisant

la robotique. L'organisation des cours séparés pour les filles et les garçons avec les mêmes contenus vise de plus à encourager l'accès des jeunes filles à ces activités.

Les ateliers connaissent un grand succès. Chaque samedi durant tout un semestre, les participant(e)s âgé(e)s de 11 à 13 ans apprennent à concevoir, construire et programmer un robot en s'amusant. Lors de la cérémonie de clôture, les jeunes participantes

et participants présentent au public le robot qu'ils ont programmé pour effectuer différentes tâches. Cet enseignement leur permet de se familiariser très tôt avec les technologies de l'information, de la communication et de l'ingénierie et de prendre confiance dans leurs capacités dans ces domaines. Les étudiantes et étudiants, qui encadrent les cours, transmettent leur passion de la technologie et contredisent les stéréotypes et

les clichés auxquels les jeunes filles ont été probablement confrontées. Intervenant avant l'âge de l'orientation scolaire, il donne aux participant(e)s la possibilité de choisir les options qui leur permettraient de s'orienter dans les filières liées aux domaines techniques ou de choisir des apprentissages dans ces domaines. ■ SF

Pour plus d'information à propos des cours: <http://sps.epfl.ch>

PAROISSE DE LA FERRIÈRE

Un Noël pour tous



Les Cadets avec les classes 1 à 4H

Il y a peu, notre petite Commune a vibré dans une ambiance festive de Noël grâce à la réunion de tous les âges offrant ainsi un spectacle haut en couleur. La Paroisse a invité les aînés avec les personnes seules et isolées à partager un délicieux dîner et en début d'après-midi, les classes de 1 à 4 H se sont réunies avec les Cadets de la Fanfare pour une aubade pleine de vie. Ces jeunes artistes ont reçu une attention de circonstance tandis que les participants dégustaient un délicieux mille-feuille confectionné par l'organisatrice Béa. Entre deux morceaux de schwytzoises tenues par Jean et Christian, l'assistance a prêté l'oreille à la lecture d'un Conte de Noël que Jocelyne Perucchini, représentante de la Commune, avait choisi dans l'espoir que chacun retrouve son âme d'enfant, garde la confiance et

continue de vivre en paix. La pasteur, Nadine Marschner, a donné de l'entrain pour entonner ensemble des chants de Noël et son message a rappelé que la vie est précieuse et qu'il faut profiter de chaque instant. Dans l'espoir que personne ne soit seul à Noël car cette belle tradition se doit d'être un moment de partage.

À la tombée de la nuit, des visages réjouis et fatigués ont regagné leur foyer avec des sentiments de bonheur. Les rencontres partagées durant la journée ont fait grand bien et la chaleur humaine régnant dans la salle fut réconfortante pour tous.

De vifs remerciements ont été adressés aux organisatrices pour ce programme riche en gaieté.

Belles Fêtes et meilleurs vœux à tous! ■ JP

LA FERRIÈRE
AVIS COMMUNAUX

Deux thèmes pour terminer l'année

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propres à un développement durable de la commune.

Économiser le chauffage!

En Suisse, le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire absorbent 45% de toute l'énergie consommée dans le pays. Ils représentent plus d'un quart de nos émissions de CO₂ qui bouleversent le climat de la planète. Et 80% de l'énergie actuellement utilisée provient – directement ou indirectement – du pétrole, du gaz naturel et du charbon (énergies fossiles). Voilà pourquoi il est si important de réussir la transition énergétique vers les énergies renouvelables: chaleur de l'air et du sous-sol; énergie du soleil, du bois, de la biomasse et du vent. Les solutions techniques existent et sont applicables rapidement. Mais isoler un bâtiment ancien et le doter d'une nouvelle installation de chauffage n'est pas seulement un défi financier. C'est bien souvent aussi un problème de répartition des coûts entre propriétaires et occupants du bâtiment – surtout dans notre pays où 57% des habitants sont des locataires qui paient leurs charges de chauffage indépendamment de leur loyer. Conseils

et bonnes pratiques pour réduire sa consommation: www.energie-environnement.ch/economiser-le-chauffage.

Éclairer son jardin, mais pas ses voisins

Les LED équipent toutes sortes d'éclairage de décoration, dont beaucoup fonctionnent de manière autonome. Une fois installés en extérieur, ils restent souvent en fonction toutes les nuits. Dans un arrêté (ATF 140 II 33), le Tribunal fédéral a décidé que les éclairages décoratifs devaient être éteints de 22 heures à 6 heures du matin. Cependant, l'éclairage est autorisé jusqu'à 1 heure du matin durant la période de Noël (entre le 1^{er} dimanche de l'Avent et le 6 janvier). Pour éviter de diffuser de la lumière partout et tout le temps, on préférera les éclairages extérieurs munis de détecteurs de passage. Choisir des luminaires équipés de LED blanc chaud (température de couleur: 2700° K ou moins), recouvertes d'un cache dépoli, et dont la lumière est dirigée vers le bas. Plus d'infos ici: www.energie-environnement.ch/biodiversite-jardin/eclairage-de-jardin. ■ CM

Nous recherchons

Pour compléter notre équipe de patrouilles scolaires, notre commune souhaite engager des patrouilleurs(euses) remplaçant(e)s pour accompagner les élèves et contribuer à leur sécurité routière, dans les horaires du matin et à midi. Les personnes intéressées peuvent contacter Laura Hager au 079 263 36 03; logisdelaicornesarl@gmail.com. ■ CM

Eau potable

Rapport d'analyse

Le prélèvement d'eau réalisé le 18 novembre dans le réseau de distribution effectué dans le bâtiment communal (Trois-Cantons 20) s'est révélé conforme aux dispositions légales en vigueur. Les analyses microbiologiques, ainsi que la qualité physique et chimique de l'échantillon analysé par le Laboratoire cantonal, répondent aux critères exigés. ■ CM

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN



Le Seigneur des Anneaux: la guerre des Rohirrim, photo: TMDb.pro

MUFASA: LE ROI LION

VENDREDI 20 DÉCEMBRE, 15 H ET 20 H 30
SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 14 H ET 21 H
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 14 H ET 20 H
LUNDI 23 DÉCEMBRE, 14 H 30 ET 17 H 30
MARDI 24 DÉCEMBRE, 20 H
MERCREDI 25 DÉCEMBRE, 14 H
JEUDI 26 DÉCEMBRE, 15 H

De Barry Jenkins. Rafiki raconte à la jeune lionne Kiara – la fille de Simba et Nala – la légende de Mufasa. Il est aidé en cela par Timon et Pumbaa, dont les formules choc sont désormais bien connues. Relatée sous forme de flashbacks, l'histoire de Mufasa est celle d'un lionceau orphelin, seul et désemparé qui, un jour, fait la connaissance du sympathique Taka, héritier d'une lignée royale. *Le film retourne aux origines du légendaire roi de la terre des lions! Une histoire incontournable à voir en famille!* Durée 2h, âge 6 ans, français.

ALL WE IMAGINE AS LIGHT

VENDREDI 20 DÉCEMBRE, 18 H
SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 18 H
LUNDI 23 DÉCEMBRE, 20 H

De Payal Kapadia avec Kani Kusruti, Divya Prabha, Chhaya Kadam. Dans son film lumineux récompensé par le Grand Prix au Festival de Cannes, Payal Kapadia raconte l'histoire de Prabha, Anu et Parvati, toutes trois employées dans un hôpital de la ville tourbillonnante de Mumbai. Grâce à son approche à la fois réaliste, sensorielle et lyrique, la cinéaste indienne

pose notre regard sur la condition des femmes de son pays. *Une œuvre en état de grâce, entre gravité et légèreté, qui progresse gentiment du sensoriel à l'aérien. Film d'une grande beauté, délicat, un portrait fin et poétique de l'Inde!* Durée 1h58, âge 12 ans, vo s.t.

LE GRAND NOËL DES ANIMAUX

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 10 H

De Caroline Attia. Noël approche et l'impatience grandit dans la forêt: tout le monde s'apprête à vivre un moment féérique au cœur de l'hiver... Mais, catastrophe, il faut sauver le traîneau du père Noël! C'est une mission pour nos ami(es) renarde et cigogne, tandis qu'une toute petite poussine va tout faire pour sauver la grande fête du poulailler. *Cinq petits contes colorés et pétillants! Sous le merveilleux, un pertinent appel à l'amour aux vivants et à la nature!* Durée 1h08, âge pour tous, français.

SAINT-EX

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 17 H
MERCREDI 25 DÉCEMBRE, 20 H

De Pablo Agüero avec Louis Garrel, Vincent Cassel, Diane Kruger. Nous sommes dans les années 1930. Antoine de Saint-Exupéry est pilote de l'Aéropostale en Argentine. Lorsque Henri Guillaumet, son meilleur ami et pilote émérite de l'Aéropostale, disparaît dans la cordillère des Andes, Saint-Ex décide coûte que coûte de partir à sa recherche. Cette quête impossible l'oblige à se surpasser, en faisant

de sa capacité à rêver sa plus grande force. *Inspiré d'un épisode singulier de la vie d'Antoine de Saint-Exupéry. Le réalisateur réussit un beau film d'aventure et d'amitié tout en dressant le portrait d'une Argentine rurale et envoûtante! Une interprétation intense et sensible de cette histoire de courage et de loyauté!* Durée 1h38, âge 10 ans, français.

WICKED

MARDI 24 DÉCEMBRE, 16 H
JEUDI 26 DÉCEMBRE, 20 H

De Jon M. Chu avec Ariana Grande, Cynthia Erivo, Jonathan Bailey. Le parcours des sorcières légendaires du monde d'Oz. Elphaba, une jeune femme incomprise à cause de la couleur inhabituelle de sa peau verte ne soupçonne même pas l'étendue de ses pouvoirs. À ses côtés, Glinda qui, aussi populaire que privilégiée, ne connaît pas encore la vraie nature de son cœur. Leur rencontre à l'Université de Shiz, dans le fantastique monde d'Oz, marque le début d'une amitié improbable, mais profonde. *Adapté du roman éponyme de Gregory Maguire, le film est un pur chef-d'œuvre!* Durée 2h40, âge 8 ans, français.

UN NOËL EN FAMILLE

MERCREDI 25 DÉCEMBRE, 17 H

De Jeanne Gottesdiener avec Didier Bourdon, Noémie Lvovsky. Carole, maire d'une petite ville, s'implique à fond dans les festivités de Noël de sa commune pendant qu'Alain, son mari moderne et dévoué, s'occupe d'organiser le réveillon. Mais lorsque les enfants arrivent, le rêve d'un Noël serein s'effondre et le couple subit une attaque en règle de toutes les traditions familiales. *Une comédie de Noël douce-amère sur les désastres des fêtes en famille.* Durée 1h30, âge voir site, français.

SARAH BERNHARDT: LA DIVINE

JEUDI 26 DÉCEMBRE, 18 H

De Guillaume Nicloux avec Sandrine Kiberlain, Laurent Lafitte. 1915, Sarah Bernhardt est la première star mondiale. Libre. Moderne. Divine. Excentrique. Visionnaire... Entre légende et fantasme, Sarah Bernhardt nous confie l'histoire d'amour qui a marqué sa vie. *Un film magistral et captivant. Sandrine Kiberlain se glisse avec maestria dans la peau de ce personnage aux multiples facettes.* Durée 1h38, âge 14 ans, français.



Saint-Ex, photo: TMDb.pro

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

	2	8			6	3		
	1		8					
	4		1		3	8		
	5	4						9
1							5	7
		6	5		1			9
					7			8
		9	6			4	3	

K	F	O	M	C	D	J	Y	Z	C	W	M	J	E
B	J	S	K	Z	S	Q	P	O	R	S	A	U	Q
L	W	C	Z	Y	X	Q	D	K	P	G	C	J	
C	B	R	D	C	B	U	J	L	X	A	A	J	Q
P	A	E	G	K	E	T	Z	G	V	A	S	V	I
Z	R	N	R	L	N	I	K	L	D	C	I	B	P
G	O	T	O	C	I	R	A	H	O	Y	N	J	J
Y	X	R	R	E	Y	U	N	N	E	U	N	C	E
Z	L	E	E	Z	H	L	C	K	N	H	X	W	Y
M	U	R	X	N	D	E	I	W	H	X	S	O	W
I	D	L	B	A	R	R	E	A	U	Z	G	N	B
H	L	E	I	T	Q	U	T	J	A	A	A	L	Z
Z	R	B	U	E	Y	B	O	N	U	Y	F	W	L
T	L	X	V	F	U	M	E	T	M	O	C	I	V

- | | | | |
|---------|---------|---------|---------|
| BARREAU | COQUE | LIEU | TOURNER |
| CANOE | ENNUYER | MAGASIN | VAGUE |
| CONCERT | HARICOT | RENTRE | VICOMTE |

AU ROYAL À TAVANNES

UN NOËL EN FAMILLE

VENDREDI 20 DÉCEMBRE, 17 H
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 24 DÉCEMBRE, 17 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX:

LA GUERRE DES ROHIRRIM

VENDREDI 20 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 14 H
LUNDI 23 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 24 DÉCEMBRE, 14 H

De Kenji Kamiyama. Ce nouveau chapitre, intitulé 183 ans avant la trilogie du Seigneur des Anneaux, explore l'histoire de la Maison de Helm Hammerhand, roi de Rohan. Face à l'attaque soudaine de Wulf, un seigneur vengeur et cruel, Helm et son peuple se barricadent dans la forteresse de Hornburg, rebaptisée Gouffre de Helm. Durée 2h14, âge 10 ans, français.

VAIANA 2

SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 10 H, SD
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 10 H
LUNDI 23 DÉCEMBRE, 14 H, SD
MARDI 24 DÉCEMBRE, 10 H

De David G. Derrick Jr. avec Auli'i Cravalho, Dwayne Johnson. Après avoir reçu une invitation inattendue de ses ancêtres, Vaiana entreprend un périple qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses situées aux confins des mers des îles du Pacifique. Elle y vivra des péripéties comme jamais vécues auparavant. Durée 1h40, âge 6 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

FLOW

SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 14 H 30

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter la peur de l'eau. De Gints Zilbalodis, durée 1h25, âge 6 ans, sans langue.

L'INCROYABLE NOËL DE SHAUN LE MOUTON ET TIMMY

MERCREDI 25 DÉCEMBRE, 15 H

Cette année, Noël devrait être parfait! Sauf qu'avec Shaun et son troupeau d'amis rien ne se passe jamais comme prévu... Les joyeux préparatifs se transforment rapidement en une mission quasi impossible: entre les guirlandes tyroliennes, les paquets cadeaux surprises et les enfants pas vraiment sages, ça ne va pas être une mince affaire de réunir tout le monde autour du sapin. Prêts pour une course poursuite en traîneau? À vos marques, prêts, moutonnez! De Steve Cox, durée 0h52, âge 3 ans, français.

JAMAIS SANS MON PSY

SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 14 H
LUNDI 23 DÉCEMBRE, 17 H

De Arnaud Lemort avec Christian Clavier, Baptiste Lecaplain. Le Dr Béranger est un célèbre psychanalyste à qui tout réussit. Sa vie serait parfaite s'il n'y avait pas ce patient très angoissé et extrêmement collant: Damien Leroy. Pour enfin s'en débarrasser, il lui fait croire que le seul moyen de guérir est de trouver le grand amour. Durée 1h31, âge 10 ans, français.

EN FANFARE

SAMEDI 21 DÉCEMBRE, 17 H
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, 17 H
LUNDI 23 DÉCEMBRE, 10 H

De Emmanuel Courcol avec Sarah Suco, Ludmila Mikaël, Benjamin Lavernhe. Thibaut, chef d'orchestre parisien au sommet de sa carrière, rempli des salles de concert dans le monde entier. Un jour, lors d'un examen médical, il apprend qu'il a été adopté car sa sœur et lui ne sont manifestement pas de la même famille. En revanche il découvre qu'il a un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire qui joue du trombone dans la fanfare d'une ville ouvrière du nord de la France. Durée 1h44, âge 8 ans, français.



LA TRANSFORMATION MIRACULEUSE DE LA CLASSE OUVRIÈRE EN ÉTRANGERS

JEUDI 26 DÉCEMBRE, 20 H

Le parti social-démocrate suisse et les syndicats ont façonné la culture ouvrière suisse. Dans les années 70, cette culture s'est complètement effondrée. La classe ouvrière d'antan est qualifiée d'étrangère. Un essai d'un enfant d'immigré. De Samir, durée 2h10, âge 12 ans, vo s.t.



L'incroyable Noël de Shaun le mouton et Timmy, photo: outside-thebox.ch

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

9	6	8	5	2	1	3	7	4
1	5	4	3	9	7	6	8	2
7	3	2	4	8	6	1	5	9
2	1	9	7	3	8	4	6	5
5	8	3	6	4	9	7	2	1
4	7	6	1	5	2	9	3	8
8	9	1	2	7	3	5	4	6
6	4	7	8	1	5	2	9	3
3	2	5	9	6	4	8	1	7

A	A	T											
M	A	G	G	I	E	S	A	U					
F	L	A	M	B	E	U	R	S					
R	A	P	E	E	D	C	A						
N	O	C	E		E	U		N					
O	S	A		B	R	U	T						
V	A	N		D	R	A	N	S					
P	A	T	O	I	S	M	E	G					
R	E	T	S		A	E	R	O					
E	R												

ETAGERE

Rubrique offerte par

Découvrez ce qu'il se trame...

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

Grand Chasseral imprimé en suisse

Une opportunité pour une transition durable grâce au photovoltaïque

Un investissement rentable et local au service du citoyen

Le projet d'installation photovoltaïque sur les toits de la piscine prend forme. En tant que citoyen(ne), vous pouvez participer à son financement par le biais d'un prêt citoyen.

Vous bénéficierez ainsi d'un taux d'intérêt intéressant (2,25 %) tout en participant à la transition énergétique locale!

La Commune de Tramelan et le Home des Lovières ont développé, ensemble, une installation photovoltaïque sur le bâtiment du Home. Cette dernière donne entière satisfaction, malgré les travaux qui se sont avérés complexes dû aux infrastructures se trouvant sur le toit. L'excellente collaboration entre la Commune et le Home a également permis la réalisation de ce projet.

Par l'intermédiaire de son service électrique, qui se charge de la gestion de l'installation, la Commune de Tramelan reste propriétaire de la station. Le Home des Lovières a profité d'investir la totalité des coûts en utilisant le modèle du Prêt-citoyen (CitEn), modèle de financement qui a déjà été utilisé pour l'installation photovoltaïque de la patinoire de Tramelan.

L'installation du Home en quelques chiffres

- Mise en service le 7 mai 2024.
- 136 panneaux qui ensemble vont produire une puissance d'environ 60 kW.
- Production annuelle estimée à ~ 60 000 kWh.
- Taux d'autoconsommation du Home depuis le 7 mai 2024 jusqu'à octobre 2024: ~ 98 %.
- Économie réalisée par le Home depuis la mise en service de l'installation jusqu'à octobre 2024: ~ 4000 francs.



En 2023, la Commune de Tramelan a lancé une première étude pour le projet d'installations de panneaux photovoltaïques pour l'ensemble des bâtiments appartenant à la Commune. Cette étude a fixé des priorités en tenant compte de la rentabilité de l'installation, du potentiel d'autoconsommation, de l'état des toitures ainsi que de l'ensoleillement. L'étude a été effectuée par le bureau *Energys Sàrl* ainsi que les services électriques et des infrastructures de Tramelan.

Suite à cette étude, il en est ressorti que les bâtiments de la piscine du Château étaient particulièrement adaptés pour une installation photovoltaïque (équipement). Ces

bâtiments sont des candidats idéaux puisque la plus grande consommation de la piscine a lieu de mai à septembre, période de fort ensoleillement et par conséquent, génère une autoconsommation maximale de l'énergie produite.

Un projet a été élaboré et validé par le Conseil Général le 25 novembre dernier, pour un crédit total de 174 000 francs (à cela sera déduite une subvention de Pronovo). Le financement de cette installation se fera par le modèle de contracting énergétique *CitEn*. Cet investissement, par prêts-citoyens, a été développé dans le but de financer des centrales photovoltaïques communales et permettre aux citoyens

d'investir dans la transition énergétique. Si vous êtes intéressés par un placement, vous pouvez trouver le formulaire en ligne sur le site internet communal: www.tramelan.ch/set

La future installation photovoltaïque de la piscine du Château en quelques chiffres (selon étude de Energys)

- Date de mise en service envisagée: mai 2025
- 161 panneaux d'une puissance totale prévue de 70 kW
- Production estimée: ~ 70 000 kWh/an
- Production électrique autoconsommée: ~ 45 000 kWh/an

Personne de contact en cas de question (renseignement): Philippe Wastian, Responsable administratif Énergies et Réseaux des Services techniques de Tramelan, au 032 486 99 50. ■ CM

Téléthon, merci

Cette année, malgré une météo maussade, les sapeurs-pompiers de Tramelan ont pu verser la somme de 753 fr. 85 à la fondation Téléthon Suisse. Un grand merci à la population!

■ CM

AGORA TRAMELAN

Deux soirées qui vous feront vibrer et trembler

L'association culturelle Agora organise deux soirées-concerts le weekend de l'ouverture nocturne des commerces tramelots, les vendredi et samedi 20 et 21 décembre. Les locaux de l'entreprise Vuille Transports vibreront au rythme de ces deux soirées baptisées *NOCTAGORA*.

Programme

Vendredi de 19 h à 3 h: Hitsi Bitsi (Cover Band), KillzeKaraoke, Romain Tschan (DJ Set).

Hitsi Bitsi est un groupe de reprises basé à Moutier. Il s'agit d'un combo efficace et bien rodé de quatre musiciens, qui offre un vaste répertoire de grands classiques de groupes tels que Led Zeppelin, Dire Straits, The Rolling Stones, The Doors, ZZ Top, AC-DC, etc.

KillzeKaraoke est un concept unique et dynamique qui fusionne l'énergie brute d'un groupe de rock live avec l'interaction immersive du karaoké. Composé de quatre musiciens – un guitariste, un bassiste, un batteur et un chanteur – KillzeKaraoke ne propose pas de simples bandes sonores préenregistrées, mais une expérience musicale en direct. Que ce soit pour chanter vos morceaux préférés ou simplement pour profiter d'une ambiance musicale intense,

KillzeKaraoke propose une expérience collective, où le public devient la star du spectacle.

Romain Tschan, DJ local, nous fait le plaisir de venir mixer pour la fin de soirée! Les tubes des années 2000 seront à l'honneur (mais pas que!)

Samedi de 19 h à 3 h: Eossia (spectacle de feu), Urban Junior, Horia Sound System (DJ set).

Eossiam, deux danseuses de Tramelan vous emmènent dans un monde de feu et de lumière envoûtant!

Urban Junior est un mélange d'electro clash garage punk, Urban Junior passe du synthé à la guitare et à la batterie pour une prestation live puissante et unique! Sans oublier une touche blues trash, et des paroles poétiques mélangeant peur, colère, tristesse et espoir. Ce jeune musicien suisse allemand promet de faire trembler le garage Vuille!

DJ issu de l'Agora, Horia Sound System vous fera danser jusqu'au bout de la nuit avec du gros son, du reggae au hip-hop, avec évidemment quelques transgressions rock et métal.

■ MR

Entrée prix libre
Information au 078 762 75 80

ARMÉE DU SALUT

S'informez sur la foi chrétienne dans une ambiance hyper cool!

Un nouveau parcours *Alphalive* débutera le vendredi 17 janvier à l'Armée du Salut de Tramelan

C. S. Lewis, le célèbre écrivain britannique, auteur de *Narnia*, a dit: « S'il est faux, le christianisme est sans aucune importance et s'il est vrai, il est d'une importance capitale. La seule chose qu'il ne peut pas être, c'est modérément important ». Et pourtant, encore aujourd'hui, on rencontre des centaines de personnes qui se disent chrétiennes, mais pour qui, la lecture de la Bible et la prière sont totalement secondaires. On entend aussi souvent des parents qui n'inscrivent pas leurs enfants à un cours de catéchisme pour ne pas influencer leur croyance. Mais comment faire un choix entre croire en Dieu ou pas, si on n'a jamais entendu parler de lui?

L'idéal serait d'acquérir quelques connaissances sur le christianisme pour au moins se faire une idée: Comment lire la Bible? Qui est Dieu? Qui est le Saint-Esprit? Comment tester ma foi? Le parcours *Alphalive* est une solution idéale pour une remise à niveau. *Alphalive*, c'est 12 soirées et un WE vécus dans des conditions conviviales, décontractées, interactives et sans aucune pression, on y est reçu comme des rois et en plus, on commence par un repas et c'est gratos. On



peut tester et arrêter quand on veut. Des parcours *Alphalive* sont organisés dans le monde entier par toutes les dénominations chrétiennes.

Ne vous privez pas de ce parcours étonnant et stimulant, et même pas grave si vous loupez une ou deux soirées!

■ PASCAL DONZÉ, RESPONSABLE DE L'ARMÉE DU SALUT DE TRAMELAN

Informations pratiques
Chaque vendredi soir de 19 h à 21 h 30
Du 17 janvier au 4 avril 2025
Plus un week-end les 1^{er} et 2 mars
Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Renseignement: Yaëlle Dupuis,
079 347 96 62

Inscription sur le site:
tramelan.armeedusalut.ch



LES REUSSILLES

TRAMELAN



Fromagerie des Reussilles SA

remercie sa clientèle
et lui adresse ses meilleurs vœux

Le Saucy 24a – 2722 Les Reussilles
032 487 46 17 – info@fromageriesa.ch

www.gcsa.ch

Nous engageons
Charpentier/charpentière




Geiser Charpente SA

Ossature bois - Couverture
Isolation - Rénovation - Levage
2722 Les Reussilles - 078 773 50 56

Internorm Chasserai

Belles fêtes de fin d'année

GARAGE GERBER SARL

2722 LES REUSSILLES - Tel. 032 487 50 50



RENAULT | DACIA | SUZUKI

WWW.GARAGEGERBER.COM

HERBORISTERIE
DROGUERIE-PARFUMERIE



2720 TRAMELAN 032 487 45 53

Un grand merci pour votre fidélité
et meilleurs vœux pour l'an nouveau!



2025

Tramelan vous
souhaite ses
meilleurs vœux pour
la nouvelle année

L'équipe de la
pharmacieplus schneeberger
vous adresse ses meilleurs vœux
et vous souhaite une année 2025
pleine de réussites!



pharmacieplus
schneeberger



F.M. TSCHAN
PAPETERIE-LIBRAIRIE
JOUETS

TRAMELAN 032 487 51 18
fm.tschan@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle
et lui souhaite
une très bonne nouvelle année



alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

Grand-Rue 87 2720 Tramelan Tél. 032 486 96 00 Fax 032 486 96 02	Grand-Rue 68 2735 Malleray Tél. 032 492 46 00 Fax 032 492 46 02	Champ-de-Chin 6-8 2735 Bévillard Tél. 032 491 66 00 Fax 032 491 66 02
--	--	--

info@alouettes.ch www.alouettes.ch

Café Restaurant Chinois Le Cerf

Nous vous souhaitons
de Joyeuses fêtes!
Merveilleuse année 2025!

Grand-rue 142, 2720 Tramelan
Tél. 032 487 33 36
restaurantlecerf@gmail.com
www.restaurantlecerf.ch



OLIVEIRA Sàrl

maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau 032 487 53 44 | E. Oliveira 078 710 62 95 | 2720 Tramelan
oliveira-construction.ch | H. Andrade 079 504 71 37 | 2735 Malleray

RÉGION



MEL'ENERGY
VENTE ET TRANSPORT DE PELLETS
Mélania Augburger-Binggeli - 079 652 99 54

**CLAUDE
Edgar et Anne**

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-Room
2338 Les Emibois - 032 951 14 47



ID VOYAGES
By WILD DADA

Cap vers de nouveaux horizons!
Nous vous remercions
chaleureusement pour votre
confiance et votre fidélité
tout au long de l'année.
Que 2025 soit remplie d'aventures
inoubliables et de voyages
passionnants.

Au plaisir de vous accompagner
dans vos futurs projets d'évasion!
Anthony, Nico et Enola

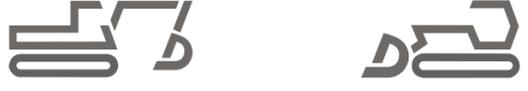
Rue des Eaux 1
2710 Tavannes
032 483 15 88



Joyeux Noël et
Bonne Année 2025

GIGANDET Frères SA
Scierie Charpente Ossature bois
Menuiserie Couverture Ferblanterie
2714 Les Genevez

Tél. 032 484 98 86
info@gigandet-bois.ch
www.gigandet-bois.ch



HUGUELET
GENIE CIVIL SA TAVANNES

Meilleurs vœux pour la nouvelle année!

ASSOCIATION DES PETITES FAMILLES

Un nouveau départ après l'incendie

Suite à l'incendie du foyer des Petites Familles de Grandval début décembre, une maison de Crémines sert désormais de logement temporaire. Cette semaine, l'équipe de Cœur à Cœur est venue y rendre visite. Parallèlement, l'Association des Petites Familles lance un appel aux dons.

Le mercredi 4 décembre, un incendie a ravagé la maison abritant le foyer des Petites Familles de Grandval, détruisant le lieu de vie des neuf enfants placés dans cette institution. Si aucun blessé n'est à déplorer, les pertes matérielles sont immenses: le bâtiment est inhabitable, et toutes les affaires personnelles des enfants sont parties en fumée.

Face à l'urgence, une solution rapide a été trouvée. Le foyer s'est relogé dans une maison de Crémines, mise à disposition par le home des Aliziers. Les enfants et l'équipe éducative y reconstruisent patiemment leurs repères pour les mois, voire les années à venir.

Lueurs d'espoir dans la tragédie, dès le premier jour, un vaste élan de solidarité de la part des habitants et des autorités s'est manifesté. Les dons d'habits et de chaussures ont été précieux. Mais cela ne suffira pas.

Bien que les assurances couvriront en partie la reconstruction et le mobilier, de nombreux frais resteront à charge de l'Association des Petites Familles, qui manque de ressources pour la tâche immense qui l'attend. C'est pourquoi elle lance un appel aux dons. Des flyers seront distribués dans les jours qui viennent dans les boîtes aux lettres du Jura bernois.

Hasard du calendrier, cet appel coïncide avec l'opération Cœur à Cœur, dédiée à la collecte de fonds en faveur des enfants victimes de maltraitance. Le mercredi 18 décembre, un



Photo: Arnaud Schrameck

animateur de l'émission s'est rendu sur place à Crémines pour une interview en direct avec Nathan Hänni, directeur du foyer.

L'Association des Petites Familles tient d'ores et déjà à exprimer son immense gratitude pour la générosité spontanée reçue et remercie du

fond du cœur toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien en ces temps très difficiles, en particulier: les communes de Grandval, Belprahon, Crémines et le Care Team du canton de Berne.

Les organes dirigeants ont une pensée émue et reconnaissante pour

la direction du foyer de Grandval ainsi que son personnel qui se dévouent sans compter afin que les enfants accueillis puissent poursuivre leur chemin de vie dans les meilleures conditions possibles.

Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer la gratitude de l'Association

des Petites Familles envers les responsables du home des Aliziers de Crémines qui, dès les premières lueurs de l'incendie, ont offert leur hospitalité et un gîte à long terme à tous les occupants du foyer de Grandval. C'est Noël avant l'heure! ■ ASSOCIATION DES PETITES FAMILLES

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RURAL JURASSIEN

Au coin du feu, en lisant L'Hôtâ...

Noël approchant, l'ASPRUJ publie le 48^e numéro de sa revue L'Hôtâ consacrée à l'illustration du patrimoine jurassien. Une dizaine d'auteurs signe quelques notices bien documentées, allant du flottage du bois sur le Doubs aux mœurs austères d'une famille de notables de l'Erguël en passant par la découverte du costume du pays, sans oublier quelques délicieuses pages narrées en patois jurassien.

Les hommes du bois et de l'eau revivent sous la plume de Nicolas Gogniat (Lajoux) qui retrace les mille et une péripéties risquées des débardeurs et floteurs de grumes qui animaient la vallée du Doubs jusqu'au début du XX^e siècle. Accompagné d'illustrations recueillies chez des particuliers ou dans d'anciennes brochures aujourd'hui introuvables, cet article révèle un savoir-faire précieux pour l'économie sylvicole de la région jusqu'aux jours où tracteurs et camions l'ont réduit à l'oubli.

L'Hôtâ se fait aussi le relais de deux expositions organisées chez nous en rapport à notre patrimoine. On découvre ainsi la richesse du costume jurassien mis en valeur au Musée de la Vie jurassienne à Develier et aussi la belle variété des jouets anciens mis en

valeur au Musée rural jurassien, aux Genevez. Signées par Nathalie Zürcher et Eva Colomb, d'une part, et de Josette Houriet, d'une autre, ces contributions bien illustrées nous plongent dans un passé merveilleux.

Un brin de mystère interpelle les curieux en entrouvrant la Porte de fer à Porrentruy et en guettant les derniers Sarrasins à Develier ou en France voisine.

Le patrimoine immatériel n'est pas en reste grâce au conte patois de Bernard Chappuis, illustré par Juliette Colomb et au clin d'œil à l'illustrateur Guznag rencontré par Jean-Louis Merçay, auxquels on a joint l'évocation des amours impossibles de Cécile Morel, narrées par Pierre-Alain Girard.

À tous ces textes bien documentés et illustrés s'ajoute une nouvelle rubrique où l'ASPRUJ invite son monde à une réflexion en lien avec l'impact des nouvelles sources d'énergie sur la conservation du patrimoine rural. Le mot de la présidente, Mary Montini, introduit cette 48^e publication où paraît aussi un hommage rendu à Pierre Grimm, ancien président, décédé cette année.

■ LE COMITÉ DE L'ASPRUJ

L'Hôtâ se trouve dans les librairies du Jura et de la région ainsi que chez son éditeur, l'ASPRUJ, rue du Temple 41, 2800 Delémont www.aspruj.ch

RECETTE D'ICI

Millefeuille de pommes de terre, poireaux et fromage frais



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

3 grosses pommes de terre à chair ferme
2 poireaux moyens
200 g fromage frais type chèvre frais ou ricotta
3 cs Crème Fraîche (35%)
2 cs huile d'olive
Sel et poivre du moulin
10 brins de ciboulette ciselés

Finitions

8 brins de ciboulette
2 cs huile d'olive
2 cs noisettes ou graines torrifiées (facultatif)

PRÉPARATION

Pommes de terre: éplucher les pommes de terre et les émincer en rondelles de 3 mm d'épaisseur. Les faire cuire à la vapeur ou à l'eau bouillante salée pendant 6-8 minutes, jusqu'à ce qu'elles soient tendres, mais encore fermes. Les égoutter et laisser tiédir.

Poireaux: les laver et éliminer la partie verte et dure puis les émincer. Dans une poêle, chauffer l'huile d'olive, ajouter les poireaux, saler, poivrer et les faire revenir pendant 7-8 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient fondants. Laisser tiédir.

Crème de fromage: dans un petit saladier, mélanger le fromage frais et la Crème Fraîche. Assaisonner avec une pincée de sel, du poivre et la ciboulette ciselée.

Assemblage du millefeuille: sur une assiette, déposer une rondelle de pomme de terre. Ajouter une petite cuillerée de poireaux fondants, puis une couche de crème de fromage. Répéter l'opération pour former



2-3 étages par millefeuille. Terminer par une rondelle de pomme de terre.

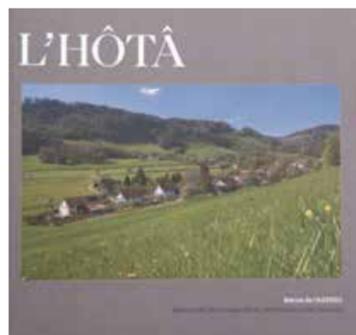
Finitions: déposer 2 brins de ciboulette et un peu d'huile d'olive sur le dessus. Selon les goûts, parsemer de noisettes ou graines torrifiées pour apporter un peu de croquant. Servir tiède ou à température ambiante.

Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Mardi et vendredi
au marché à Saint-Imier

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch



Une revue L'Hôtâ N° 48

AVIS MORTUAIRE

*La vie a une fin comme la flamme d'une bougie
qui s'éteint, mais dans le cœur,
les souvenirs sont à jamais ancrés.*

La famille et les amis de

**Madame
Josette Christen**

ont l'immense chagrin de faire part de son décès dans sa 80^e année
le 13 décembre 2024 à la Roseraie de Saint-Imier.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le 17 décembre
entourée de sa famille et de ses amis.

Un merci tout particulier au personnel et à la direction de la Roseraie.

Adresse de la famille: Simone Santchi
Route de Tramelan 40
2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Peu importe où j'irai après ma mort,
car des deux côtés
j'ai des amis qui m'attendent.*

*Ne pleure pas celui que tu as perdu,
réjouis toi de l'avoir connu.*

Trintignant

Son épouse: Valérie Breguet-Siegenthaler
Ses enfants: Bryan et Claudia So
Lauranne et son ami Thomas
Shania et son ami Noah

Sa belle-maman: Jeanine Siegenthaler
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part
du décès de

**Monsieur
Jean-Luc Breguet**

leur très cher époux, papa, beau-papa, beau-fils, parent et ami qui nous a
quittés, après un long combat contre la maladie, dans sa 70^e année.

2720 Tramelan, le 14 décembre 2024
Grand-Rue 76

Selon le désir du défunt, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la
famille.

La famille remercie chaleureusement la D^{resse} Barbara Lamperth ainsi
que le personnel de l'Hôpital de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Les morts ne sont pas partis,
ils sont seulement devenus invisibles
Saint-Augustin*

Ses enfants: Etienne et Anne Boinay-Riard
Pierre et Delphine Boinay-Gossin
Ses petits-enfants: Guillaume, Clarence, Benjamin
Sa sœur: Marie-Louise Roner et son mari René

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire
part du décès de

**Monsieur
Gabriel Boinay**

qui s'en allé paisiblement dans sa 98^e année.

Un merci particulier est adressé au personnel du home de La Roseraie
de Saint-Imier pour sa gentillesse et son accueil chaleureux dans son
dernier parcours de vie.

Adresse de la famille: Pierre et Delphine Boinay
Rue de la Gare 24, 2613 Villeret

Villeret, le 12 décembre 2024

La cérémonie d'adieu a eu lieu le lundi 16 décembre dans l'intimité de la
famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Jacques Brel*

Une présence, un sourire, une fleur, un message,
pour chacun de ces gestes exprimés lors du décès de

**Monsieur
Jacques Walther**

dit Jacky

sa famille vous remercie de l'avoir réconfortée
par votre amitié et votre sympathie.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier du fond du cœur
toutes les personnes qui nous ont témoigné
leur affection et soutenu lors du décès de

**Madame
Pierrette Biselli**

Sa famille



Réclame

PRO SENECTUTE

Utilisation du smartphone

Du 14 au 28 janvier, Tavannes Vous possédez un téléphone mobile, mais vous ne maîtrisez pas les fonctions qui vous seraient utiles? Grâce à ce cours, vous serez à l'aise avec les appels, les sms ou encore la gestion de votre répertoire. Maximum 6 personnes. Annoncer le modèle de son téléphone lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'au 23 décembre: Claire Morand, 032 886 83 86.

Ateliers créatifs

Du 16 janvier au 10 avril, Travers Dans un cadre convivial, venez vous exprimer artistiquement (dessin, peinture, découpage et écriture) pour créer un journal et y trouver du plaisir, des connaissances et de la joie! Responsable et inscription jusqu'au 2 janvier: Pro Senectute, 032 886 83 02.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

LETTRE DE LECTEUR

AVS et 13^e salaire

Non, non, je ne peux plus me retenir de critiquer le Conseil fédéral, le Parlement, le Conseil d'État et la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. Le peuple suisse a voté clairement pour un 13^e salaire de l'AVS et cela doit être réalisé rapidement. Or, ces savants sous la coupole ont décidé de payer seulement en novembre 2026. Pour qui prennent-ils le peuple et les aînés? Syndicats et partis, intervenez et défendez-nous enfin et que ça bouge!

Pour l'étranger, il y a toujours de l'argent qui appartient pourtant aux Suisses. ■ SAMUEL LEHMANN, SAINT-IMIER

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Les dernières informations du CJB

En date des 11 et 13 décembre, le CJB a communiqué au sujet de divers thèmes actuels qui sont relatés ci-après.

Le CJB élargit ses directives sur les modalités d'octroi d'aides financières aux projets jeunesse

Le CJB a augmenté la limite d'âge pour l'octroi d'aides financières aux projets jeunesse à 25 ans révolus.

Lors de son plénum du mois de décembre, le CJB a élargi ses critères d'octroi d'aides financières aux projets jeunesse en augmentant la limite d'âge à 25 ans révolus des enfants et des adolescents pouvant déposer un projet jeunesse.

Cette adaptation a pour but, d'une part, de subventionner un plus grand nombre de projets jeunesse initiés par des enfants et des jeunes du Jura bernois, et d'autre part, d'être en cohérence avec la majorité des autres cantons suisses et la Confédération qui fixent déjà la limite d'âge à 25 ans révolus pour l'octroi d'aides financières à ce type de projets.

Ce mois-ci, le CJB a pu soutenir les trois projets jeunesse ci-dessous:

- Les camps d'été 2025 interjurassien des scouts pour un montant de 2500 francs;
- Le défilé de mode avec jeunes artistes pour un montant de 3000 francs et,
- L'activité Koh-Lanta pour les enfants pour un montant de 750 francs.

Le CJB a participé à la semaine thématique au Gymnase de Bienne et du Jura bernois

Le CJB et le CAF ont participé, le 6 novembre, aux cours de formation donnés au Gymnase de Bienne et du Jura bernois dans le cadre de la semaine thématique sur les droits politiques.

Deux membres politiques du CAF et du CJB (Renaud Lieberherr, membre du Bureau et de la commission formation, santé-social du CAF et Peter Gasser, président de la commission instruction publique du CJB) ainsi que les deux secrétaires générales ont donné un cours aux élèves du Gymnase de Bienne et du Jura bernois dans le cadre d'une semaine thématique sur les droits politiques (SET).

Lors de cette matinée, les 20 élèves inscrits à ce cours ont pu découvrir le fonctionnement et les compétences des deux Conseils et ont pu expérimenter, au travers d'un jeu de rôle, le travail quotidien des politiciens, membres du CAF ou du CJB.

Les deux Conseils participent depuis l'année 2022 à cette formation et l'expérience sera, à n'en pas douter, reconduite l'année prochaine.

Rencontre du Grand Conseil bernois et visite des lieux institutionnels de la ville de Berne

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a organisé une sortie à Berne en date du 27 novembre 2024 afin de donner l'opportunité aux jeunes du Jura bernois de 12 à 18 ans, scolarisés dans le secondaire I et II de la région et de la Bienne francophone, d'assister à une session du Grand Conseil bernois et de les sensibiliser à la politique de notre canton.

Cette matinée a été agrémentée d'une visite de la Vieille ville de Berne et d'un atelier politique animé par la déléguée interjurassienne à la jeunesse. Durant cet atelier, les participant(e)s ont pu élaborer des questions qu'ils ont ensuite pu adresser aux député(e)s qui ont accepté de participer à cette rencontre.

Cette démarche a pour but de promouvoir la citoyenneté chez les jeunes en les familiarisant avec la politique. En effet, l'approche proposée permet de découvrir ce domaine de manière simple et ludique. L'ambition de cette visite est de planter des graines qui pourront potentiellement se développer et créer une envie de rejoindre des parlements de jeunes, d'aller voter, ou parfois même de se rapprocher de la politique communale ou cantonale.

L'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OEEO) a soutenu la démarche en encourageant la participation des écoliers.

Le CJB écrit à La Poste suisse concernant la future restructuration de ses offices

Le CJB a pris connaissance récemment dans la presse de l'intention de La Poste suisse de réduire drastiquement son offre en matière d'offices postaux dans le canton de Berne et plus particulièrement dans la région du Jura bernois.

Le courrier envoyé le 6 décembre met en lumière l'importance du service de proximité et du rôle social que joue La Poste Suisse auprès de la population âgée du Jura bernois et la nécessité de proposer des offres alternatives dans les commerces des villages de la région. Remplacer les offices postaux par des offres alternatives dans les commerces doit impérativement permettre à la clientèle d'avoir accès à des prestations équivalentes et de qualité et aux commerçants d'avoir des conditions décentes et satisfaisantes pour proposer ces nouvelles offres.

Subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie – tableaux récapitulatifs sur le site internet à l'adresse suivante: www.conseildujurabernois.ch/subventions.html.

Projet Avenir Berne Romande (ABR) – site de Reconvilier

Lors de la session d'hiver, la Députation a proposé deux déclarations de planification au Grand Conseil afin de trouver une solution concernant la relocalisation de la justice et de la police dans le Jura bernois.

En premier lieu, et en rapport avec les choix faits en automne 2023, les Député(e)s de la région ont proposé un report du projet du bâtiment prévu à Reconvilier de cinq ans refusant ainsi le report de dix ans, tout en suggérant de le redimensionner.

Craignant que cette proposition ne passe pas la rampe connaissant le contexte cantonal, la Députation avait également préparé une proposition subsidiaire: à savoir renoncer au projet de Reconvilier pour relocaliser la justice et la police de manière cohérente entre Tavannes et Loveresse et notamment dans la Tavannes Machines.

Au vote, la proposition de report de cinq ans a été refusée par 83 voix contre 69 et 3 abstentions. En revanche, la déclaration de planification concernant la localisation entre Tavannes et Loveresse a recueilli l'unanimité (à l'exception d'une abstention). Le CJB tient à saluer la stratégie adoptée par la Députation qui a anticipé les différents scénarios

possibles et proposé des alternatives satisfaisantes pour la région du Jura bernois.

En effet, le risque était réel, avec un report de dix ans et les aléas liés à la construction, de voir la justice rester à Bienne. L'avantage de la solution adoptée est que la justice et la police pourront être rapatriées plus rapidement dans le Jura bernois avec les emplois et les places d'apprentissage qu'elles représentent et que la région conserve la main dans ce dossier complexe.

Le CJB espère également que les acteurs de la région seront impliqués dans les futures réflexions concernant les décisions à prendre sur les sites de Tavannes et de Loveresse.

Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan

Dans le cadre de la priorisation des besoins d'investissement cantonaux, le canton de Berne a décidé de renoncer à mettre en œuvre les gros travaux de remise en état du bâtiment du CIP prévus en plusieurs étapes.

Le CJB tient à rappeler qu'en vertu de l'article 3 de la loi sur le Centre interrégional de perfectionnement, le CIP doit pouvoir continuer de remplir ses tâches de formation et de gestion d'un hôtel avec restaurant selon les conditions du marché.

Article 12 LCIP précise encore que le canton s'est engagé à assumer les coûts déterminants de l'institution. Ainsi, malgré l'abandon des travaux annoncés, le bâtiment doit permettre d'offrir des prestations de qualité dans un cadre optimal en lien avec les besoins de l'économie, de la formation continue indispensable au Jura bernois et de la population. ■ CJB

L'avez-vous lue et relue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

ASSOCIATION CHAUVESOURIS JURA BERNOIS

Bénévoles recherchés

Tous les coups de main sont les bienvenus les samedis 11 et 18 janvier 2025 au Temple de Chaidon



Colonie d'oreillard, photo: Valéry Uldry

Afin de pérenniser la colonie d'oreillard bruns femelles qui ont élu domicile sous le toit du Temple de Chaidon (site qui leur sert de gîte de reproduction), l'Association Chauvesouris Jura bernois organise deux journées de chantier les samedis 11 et 18 janvier prochain.

L'objectif est de refaire le plancher à neuf et d'installer des abat-sons pour permettre aux chauves-souris de se développer en toute sécurité.

Que vous soyez disponible le matin, l'après-midi, ou pour la journée entière, chaque coup de main compte!

■ NR

Renseignements et inscriptions

au 079 535 27 35

info@csjb.chwww.csjb.ch

MÉMOIRES D'ICI

Nous y sommes enfin arrivés!

L'année se termine alors que nous achevons le chantier mené en collaboration avec la Fondation Les Rameaux. Nous nous réjouissons de vous faire découvrir nos nouveaux locaux à l'occasion de la journée *Portes ouvertes* qui aura lieu le samedi 22 mars prochain.

L'année 2025 marquera également les 25 ans de la création de Mémoires d'Ici. Chaque jour passé à collecter et à mettre en valeur les archives privées de notre région a renforcé le sens que nous donnons à notre travail. Nous vous remercions chaleureusement de votre fidèle soutien.

Nous vous présentons nos vœux les meilleurs. Que 2025 vous soit heureuse!

■ LES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION ET LES COLLABORATEURS DE MÉMOIRES D'ICI



Rothorn de Zinal, vers 1930, photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Rose-Marie Gyger

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Huit nouvelles communes rejoignent le Parc Chasseral au 1^{er} janvier

Avec l'intégration de Ligerz, Tavannes, Reconvilier, Saicourt, Saules, Loveresse, Petit-Val et Rebévelier, le nombre de communes membres passe de 23 à 31, et la surface du parc naturel régional de 470 à 549 km²



Le territoire du Parc Chasseral, avec l'accueil de huit nouvelles communes membres, passe de 470 à 549 km², soit une extension de 15%

Les communes de Ligerz, Tavannes, Reconvilier, Saicourt, Saules, Loveresse, Petit-Val et Rebévelier rejoignent officiellement l'association Parc régional Chasseral au 1^{er} janvier 2025. Une intégration qui fait suite à la décision de leurs assemblées législatives respectives de juin 2023 d'adhérer au Parc. Le scrutin avait alors été massivement approuvé dans chacune des huit communes. Le Parc Chasseral a déjà vu son territoire s'agrandir au 1^{er} janvier 2022 avec l'arrivée des communes d'Evilard-Macolin, de Twann-Tüscherz et l'élargissement à l'entier de la commune de Val-de-Ruz.

Pour les communes, adhérer au Parc est synonyme de multiples avantages: un gain d'image, la possibilité de participer à un grand projet régional, mais aussi et surtout l'opportunité de mener de nombreux projets dans les domaines

de la nature, du paysage, du patrimoine ou des produits du terroir. Tout ceci en profitant de l'expérience du Parc et des 23 communes déjà membres, dont la plupart le sont depuis la création de l'association Parc régional Chasseral en 2001.

Du fait de son fonctionnement et de son financement, le Parc régional est un facilitateur et génère un apport de montants externes à la région important (un franc versé par les communes représente grosso modo la mise en œuvre de 12 francs pour la région). Pour les communes, l'engagement se monte à 4 francs par habitant et par an. Cumulée pour l'ensemble des communes membres, cette somme représente 8 % des ressources du Parc, le reste du budget provenant de la Confédération, des cantons et d'autres ressources (fondations, institutions privées, etc.).

Une adhésion mûrement réfléchie et des projets multiples

Cet élargissement du Parc naturel régional à l'est de son territoire répond directement à la Stratégie économique 2030 du Jura bernois. Il renforce l'image d'une région qui se profile au niveau de la durabilité et de la qualité de son cadre de vie. Au bord du lac de Bienne, la venue de Ligerz permet d'assurer une continuité territoriale sur toute la rive nord, facilitant notamment les actions de rénovation de murs en pierres sèches dans le vignoble du lac de Bienne entamées en 2023.

L'adhésion de ces nouvelles communes a été préparée dès 2021. Une étude socioéconomique a été menée par l'association des communes Jura bernois. Ces évolutions se font sur la base d'une évaluation des



De nouveaux projets vont pouvoir être activés en partenariat avec les nouvelles communes membres, comme à Reconvilier, photo: © Marc-André Lécho



... ou encore comme à Ligerz, photo: © Parc naturel régional Chasseral



... et comme c'est aussi le cas à Petit-Val, photo: © Petit-Val

valeurs naturelles et paysagères et restent cohérentes avec les enjeux et caractéristiques propres au Parc naturel régional.

Plusieurs projets concrets ont été identifiés, tels que la restauration de murs en pierres sèches, la participation au programme de valorisation des cœurs de village, l'organisation de chantiers bénévoles en faveur de la

nature, sans compter l'attrait pour les écoles des programmes d'éducation en vue d'un développement durable menés de longue date par le Parc régional Chasseral.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL



Une offre améliorée pour rejoindre les sommets de la région

Excellente nouvelle pour les adeptes de sports de neige: l'offre de transports publics à destination des stations de la région s'améliore. Depuis le 30 novembre pour les bus au départ de Neuchâtel et depuis le 14 décembre pour ceux au départ de Saint-Imier, le Snowbus prend la route aussi lorsque les petits téléskis sont ouverts. Quatre bus relieront pistes de ski et autres sentiers de randonnée hivernale dès la neige venue. Ils permettent de relier facilement et à prix modique les montagnes depuis Neuchâtel et le Val-de-Ruz, ainsi que depuis Saint-Imier et Bienne.



Cette année à nouveau, quatre offres de bus permettront de gagner la neige depuis Neuchâtel et le Val-de-Ruz, mais également depuis Bienne et le Jura bernois, photos: © Parc Chasseral et © transN

Depuis près de vingt ans, les amatrices et amateurs de neige et de soleil au-dessus du brouillard peuvent rejoindre en transports publics les stations de sports d'hiver au sein du Parc naturel régional Chasseral. Elles et ils pourront le faire cette saison encore et, nouveauté, également lorsque seules les petites installations seront en fonction.

Dans le détail, le Snowbus « Neuchâtel – Bugnenets – Savagnières » circulera les mercredis,

samedis et dimanches. Durant les vacances scolaires, le bus circule tous les jours. L'offre (7 francs l'aller-retour) dure jusqu'au 30 mars au plus tard.

Pour pratiquer le ski nordique ou d'autres activités hivernales à La Vue-des-Alpes, le Nordic'BUS (ligne 426) propose cette année quatre paires de courses l'après-midi tous les samedis et dimanches ainsi qu'en semaine durant les vacances scolaires. Le Nordic'BUS circulera quelles que soient les conditions d'enneigement entre la gare

des Hauts-Geneveys et Tête-de-Ran, via le col de La Vue-des-Alpes, du 21 décembre au 2 mars. L'aller-retour est facturé 6 francs.

Les billets et abonnements ONDE VERTE comprenant au minimum la zone 30 ainsi que les abonnements demi-tarif et général sont reconnus à bord de ces deux bus.

Le Snowbus est soutenu par la commune de Val-de-Ruz, la ville de Neuchâtel, le canton de Neuchâtel, Les Bugnenets-Savagnières SA, le

Télési du Pâquier-Crêt-du-Puy, l'Ecole suisse de sports de neige Neuchâtel-Bugnenets, l'Ecole suisse de sports de neige Les Savagnières, transN et le Parc régional Chasseral.

Le Snowbus fait également partie des offres de l'Association Bus alpin qui promeut les transports publics dans les montagnes suisses. Le Nordic'BUS est quant à lui proposé par la Commune de Val-de-Ruz, transN, ADVAT et le Parc régional Chasseral.

Deux bus également côté Grand Chasseral

Pour rejoindre les pistes depuis le canton de Berne, un bus affrété par les Chemins de fer du Jura (CJ) permet de relier la gare de Saint-Imier aux Savagnières les samedis, dimanches et mercredis du 14 décembre au 23 février, ainsi que tous les jours durant les vacances scolaires, sous réserve de fonctionnement des téléskis. Le bus Bienne – Les Prés-d'Orvin (Transports

publics biennois) circule quant à lui quotidiennement toute l'année au départ de la gare de Bienne. Il permet de rejoindre le télési des Prés-d'Orvin, les pistes de ski de fond ou de partir en randonnée dans la neige. Il permet en outre d'épargner le stationnement tarifé récemment mis en place.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Informations pratiques

Accès Bugnenets-Savagnières depuis Neuchâtel: www.transn.ch/425
Accès Vue-des-Alpes depuis Neuchâtel, Val-de-Ruz et La Chaux-de-Fonds: www.transn.ch/426
Accès Bugnenets-Savagnières depuis Saint-Imier: www.les-cj.ch/Station/St-Imier/Saint-Imier-Savagnieres
Accès Les Prés-d'Orvin depuis Bienne: transports des publics biennois
Météo et webcam: parchasseral.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Quatre règles d'or pour nos sorties hivernales

L'hiver s'installe et la neige tombée sur les hauteurs – ou le soleil au-dessus du brouillard – invite à des sorties hivernales. Le Parc Chasseral en profite pour rappeler quatre règles d'or à prendre en compte lors de nos sorties dans la neige, afin de préserver la faune sauvage qui peuple les massifs montagneux et les forêts situés sur le territoire du Parc Chasseral.

S'aérer, se dépenser et se faire plaisir, par exemple sur le massif du Chasseral, à Mont-Crosin ou à La Vue-des-Alpes, tout en limitant la pression humaine sur la faune sauvage: c'est possible en respectant les quatre règles d'or tirées de la campagne nationale *Respecter c'est protéger*:

- Respecter les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune.
- Rester sur les sentiers balisés, suivre les itinéraires recommandés et renoncer à *faire sa trace*.
- Éviter les lisières et les surfaces non enneigées.
- Tenir son chien en laisse.

Une quinzaine d'affiches avec ces recommandations hivernales ont été disposées à divers endroits stratégiques du Parc Chasseral, de La Vue-des-Alpes à Tramelan en passant par Les Savagnières ou Nods. De quoi rappeler aux sportifs et promeneurs qu'à l'instar du chamois qui orne ces bâches, les animaux de nos régions souffrent des dérangements répétés qu'occasionne l'augmentation des activités de loisirs, plus encore durant la saison froide. Raréfaction de la nourriture, froid, neige mettent les organismes à rude épreuve et peuvent conduire à l'épuisement des réserves de graisse de nombreux animaux sauvages en hiver.

Le Chasseral, une zone de protection de la faune sauvage

Le massif du Chasseral est une zone protégée et les déplacements en hiver



Quelques règles simples au profit de la faune sauvage sont affichées au départ des circuits de randonnée et de ski, comme à Nods ou aux Prés d'Orvin par exemple, photo: Parc naturel régional Chasseral

et sont réglementés. La pratique du ski de randonnée et des sports d'hiver est interdite en dehors des itinéraires autorisés, que l'on peut consulter sur les sites internet et les App telles que SuisseMobile, Swisstopo, le portail des courses du CAS ou directement sur le terrain sur les panneaux d'informations cantonaux des zones protégées. Ces restrictions établies par le canton

servent à canaliser les utilisateurs de la nature afin de limiter l'impact des activités humaines sur la vie des animaux sauvages, à l'instar des biches, chamois, gélinites des bois et autres mammifères et oiseaux menacés. Les garde-faunes cantonaux patrouillent régulièrement afin de faire respecter les règles en vigueur. ■ **PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

Balilage au nord du Chasseral

Certains des itinéraires hivernaux au nord du Chasseral ne suivant pas les sentiers de randonnée pédestre, ils ont été balisés cet automne par le Parc Chasseral avec l'aide de bénévoles de la région. La zone protégée du district franc fédéral de la Combe Grède, située sur le flanc nord du Chasseral, est ainsi ornée de piquets verts et de banderoles orange aux arbres. Le but de ce balilage est de limiter le dérangement de la faune sauvage en hiver, tout en permettant au public de continuer à pratiquer le ski de randonnée dans cette zone protégée. Une carte avec ces itinéraires balisés peut être consultée sur le site internet du Parc Chasseral (parcchasseral.ch/respect-hiver). ■ **PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

LIONS CLUB JURASSIEN

Quand le Lion se transforme en jardinier

Faut-il le rappeler, le Lions Clubs, dont le siège se situe aux États-Unis, est une organisation apolitique et a-religieuse, opérant dans le monde entier, au travers des clubs locaux et de sa fondation internationale. Il s'agit de la plus grande et importante organisation de clubs philanthropique, caritative et humanitaire au monde avec 1,4 million de membres répartis dans plus de 49 000 clubs dans 220 pays et territoires. Ses devises officielles sont *We Serve* ainsi

que *Where there is a need, there is a Lion*.

Fort de ces devises, le Lions Club jurassien qui, soit dit en passant, s'intitulera prochainement *Lions Club Grand Chasseral* en marge de son 70^e anniversaire, agit principalement dans sa zone de recrutement regroupant les anciens districts de Courtelary et de Moutier. Ses opérations consistent en des actions de terrain, des aides ponctuelles, des actions de financement associatif, etc.

Une fois n'est pas coutume...

Les membres du Lions club Jurassien ont mis récemment la main à la pâte, ou plus précisément ont empoigné pelles et pioches pour planter des arbres.

Dans le but de soutenir l'agrobiodiversité, ils ont en effet financé et planté plus de 250 arbres de nombreuses espèces, réunies sous forme de haies, dans les pâturages de la ferme de la famille Flory sur la Montagne au nord de la commune de Sonvilier.

Sans entrer dans des explications plus scientifiques, rappelons simplement que la biodiversité agricole, ou agrobiodiversité désigne la diversité des espèces, la diversité génétique et celle des écosystèmes associés ou créés par l'agriculture. Elle inclut toutes les formes de vie ayant une incidence directe sur les pratiques agricoles, et englobe tout le vivant nécessaire aux systèmes agricoles: plantes, arbres, animaux, insectes, microbes, germes et champignons symbiotiques ou associés. La biodiversité agricole joue un rôle pivot dans les écosystèmes.

Cette action de terrain a été menée avec efficacité, bonne humeur et convivialité. Près des deux tiers des membres du LC jurassien y ont pris part sous la conduite de Albert Bassin, biologiste et des forestiers paysagistes David et Vincent. La seconde étape de cette action sera lancée au printemps prochain.

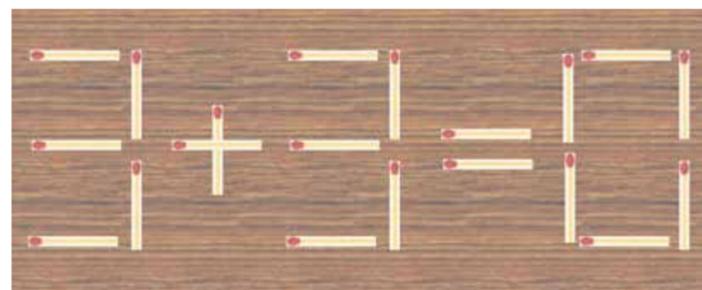


Les Lions ont empoigné pelles et pioches au service de la biodiversité

■ MW

LA PLUME

L'énigme de Noël



La période de l'Avent est toujours pour moi un temps d'effervescence. Parfois joyeuse, parce qu'il est amusant de préparer des décorations, des biscuits, de déambuler dans les marchés de Noël et de partager de bons moments autour d'un thé ou d'un vin chaud... Mais cela tourne souvent à l'agitation intérieure, tant il y a à faire pour la maison, les enfants, les fêtes de Noël paroissiales, les repas de famille et autres sollicitations...

Hier, alors que mon cerveau était en ébullition pour savoir de quoi je pourrais bien parler dans ma plume, je me suis arrêtée sur un jeu d'énigme auquel mon mari était occupé. Vous savez, ce genre de jeu où il faut déplacer 2 allumettes pour pouvoir résoudre l'équation... impossible de résister au défi (moi j'ai trouvé et vous?)

Cela m'a fait me poser la question: pour résoudre mon problème de Noël à moi, que faudrait-il que je change dans ma manière d'aborder cette période? Est-il vraiment nécessaire de prévoir tout en grand, ou est-il envisageable de simplifier certaines choses: ne décorer que le salon,

simplifier le repas prévu, renoncer à une ou l'autre activité, accepter simplement peut-être que tout ne soit pas parfait et faire confiance à la bienveillance des personnes qui m'entourent?

Cette énigme me renvoie aussi au mystère de Noël, de ce Dieu qui a choisi de venir au monde dans un petit enfant, pour partager tout ce qui fait nos vies et notre quotidien, comme pour l'illuminer de l'intérieur.

Et si j'utilisais quelques-unes de ces allumettes pour m'allumer quelques bougies, avec de la bonne musique de circonstance, en prenant simplement le temps d'habiter ce temps de fête, de faire la place à ce Dieu venu habiter notre humanité, le laisser me rejoindre dans tout ce qui me concerne et me stresse? En laissant de la place aussi dans mes prières et mes pensées pour chaque personne qui lira ses lignes: que Dieu vous éclaire et vous accompagne dans tout ce que vous vivez, belles fêtes à vous!

■ SÉVERINE SCHLÜTER, PASTEUR

Agenda

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

- Soirée-concerts NOCTAGORA, locaux de l'entreprise Vuille, Tramelan, de 19h à 3h
- Concert du Chœur de Biu, théâtre, Espace noir, Saint-Imier, 19h

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

- Loto du CS Vallon, salle de spectacles, Corgémont, 19h
- Soirée-concerts NOCTAGORA, locaux de l'entreprise Vuille, Tramelan, de 19h à 3h
- Soupe aux pois du Ski-club Tramelan, devant Paratte Optique, Tramelan dès 11h30

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

- Concert de Noël du Corps de Musique de Saint-Imier, collégiale, 17h

JEUDI 26 DÉCEMBRE

- Noël des Chambistes, temple, Courtelary, 17h
- 30° Noël folklorique, halle polyvalente, Cortébert, ouverture des portes à 12h musique dès 13h
- Maxi-loto de la FSG Reconvilier, salle des fêtes, Reconvilier, 16h

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

- Concert du Chœur de Biu, théâtre, Espace noir, Saint-Imier, 19h

MERCREDI 1^{ER} JANVIER

- Thune-party, salle de spectacles, Corgémont, dès 21h30

DIMANCHE 5 JANVIER

- Visite finale des fenêtres de l'Avent et super canadien, r.d.v. SDC, Courtelary, dès 16h, départ à 17h

MERCREDI 8 JANVIER

- Conférence de l'Université de aînés, Bienne: *Dimi Chostakovitch, la victoire de l'humanité sur la barbarie ou celle de la tonalité sur le désordre*, par René Spalinger, aula de l'école de la Poste, 14h15

MERCREDI 15 JANVIER

- Conférence de l'Université de aînés, Bienne: *La radioactivité dans les sciences de la Terre, horloge des géologues*, par Michel Quinquis, aula de l'école de la Poste, 14h15

VENDREDI 17 JANVIER

- Vernissage de l'exposition *Une page de la migration italienne*, CIP, Tramelan, 18h

SAMEDI 18 JANVIER

- Concert du Chœur Jubilate, temple de Bévilard, 20h

DIMANCHE 19 JANVIER

- Concert du Chœur Jubilate, église du Pasquart, Bienne

MERCREDI 22 JANVIER

- L'heure du conte, impro *livre-moi tes histoires*, auditorium du CIP, Tramelan, 17h

EXPOSITIONS

- Vasili Georgas et Dimitris Polixas, peinture, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 décembre, vendredi 8h-20h
- Peintures de Mehdi Bourkia, restaurant de l'Hôpital de Saint-Imier, lundi-vendredi 8h-17h, samedi-dimanche 9h-17h
- Exposition de lithographies de Steinlen, cimaises de La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 20 mars 2025
- 4 m² de biodiversité, du 13 au 20 décembre et du 6 au 31 janvier, CIP, Tramelan, lundi-samedi 8h-20h
- Une page de la migration italienne, CIP, Tramelan, du 17 janvier au 21 février, lu-sa de 8h à 20h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 7 janvier: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 21 janvier: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 11 janvier: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 7 janvier: 17h45-19h30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 24 janvier: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 24 janvier: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 28 janvier: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 24 janvier: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveauté. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mercredi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mercredi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine

Huguelet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguel** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'a la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, espacejeunesse.derguel, espacejeunesseerguel. ■ **Espace Jeunesse D'Erguel** eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PATINOIRES

■ **SONCEBOZ Patinoire naturelle** Impasse des Corneilles 2, 2605 Sonceboz, 032 489 33 50 (Michèle Perrenoud). ■ **SAINT-IMIER Clientis Arena** Beaugard 4 clientisarena.ch. ■ **TRAMELAN Zurich Arena** Les Lovières 11 032 487 41 09.

SKI, RAQUETTES, MARCHÉ

■ **BUGNETS-SAVAGNIÈRES CENTRE NORDIQUE** École suisse des sports de neige: 079 611 79 91, www.chasserai-snow.ch, www.cnbs.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN-CHASSERAI CENTRE NORDIQUE** École de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN TÉLÉSKIS** La Charrière 11, 2534 Orvin, 032 323 93 09 (informations), 032 323 93 08 (répondeur automatique, heures d'ouverture), info@presdorvin-ski.ch, www.presdorvin-ski.ch. ■ **TRAMELAN TÉLÉSKIS** 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

SKI, RAQUETTES, MARCHÉ

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 4 et 5 janvier assurés par Stéphane Bechtel et Laurent Egglof.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 20 décembre au 26 décembre: pharmacie-plus du vallon, 032 942 86 86. Du 27 décembre au 2 janvier: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Du 3 janvier au 9 janvier: pharmacie-plus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 20 décembre au 26 décembre: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Du 27 décembre au 2 janvier: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Du 3 janvier au 9 janvier: pharmacie-plus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguel** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). Délais de remise des publications: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. Feuille Officielle du District de Courtelary: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les matchs se suivent, mais ne se ressemblent pas

Il faut relever que les gabarits des adversaires ne sont pas les mêmes. En semaine, face au HC Le Locle, les jaunes et noirs l'ont emporté de manière logique. Ils ont pourtant été accrochés par les Loclois. Ces derniers cherchent toujours leur premier point. Et un peu comme au match aller (1-2), Saint-Imier a dominé, mais a dû attendre l'ultime minute pour asseoir son succès. Cette fois-ci, c'est Guillaume Gabbarini qui donna deux longueurs à l'avantage des siens dans le but vide. Les visiteurs avaient sorti leur gardien au profit d'un sixième jour de champs. Mais le coup ne s'est pas avéré gagnant.

Deux jours plus tard, en Prévôté, les joueurs de l'Erguël n'ont tenu qu'un peu plus de vingt-sept minutes, Dany Kocher a égalisé à ce moment-là. Moutier s'est alors révolté et a marqué à trois reprises en moins de 120 secondes. Un passage à vide dont les Imériens ne s'en remirent jamais. Mais Moutier est deuxième du classement et un candidat affiché pour la finale des play-offs.

Les filles justes un peu trop courtes

Il n'a pas manqué beaucoup pour que les Ladies Bats empochent la totalité des points en jeu lors de cette rencontre pour le moins serrée. Les Dragons Queens de Berne ont dû avoir recours aux tirs au but pour s'en retourner dans la capitale avec deux points. Pour les Imériennes un seul point, c'est un peu décevant. Elles se sont battues avec leurs armes et une belle volonté. Il leur a manqué le petit plus qui fait la différence. D'autant que durant les prolongations, les arbitres ont envoyé sévèrement par deux fois une Imérienne en pénalité, les privant ainsi d'opportunité qui aurait pu leur sourire.

C'est Noël à la Clientis Arena

Samedi 21 décembre, le HC Saint-Imier fêtera Noël à l'occasion de la venue, à 18 h, du Neuchâtel Young Sprinters. Le MOJU, le Mouvement Juniors sera sur glace et la soirée sera animée. Le père Noël sera de la partie, venez nombreux avant l'heure du



Sonja Grandjean et les Ladies Bats auraient pu engranger plus d'un point

match. Pour l'occasion, l'entrée vous sera offerte. D'ores et déjà, le HC Saint-Imier vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

L'école de hockey te tend les bras

Il est encore temps de faire tes premiers pas sur la glace. Viens apprendre à patiner gratuitement tous les mercredis à 17 h 30 ainsi que les samedis dès 9 h. Tu découvriras les joies du patinage, de l'équilibrisme sur deux lames. Renseignements auprès de nos dirigeants au 078 783 63 12 et 079 280 25 66 ou encore à moju@sainti-bats.com. ■GD

2° I. St-Imier – Le Locle.....	6-4
2° I. Moutier – Saint-Imier.....	8-1
Filles Saint-Imier – Dragons Queens	1-2
U17 Saint-Imier – Les Griffons	5-2
U15 Fleurier – Saint-Imier.....	1-2
U13 Top Université Neuchâtel – St-Imier ..	20-0

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

U13 Top 11 h 15: Université Neuchâtel – St-Imier
2° I. 17 h 30: Moutier – Saint-Imier

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

U15 12 h: Fleurier – Saint-Imier
U17 15 h 30: Saint-Imier – Les Griffons
Filles 18 h 15: Saint-Imier – Dragons Queens

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

2° I. 18 h: St-Imier – Neuchâtel Young Sprinters
Filles 14 h 15: Thun – Saint-Imier
U15 12 h 15: Saint-Imier – Moutier
U17 17 h 15: Tramelan – Saint-Imier

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

U20 19 h 45: Tramelan – Saint-Imier

SAMEDI 4 JANVIER

U17 12 h 15: Saint-Imier – Delémont-Vallée
--

DIMANCHE 5 JANVIER

U20 15 h 30: St-Imier – Franches-Montagnes
2° I. 17 h 30: Star Chaux-de-Fonds – Saint-Imier

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 La Suze – VEBB	2-3
D1 Gibloux Volley – La Suze.....	3-2
H2 NUC – La Suze	3-2
D2 La Suze – Val Terbi	3-0
D3 La Suze – BMV 92.....	3-0
H3 La Suze A – La Chaux-de-Fonds.....	3-0
H3 Sixième 7 – La Suze B	3-0
H3 La Suze B – Colombier 4	0-3
D5 Péry Volley – La Suze	0-3
DM16 La Suze – Porrentruy B.....	2-3

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

D2 19 h, Corgémont: La Suze – Nidau
D3 15 h, Corgémont: La Suze – Péry
H3 17 h, Corgémont: La Suze A – Tramelan
H3 13 h, Corgémont: La Suze B – Nidau
D5 17 h, Corgémont: La Suze – Volleyboys A
DM18 13 h, Corgémont: La Suze – VEBB
DM16 15 h, Corgémont: La Suze – VEBB

PRO SENECTUTE

Yoga

Tous les jeudis de 16 h à 17 h à Neuchâtel
Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nordic Walking

Tous les mercredis de 9 h à 11 h à Delémont
Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

Pilates

Tous les jeudis de 17 h à 18 h au Noirmont
Cette discipline permet de faire des mouvements en douceur et sans forcer. La méthode Pilates est donc parfaitement indiquée pour regagner en mobilité, équilibre, souplesse et assurance dans les mouvements quotidiens! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne:
<https://aj.prosenectute.ch/activites>

COURSE À PIED

Grand succès pour la Grand Chasseral Trail Series

Pour la première édition, la GCTS a connu un grand succès. En effet, plus de 60 participants et participantes ont pris part à ce défi. Celui-ci s'est terminé récemment avec la 3^e épreuve à savoir la Course des 7 Lieues à La Neuveville. Forts de ce succès, les organisateurs ont décidé de relancer l'opération l'année prochaine.

Une petite fête pour féliciter les vainqueurs

Mise sur pied par les comités d'organisation de la Course Villeret – Chasseral – Villeret (VCV), de l'Ultra Trail du Jura bernois (UTJB) et de la Course des pavés, ce défi a été brillamment remporté par Judith Notter, d'Yverdon-les-Bains chez les dames et par Demian Schaedler de Saint-Imier chez les messieurs.

Rappelons qu'il s'agissait pour les participant(e)s de prendre part et de terminer les trois épreuves, soit la VCV avec ses 25,6 km (le 6 septembre), la Traversée (une des variantes de l'UTJB) longue de 31 km (le 27 septembre) et enfin le Trail des 7 Lieues avec une distance de 24 km qui s'est déroulé le 29 novembre dernier.



Podium des dames



Podium des messieurs

Le tout représente 3047 mètres de dénivelé pour une distance totale de plus de 80 km. Symboliquement, la distribution des prix aux vainqueurs des diverses catégories s'est déroulée récemment à La Couronne à Sonceboz, cœur du Grand Chasseral.

L'occasion pour les organisateurs d'échanger et de partager un moment

convivial avec les participant(e)s présent(e)s à la manifestation et de remercier les sponsors qui ont permis la mise sur pied de ce challenge. A noter que les inscriptions pour la 2^e édition du GCTS seront ouvertes en janvier prochain.

■ MW

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Les dernières nouvelles avant les fêtes

Le week-end dernier a eu lieu la Coupe d'Ajoie à Porrentruy. Trois représentantes du club se sont présentées le samedi dans leurs catégories respectives. Jade Magri, seule représentante de la catégorie Benjamin ARP, a terminé à la 1^{re} place avec un total de 1775 points. Camille Magri, engagée en catégorie sport de masse -14 ans, a obtenu une honorable 7^e place sur 18 concurrentes avec un total de 2707 points.

Anaé Schlupep, en catégorie sport de masse +14 ans, a également réalisé une magnifique performance en se classant 2^e sur 23 participantes avec un total de 30,67 points.

À noter que Jade et Anaé ont battu leur record personnel, ce qui témoigne de leur progression continue.

Lors de la Coupe de Tramelan, plusieurs de nos membres ont brillé en validant des tests ARP. Élixa Magri, Luna Gerber et Maélie Holzer ont obtenu la 7^e ARP. Jade Magri a validé la 5^e ARP, tandis que Camille Magri et Lili Golay ont réussi la 4^e ARP.

Ces résultats récompensent le travail acharné de nos patineuses au



Anaé, à gauche Camille et à droite Jade

fil des semaines. Nous les félicitons chaleureusement pour leurs performances et leur détermination.

Malgré les fêtes de fin d'année, il n'y aura pas de repos pour nos patineuses. Elles profiteront de cette période pour patiner plus intensément qu'à l'habitude et peaufiner leur programme en prévision de la reprise en début d'année. ■ FS

KARTING

Une saison intense et des horizons internationaux

Valentino Di Donato, pilote originaire de Courtelary, vient de conclure une saison palpitante dans le cadre du prestigieux championnat Vega Trofeo. Avec cinq courses au calendrier, cette campagne 2024 a été une véritable épreuve d'endurance et de stratégie pour le pilote et son équipe, Romeo Racing. Malgré des hauts et des bas, Valentino a su faire preuve d'une détermination sans faille, préfigurant un avenir prometteur sur la scène internationale.

Un début de saison semé d'embûches

Les premiers tours de roue de cette saison ont été marqués par des défis de taille pour Valentino. Entre des performances inégales en qualifications et des stratégies complexes liées à la gestion des pneus neufs, le pilote a rencontré des obstacles qui auraient pu entamer sa motivation. Cependant, son engagement et sa capacité à tirer des leçons de chaque situation lui ont permis de progresser rapidement. Cette première moitié de saison, bien que contrastée, s'est révélée essentielle pour poser les bases d'une spectaculaire remontée.

Une remontée éclatante

La deuxième partie de la saison a été marquée par une nette amélioration dans les performances de Valentino. Plus concentré, mieux préparé et soutenu par une équipe dévouée, il a réussi à aligner des résultats impressionnants. Parmi les moments forts, une prestation



Valentino, 2^e du championnat Vega Trofeo 2024, catégorie KZZ

magistrale lors de l'épreuve à Château-Gaillard restera dans les annales. Parti en tête, Valentino a dominé une bonne partie de la compétition avant qu'une petite erreur en début de deuxième manche ne vienne compromettre un triomphe qui semblait à sa portée.

Malgré cela, cette performance a révélé le véritable potentiel du jeune pilote, propulsé parmi les favoris pour le titre.

Une fin de saison cruelle

La dernière épreuve de la saison a été un véritable coup dur. Alors qu'il était en bonne voie pour s'emparer de la première place au classement général, une casse mécanique est venue anéantir ses espoirs. Ce coup du sort n'a cependant pas entamé l'esprit sportif et la philosophie de Valentino: «C'est une grande déception, mais cela fait partie de la course. Je préfère me

concentrer sur tout ce que j'ai appris cette saison.» Avec ces mots, il montre une maturité impressionnante pour son jeune âge et un état d'esprit tourné vers l'avenir.

L'horizon 2025: un pari international

Fort des leçons tirées de cette saison mouvementée, Valentino Di Donato est déjà tourné vers 2025. Avec l'ambition

d'évoluer sur la scène internationale, il envisage cette prochaine étape comme un tournant décisif dans sa carrière. «2025 sera une année cruciale pour moi. Je veux prouver que j'ai ma place parmi les meilleurs pilotes du monde», affirme-t-il avec une détermination contagieuse.

Son équipe, Romeo Racing, travaille déjà d'arrache-pied pour optimiser chaque détail et préparer au mieux l'ensemble des éléments nécessaires à une consécration.

Des remerciements empreints de gratitude

Au terme de cette saison riche en enseignements, Valentino tient à exprimer sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à son parcours. «Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien indéfectible de ma famille, qui est toujours présente pour moi dans les bons comme dans les mauvais moments.»

Il adresse également un remerciement chaleureux à son équipe Romeo Racing, pour leur travail acharné et leur dévouement sans faille. Il remercie également les entreprises et les sponsors, dont le soutien et la confiance ont été essentiels pour rendre ses ambitions possibles. Enfin, il n'oublie pas les supporters et amis qui l'ont accompagné tout au long de cette aventure. «Vos encouragements ont été une source d'énergie et de motivation incroyable pour moi. Merci à tous du fond du cœur et passez de joyeuses fêtes de fin d'année.»

■ PAT

AUTOCROSS

Pour faire briller notre belle région

Billy Erb, champion suisse et des Trois Nations en autocross, veut faire briller la Suisse et la région Grand Chasseral au Championnat d'Europe en 2025



Après avoir brillé sur les circuits suisses et internationaux, Billy Erb, pilote chevronné d'Autocross en catégorie classe 10, se lance dans un nouveau défi: conquérir le Championnat d'Europe en 2025. Avec son expérience, sa détermination et le soutien de ses proches, il a déjà prouvé qu'il a les épaules pour atteindre cet objectif ambitieux. Aujourd'hui, il fait appel à la solidarité et à la générosité de tous pour donner vie à son rêve, via une campagne participative sur la plateforme *Ibellevinyou*.

Un parcours jalonné de succès et de défis

Habitant de Tavannes, Billy Erb a développé très tôt une passion pour les

sports motorisés, héritée de son père, Charles. Dès l'âge de 4 ans, il conduisait un buggy construit sur mesure par son père.

Après une brillante carrière en motocross, marquée par un titre de champion suisse en catégorie mini 85 en 2010, Billy a dû surmonter un grave accident en 2019 qui l'a contraint à arrêter la moto.

Ne se laissant pas abattre, il s'est tourné vers l'autocross, un sport où il a rapidement fait ses preuves. En 2022, il est devenu vice-champion suisse de la coupe des Trois Nations, avant de rafler les titres de champion suisse et champion des Trois Nations en 2023 et 2024. Ces succès l'ont motivé à viser encore plus haut.

Une ascension spectaculaire

Ces dernières années, Billy a gravi les échelons de l'autocross européen. En 2024, il a signé une 7^e place prometteuse à Maggiora (Italie), malgré des soucis mécaniques. Ce résultat, associé à son travail acharné sur son buggy à la pointe des normes FIA, l'a convaincu qu'il pouvait concourir avec les meilleurs pilotes et faire briller la région du Grand Chasseral au Championnat d'Europe.

Un projet collectif pour un rêve individuel

L'autocross, sport mécanique par excellence, nécessite des ressources importantes: un équipement performant, une équipe solide et un budget significatif pour participer aux différentes manches du championnat.

Pour financer sa saison 2025, Billy lance une campagne participative intitulée sur le site internet *Ibellevinyou*. Chaque contribution, petite ou grande, est une étape de plus vers ses objectifs.

Comment contribuer ?

En octobre 2023 s'est constituée l'association Comité de soutien Billy Erb qui permet ainsi de lever des fonds et faire des manifestations autour de l'autocross et de la passion de Billy.

Pour soutenir Billy Erb dans sa quête, rendez-vous sur le site En course pour le championnat d'Europe d'autocross - I Believe in You ou contactez directement l'équipe à l'adresse billyerb@bluewin.ch. Chaque don est une preuve de confiance et un soutien à un talent local en pleine ascension.

■ MO

HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

Dylan Sautebin en pleine forme



Haltéro-club Tramelan: Dylan Sautebin

Lors de sa dernière compétition de l'année, le Tramelot Dylan Sautebin s'est brillamment distingué.

En déplacement en République Tchèque (Rotava), 17^e édition du Grand Prix de Rotava, compétition internationale, l'athlète Tramelot en a profité pour battre 3 records de Suisse

dans la catégorie Cadet (U17), moins de 73 kg, en réalisant 90 kg à l'arraché, 110 kg à l'épaulé-jeté, pour un total de 200 kg. Il s'agit là de sa meilleure performance personnelle. Ses performances lui permettent de remporter ce fabuleux tournoi. De bonne augure pour la suite de sa carrière. ■ SL

VACANCES

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 27 décembre et 3 janvier prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 10 janvier. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 23 décembre au 5 janvier. Bel hiver à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

District



TRIAGE FORESTIER CENTRE VALLON

Ordonnance d'organisation et règlement sur le statut du personnel et les traitements

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), les actes susmentionnés ont été adoptés par le conseil du syndicat le 1^{er} octobre 2024 et pour le règlement sur le statut du personnel et les traitements, également par l'assemblée des délégués du 12 novembre 2024.

Ils n'ont fait l'objet d'aucun recours durant le délai légal et entrent en vigueur respectivement le 1^{er} octobre 2024 et le 1^{er} janvier 2025.

Courtelary, le 20 décembre 2024

Le Conseil du syndicat

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Règlement sur le statut du personnel et les traitements

Le règlement sur le statut du personnel et les traitements a été adopté par l'assemblée des délégués du 11 décembre 2024.

Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et il abroge toutes les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

Courtelary, le 20 décembre 2024

Syndicat d'alimentation en eau Courtelary-Cormoret

Corgémont



Ordonnance d'organisation Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 16 décembre 2024, le Conseil municipal de Corgémont a adopté les modifications des articles de l'ordonnance d'organisation (OO) 36 et 37 comme suit:

Ancienne teneur – Droit de signature

Principe: art. 36 La personne compétente pour une affaire signe pour la commune. Conseil municipal et commissions: art. 37 Les membres du conseil municipal ainsi que des commissions signent collectivement à deux.

Nouvelle teneur – Droit de signature

Principe: art. 36

- La personne compétente pour une affaire signe pour la commune.
- Dans le cadre de leurs dicastères respectifs, les membres du Conseil municipal peuvent signer la correspondance qui n'engage pas l'Exécutif.

Conseil municipal et commissions: art. 37

- Le maire et le secrétaire engagent la commune envers les tiers par leur signature collective.
- Si le maire est empêché, un membre du conseil signe à sa place. Si le secrétaire est empêché, l'administrateur des finances, ou un membre du conseil signe à sa place.
- Dans les affaires de nature financières, telles que les décisions à rendre en matière de taxes ou d'émoluments, retraits d'argent, emprunts, placements, le maire et l'administrateur des finances engagent la commune par leur signature collective. Si le maire est empêché, un membre du conseil signe à sa place. Si l'administrateur des finances est empêché, le secrétaire ou un membre du conseil signe à sa place.
- Le Conseil municipal règle le régime des signatures des commissions permanentes dans l'annexe I du Règlement d'Organisation.
- L'organe compétent règle le régime des signatures des commissions non permanentes lors de leur institution.

Ces modifications entrent en vigueur avec effet immédiat sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 20 décembre 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau 2024-18952

Requérants: Emmanuelle et Frédéric Roch, La Colline 3, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Santschi Énergie Sàrl, chemin des Planchers 19, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 699, au lieu-dit: La Colline 3, commune de Corgémont.

Projet: projet d'amélioration: isolation des murs extérieurs avec 20 cm de laine de verre; remplacement du balcon sud par une structure en acier débordant sur la façade ouest, avec dimensions modifiées par rapport à l'existant; substitution des escaliers en béton par une structure en acier identique au balcon; démontage du local-citerne en béton à l'est, remplacé par une structure en bois avec revêtement de tuiles assorties à la couleur du toit principal; suppression des volets et installation de store à lamelles, couleur id. aux volets actuels. Finitions et détails: façade repeinte en gris clair, harmonisée avec le bas de façade actuel; structure métallique (balcon et escaliers) en acier S235; escalier avec barreaux ronds de 12 mm assortis aux limons, marches en caillebotis inox clair; balcon avec garde-corps assortis aux barreaux de l'escalier, sol ardoise; le revêtement en bois de la structure à l'est du bâtiment sera de couleur brune.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Zone/objet protégé: néant.

Dérogation: aucune.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 20 janvier 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) et réserves de droit doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 20 décembre 2024

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2024-19503

Requérant: Atelier NT Sàrl, rue des Fléoles 9, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Pattern architecture Sàrl, Tran Jimmy, rue des Fléoles 9, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 65, au lieu-dit: rue de la Gare 6, commune de Corgémont.

Projet: dépose de la toiture du bâtiment existant et diverses démolitions. Surélévation et transformation d'ouvrage en logements d'habitation. Construction de terrasses côté sud. Coursives de distribution et ascenseur côté nord. Assainissement énergétique du bien, raccordement au CAD et installations de panneaux photovoltaïques.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Zone/objet protégé: néant.

Dérogation: art. 212 du RCC.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 20 janvier 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) et réserves de droit doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 20 décembre 2024

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2024-20434

Requérante: Sandrine Rohrer, Avenue d'Echallens 72, 1004 Lausanne.

Auteur du projet: Bureau d'architecture Denoréaz Paul Fabienne, chemin du Petit-Pontarlier 2, 2000 Neuchâtel.

Emplacement: parcelle N° 504, au lieu-dit: chemin du Dr. Eguet 2, commune de Corgémont.

Projet: installation de deux petites constructions en madriers, non chauffées, lieu de consultation pendant les travaux et lieu de consultation annexe après travaux (en été uniquement).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Zone/objet protégé: néant.

Dérogation: aucune.

Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 20 janvier 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) et réserves de droit doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 20 décembre 2024

Le Secrétariat municipal

Cormoret



COMMUNE BOURGEOISE DE CORMORET

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à la teneur de l'article 64 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Cormoret, le procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2024 est déposé publiquement à la salle du conseil du 20 décembre 2024 au 9 janvier 2025 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la présidente au 079 237 07 54.

Pendant le dépôt public, d'éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Cormoret, le 20 décembre 2024

La présidente: Séverine Béguin

Courtelary



Avis de construction

Requérants: Christelle et Christian Ruch, Les Faverges 8, 2712 Le Fuet.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Propriétaires fonciers: idem que requérants.

Projet de construction: réalisation d'un garage dans le volume de grange existant dans le bâtiment sis à La Tannerie 4 et rue du Temple 1 sur la parcelle N° 137, zone HA.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition (dossier consultable en ligne sur la plateforme eBau, N° de dossier 214718).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 13 décembre 2024

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Élection municipale libre

Conformément à l'article 16 al. 2 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes, le Conseil municipal, lors de sa séance du 16 décembre 2024, a ratifié le résultat de l'élection municipale libre du 24 novembre 2024 pour la période de fonction se terminant au 31 décembre 2025:

Nombre d'électeur et d'électrices inscrits au registre des électeurs: 431

Nombre de cartes de légitimations: 141

Nombre de bulletins rentrés: 47

Blancs: 94

Nul: 0

Est élu:

Augsburger Detlev: 7

Ont obtenu des voix:

Zybach Stefan: 4

De la Harpe Michaël: 4

Beausire Claude-Alain: 3

Studer Loïc: 3

Divers: 26

La Ferrière, le 16 décembre 2024

Au nom du Conseil municipal

Le président: B. Tschäppät

Le secrétaire: A. Valladares

Péry-La Heutte



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 2 décembre 2024

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation, le procès-verbal est en dépôt public jusqu'au 5 février 2025. Pendant ce laps de temps, toute opposition peut être formée à ce sujet par écrit devant le Conseil municipal.

(Dépôt légal de 30 jours, prolongé de 14 jours en raison de la fermeture du bureau municipal du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025).

Péry, le 20 décembre 2024

Le Conseil municipal

Renan



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 68 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 12 décembre 2024 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 20 décembre 2024 au 20 janvier 2025 inclus.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 20 décembre 2024

Le Secrétaire municipal

Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal en raison des fêtes de fin d'année, soit du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau municipal. Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le maire, Pierre-André Theubet au 079 637 39 46 afin de fixer un rendez-vous.

Renan, le 20 décembre 2024

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Plan des zones d'affectation et plan des zones de construction
Modification des dispositions régissant la ZUP H (annexe I RAC)
 aux lieux-dits Les Planches et Châtillon

Procédure: conformément à l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, la commune municipale de Saint-Imier dépose publiquement le projet de modification de l'annexe I RAC pour le secteur de la ZUP H aux lieux-dits Les Planches et Châtillon pour la phase de participation et d'information de la population.

Dépôt public: les pièces du dossier sont déposées publiquement, du 20 décembre 2024 au 20 janvier 2025 inclusivement, auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, et sont consultables pendant les heures d'ouverture de l'administration (attention horaires modifiés pendant les fêtes de fin d'année).

Séance publique: il est renoncé à organiser une séance publique. Le chef du service urbanisme et mobilité se tient à disposition des personnes intéressées pour convenir d'un rendez-vous particulier pendant la phase d'information et participation afin de détailler les tenants et aboutissants de la modification (032 942 44 35).

Prises de position: les remarques et commentaires concernant la modification de l'annexe I RAC pour le secteur de la ZUP H sont à adresser par écrit au service urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Saint-Imier, le 20 décembre 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité:
 Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 159/2024
 eBau 2024-18774

Requérante: Arcofil SA, rue des Noyes 2, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: André Tellenbach, Ingénieur civil EPF/SIA, Printanière 36, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 298, 1362 et 1987, au lieu-dit: *rue des Noyes 5*, commune de Saint-Imier.

Projet: transformation et agrandissement du bâtiment existant en atelier de mécanique, modification et création de nouvelles ouvertures en façades, construction d'un escalier à l'est du bâtiment et de murs de soutènement au nord, pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture existante, de marquises en façade sud, d'une PAC et d'un aérorefroidisseur sur le toit de l'agrandissement, aménagement de places de stationnement et création d'un accès en groise au nord pour accéder à la prairie existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: A/A1 et route communale.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 janvier 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 décembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 239 / 2022
 eBau 2022-18026

Requérante: Immopro Erguël Sàrl, rue Baptiste-Savoie 67A, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Simon Eicher, Vieux-Bourg 20, 1225 Chêne-Bourg.

Emplacement: parcelle N° 1890, au lieu-dit: *Rue du Pont*, commune de Saint-Imier.

Projet: construction d'un immeuble de 6 appartements et de deux immeubles de trois logements avec jardins privés, aménagement d'une voie d'accès et de chemins piétonniers, 12 places de stationnement extérieures et d'une place de jeux pour enfants.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier *Hoirie Niklès*.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 janvier 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 décembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Dépôt public du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse d'automne du 2 décembre 2024 sera mis en dépôt public durant 20 jours au secrétariat de la paroisse, du 6 au 31 janvier 2025 inclus. Le secrétariat est ouvert en semaine de 8 h 30 à 12 h.

Saint-Imier, le 20 décembre 2024

Le Conseil de paroisse

Sonvilier



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale
 du 5 décembre 2024

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation de la Municipalité de Sonvilier du 4 juin 2015, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 5 décembre 2024 est déposé publiquement au bureau communal et dans le panneau d'affichage officiel, du 16 décembre 2024 au 19 janvier 2025 inclus.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture de l'administration. Durant la fermeture des fêtes de fin d'année (du 19 décembre 2024 au 7 janvier 2025), il peut être consulté sur demande au 079 590 77 36.

Sonvilier, le 20 décembre 2024

La Municipalité

Avis de construction

Requérants: Laurent Péquignot, Bang Chalong, Bang Phili, 10540 Samut Prakan.

Propriétaires fonciers: idem requérants.

Auteurs du projet: idem requérants.

Description du projet: demande après-coup, aménagement d'un appartement dans un espace existant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 847, rue des Sociétés 3a, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: zone centre village.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 20 décembre 2024 au 20 janvier 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 20 décembre 2024

La Municipalité

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Annule et remplace l'avis paru le 13 décembre 2024

Conformément à la teneur de l'article 67 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Sonvilier, le procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2024 est déposé publiquement au secrétariat de la bourgeoisie du 20 décembre 2024 au 18 janvier 2025 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 405 09 44.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Sonvilier, le 20 décembre 2024

Le Secrétariat de bourgeoisie

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 79 / 2023
 eBau 2023-6793

Requérante: Municipalité de Tramelan, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 723, 1396, 1398, 1411, 1461, 1544, 1678, 1698, 2650, 2651, 2652, 2653, 2661, 2678, 3125, 3144, 3169, 3242, 3243, 3410, 3417 et 3492, aux lieux-dits: *rue de la Printanière, rue sous la Lampe, rue du Nord et rue du 26-Mars*, commune de Tramelan.

Projet: réaménagement, rénovation et adaptation de l'espace routier avec aménagement d'un cheminement piétonnier, déplacement d'un conteneur semi-enterré sur la même parcelle et de barrières, suppression et création de murs en blocs calcaires, suppression et pose de nouveaux candélabres.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: routes communales, H2, M2, ZBP 9, ZPS d et agricole.

Zone de protection: zone de protection particulière PP9 (art. 69 RCC).

Dérogations: art. 24 LAT et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 janvier 2025 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 décembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année, soit du vendredi 20 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025, les dossiers de construction en dépôt public peuvent être consultés sur Internet (eBau) ou au bureau municipal, rue Principale 24 à 2613 Villeret. Nous vous prions de prendre contact, entre 11 h et 12 h en téléphonant au 032 941 23 31, pour fixer rendez-vous.

Villeret, le 17 décembre 2024

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 24 / 2024
 eBau 2024-2217

Requérant: Yannick Pauli, Les Raimboeufs 10, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Inter-Espace SA, Kurt Kaempf, Verrerie 59, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 624, au lieu-dit: *Montagne du Droit 140*, Mont-Crosin, commune de Villeret.

Projet: construction d'une stabulation libre pour vaches comprenant une aire de sortie, une fosse à purin, une fumière couverte et une citerne à eau.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ Parc éolien Mont-Crosin – Mont-Soleil – Montagne du Droit, agricole.

Dérogations: art. 24 LAT (conforme) et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 janvier 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 décembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Mise en dépôt du procès-verbal de l'assemblée communale

Conformément à l'article 69' du RO (règlement d'organisation de la commune), le procès-verbal de l'assemblée communale du 2 décembre 2024 sera mis en dépôt public du 6 au 26 janvier 2025 au Secrétariat municipal.

Ce procès-verbal pourra être consulté durant les heures d'ouverture du bureau. Il sera possible de faire opposition à ce procès-verbal, pendant la période du dépôt public, 69° RO, auprès du Conseil municipal.

Par ailleurs, ce procès-verbal est publié intégralement dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 20 décembre 2024.

Villeret, le 20 décembre 2024

Le Conseil municipal

Canton de Berne



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Hôtellerie et restauration

Heures de fermeture les 31 décembre 2024, 1^{er} et 2 janvier 2025

La nuit du 31 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025 (Saint-Sylvestre), les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1^{er} au 2 janvier 2025, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2025, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à 3 h 30 au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire (décision selon article 13 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration du canton de Berne).

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes.

Courtelary, le 20 décembre 2024

Les Préfètes:

S. Niederhauser, R. Stebler et F. Steck

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Fermeture du guichet de la Préfecture du Jura bernois

Le guichet de la Préfecture du Jura bernois sera fermé les vendredis 27 décembre 2024 et 3 janvier 2025. Ces jours-là, une permanence téléphonique est assurée pendant les heures de bureau, à savoir de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les collaborateurs seront également atteignables ces jours-là par courriel à l'adresse suivante: pref.jurabernois@be.ch.

La préfète et les collaborateurs de la Préfecture du Jura bernois souhaitent à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Courtelary, le 20 décembre 2024

Préfecture du Jura bernois